

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Ryad: le creuset

L'Arabie séoudite. Tanguant entre les technologies occidentales les plus sophistiquées et le retour à l'islam le plus conservateur, le pays est l'un des creusets les plus fantastiques du monde où se fondent les civilisations des demain qui chanteront ou qui pleureront.

Chevalier sans peur du Conseil fédéral, M. Kurt Furgler s'y rend. Dès samedi à Ryad, il savourera le Croissant chaud.

Mais ce n'est pas la politique qui retiendra, en priorité, l'attention du grand maître de notre économie. Prosaïquement il s'occupera d'affaires commerciales, notamment la forte augmentation du nos échanges et l'inauguration à Djeddah de l'exposition de l'industrie helvétique, Swissexpo 84. Quelque 130 entreprises de notre pays y participent. Elles représentent, en particulier, les secteurs de l'horlogerie, des machines et de l'alimentation.

Tout cela est certainement fort utile, mais le point le plus séduisant sera celui concernant les programmes de formation pour les Séoudiens vivant en Suisse.

Avec ce sujet, nous rentrons en plein dans la politique.

Nous avons peine à concevoir dans notre société occidentale la complexité des problèmes auxquels sont confrontés les intellectuels et techniciens des nations islamiques.

Pour maintenir la stabilité dans leur pays, les dirigeants séoudiens sont extrêmement conscients qu'ils doivent le «séoudiser» et mettre en mains de leurs concitoyens tous les leviers de commande, en écartant peu à peu les étrangers qui les maniaient. Une telle opération ne se réalise malheureusement pas d'un coup de baguette magique.

Des ingénieurs en pétrochimie, des spécialistes de l'informatique ne se forment pas en quelques mois!

En outre, ces futurs cadres ne doivent pas perdre leur identité. Ils ne peuvent se couper d'un peuple resté dans son immense majorité, très attaché à une tradition islamique ancestrale, dont l'ayatollah Khomeiny a attisé les braises et qui menace de se muer en gigantesques flammes.

► Page 2 Willy BRANDT

L'Espagne malade du terrorisme

Attentat contre un général en plein centre de Madrid

Les deux attentats commis en moins de 24 heures contre un général de l'armée espagnole et l'un des principaux dirigeants indépendantistes basques plonge de nouveau l'Espagne dans une atmosphère de crise à un moment où le gouvernement croyait entrevoir la solution du problème basque. C'est la première fois qu'une personnalité nationaliste de premier plan est assassinée au Pays Basque espagnol depuis plusieurs années. C'est également la première fois depuis janvier dernier qu'un général espagnol est visé par un attentat.

Le Dr Santiago Brouard, membre de l'exécutif national de Herri Batasuna (HB - coalition proche de l'ETA-militaire), a été abattu mardi soir dans son cabinet de consultation, à Bilbao par deux hommes qui se sont enfuis en laissant sur place leurs armes, un revolver de marque tchèque et une mitraillette.

Hier matin, au centre de Madrid, le général Luis Perez Roson, frère de l'ancien ministre centriste de l'Intérieur, Juan José Roson, a été grièvement blessé par balles, ainsi que son chauffeur, alors qu'il circulait dans une voiture militaire.

Sur place, les policiers ont retrouvé 16 douilles de parabellum 9 mm, arme habituellement utilisée par l'ETA-militaire.

Le second attentat a été revendiqué par l'ETA. L'Organisation armée basque aura démontré ainsi qu'elle est encore

capable d'infliger des coups sévères à l'Etat espagnol.

Cette action survient en effet alors que les autorités ibériques font état, depuis plusieurs semaines, d'un recul sensible du terrorisme ainsi que des difficultés croissantes de l'ETA-M à recruter des militants et à monter ses opérations, notamment en raison du renforcement de la coopération policière entre Paris et Madrid.

Aucun attentat de cette envergure n'avait été organisé par l'ETA-M depuis l'assassinat en janvier dernier du général Quintana Lacaci à Madrid.

Le meurtre de Santiago Brouard a également une dimension politique majeure puisque c'est la première fois qu'un dirigeant de Herri Batasuna (troisième force politique du Pays Basque) meurt dans un attentat, organisé de plus à Bilbao, au coeur du Pays Basque. Cet attentat a été revendiqué puis démenti par des correspondants se réclamant du GAL (Groupe antiterroriste de libération).

L'appel au calme lancé par le président du gouvernement, M. Gonzalez, n'a pas empêché que des incidents éclatent dans la nuit et mercredi au Pays Basque et en Navarre entre manifestants nationalistes et policiers.

A Saint-Sébastien, un millier de personnes ont défilé hier après-midi dans les rues en lançant des slogans hostiles à la police et au parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir à Madrid). Les forces de l'ordre ont dispersés les manifestants qui avaient dressés des barricades et lancé des cocktails Molotov.

Des incidents du même genre se sont produits à Renteria, fief des indépendantistes basques.



M

météo

Nord des Alpes: le ciel sera très nuageux, il y aura des précipitations, la limite des chutes de neige s'élèvera jusque vers 1700 m.
Sud des Alpes: partiellement ensoleillé, nombreux passages nuageux.
Evolution probable jusqu'à lundi: jusqu'à dimanche, temps d'ouest, avec le long du Jura et dans le nord un ciel très nuageux et quelques pluies possibles. A part cela, surtout dans les Alpes orientales, partiellement ensoleillé et au sud des Alpes du beau temps.

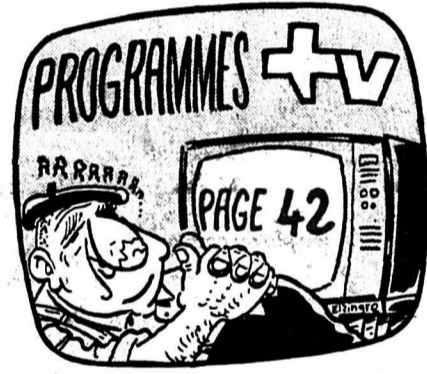
Jeudi 22 novembre 1984
47e semaine, 32e jour
Fêtes à souhaiter: Cécile, Sheila

	Jeudi	Vendredi
Lever du soleil	7 h. 45	7 h. 46
Coucher du soleil	16 h. 50	16 h. 49
Lever de la lune	7 h. 00	8 h. 23
Coucher de la lune	16 h. 32	17 h. 07
	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	750,49 m.	750,80 m.
Lac de Neuchâtel	429,00 m.	429,02 m.

► Page 2



Le général Luis Rozon Perez a été atteint par les balles de deux terroristes. (Bélino AP)



Pologne, à la dernière minute

La visite de M. Genscher annulée

M. Genscher, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne fédérale, a reporté, à la dernière minute, une visite officielle de trois jours en Pologne. Il aurait dû se rendre à Varsovie hier. Officiellement, Bonn a avancé trois raisons pour le report de cette visite que M. Genscher espère rattraper «bientôt dans de bonnes conditions», si le refus d'accorder un visa à un journaliste ouest-allemand devant accompagner la délégation officielle, l'hostilité des autorités polonaises au dépôt d'une gerbe dans un cimetière de soldats allemands et surtout sur la tombe du prêtre assassiné par les services spéciaux polonais Jerzy Popieluszko.

Même si elle a fait preuve de fermeté, la RFA n'en a pas moins essuyé un nouvel échec dans sa tentative de dialogue avec les pays de l'Est. Elle avait déjà subi un revers avec les annulations des voyages que les numéros un est-allemand et bulgare devaient faire en RFA en septembre. Le report de la visite de M. Genscher, constitue également un sérieux revers pour la diplomatie polonaise qui fait du retour des occidentaux en Pologne un des éléments de sa politique de «normalisation». (ats, afp)

Moi, c'est mon voyage à l'Ouest qui a été reporté à la dernière minute!...et je n'ai pas mon nom dans tous les journaux!



Initiative «pour une protection efficace de la maternité»

Maternité sous chiffres

C'est l'enjeu le plus disputé de ce 2 décembre: le vote sur l'initiative pour une protection efficace de la

De notre rédacteur à Berne: Pierre THOMAS

maternité. Lancée par des organisations féministes, soutenue par la gauche, elle a été rejetée par le Conseil fédéral, puis par le Conseil national (par 118 voix à 44) et par le Conseil des Etats (par 29 voix à 6). L'essentiel est dans le texte. Et pour cause: depuis quarante ans, la Con-

fédération a la compétence constitutionnelle d'agir dans ce domaine. Elle s'en est tenue, jusqu'ici, à un programme minimum, qui rejette trois postulats principaux de l'initiative: une assurance-maternité indépendante et obligatoire, un financement sur le mode de l'AVS, et le congé parental. L'initiative est presqu'une loi. Mais c'est une loi d'application qu'il faudra voter tout de même pour la traduire dans les faits. C'est dire que le principe d'aujourd'hui s'ouvre sur des lendemains incertains, quant au délai d'application réelle.

► Page 4

S

sommaire

Conseil fédéral et mort des forêts
SUISSE Page 4

La place financière suisse reste solide
ECONOMIE Page 6

R

région

2e cahier

Jura: accueil des réfugiés
Un village se rebiffe
PAGE 17

3e cahier

CIRCUITS, bulletin mensuel du TCS
Pages 33, 34, 35
A la veille des compétitions de ski alpin
Page 39

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

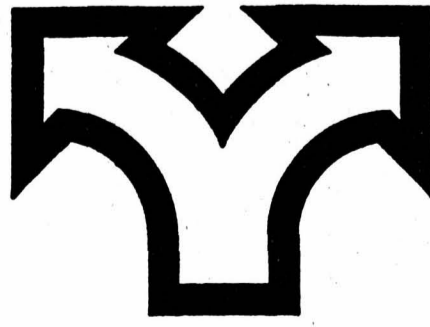


Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH

57027



VOTATIONS FÉDÉRALES
DES 1er ET 2 DÉCEMBRE

MONDE

E

entre autres

Espagne: les rêves qui tuent

Mardi à Bilbao: dans un cabinet médical, deux hommes abattent un médecin, le Docteur Santiago Brouard. Personnalité connue de l'indépendantisme basque, la victime est manifestement tombée sous les balles du GAL, le trop fameux Groupe antiterroriste de libération, rendu célèbre par l'assassinat de neuf séparatistes de l'Euskazi.

Madrid, quelques heures plus tard. Un général, Luis Roson Perez, frère de l'ancien ministre de l'Intérieur, est grièvement blessé par balles. Peu après, l'ETA-militaire revendique l'attentat.

A quelques centimètres près, les terroristes basques égalisaient dans la sanglante et absurde compétition qui depuis des années les oppose aux autorités centrales de Madrid. Ou plus exactement à cette espèce de survivance du franquisme qu'est encore en partie l'institution militaro-policière. Spectateurs, les peuples espagnol et basque pourraient bien en devenir eux, quel que soit le résultat final, les principaux perdants.

Il n'est en effet pas gratuit que cette recrudescence de la violence intervienne quelques jours seulement après que le quotidien «El País» a révélé que le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez avait récemment entamé des discussions avec un dirigeant séparatiste basque exilé à Paris. Prise de contact faisant suite à l'offre publique de négociations que le premier ministre espagnol avait couragement lancé en août dernier à destination de l'ETA.

Une main tendue à la frange réaliste de l'organisation séparatiste devenue consciente de l'impasse dans laquelle se fourvoie l'ETA depuis l'avènement de la démocratie en Espagne.

Une lueur d'espoir dans ce sombre combat anachronique qui malheureusement n'avait guère de chance d'atteindre les cerveaux sclérosés de ces fanatiques d'un temps révolu que sont les extrémistes de l'ETA-militaire et ces bastions irréductibles du franquisme qui gangrènent toujours certaines sphères de la police et de l'armée espagnole: militants, soldats et policiers perdus dans des rêves périmés et qui, incapables de s'adapter aux temps nouveaux, revivent inlassablement leur passé dans le sang des autres.

Un «remake» qui ne serait qu'affligeant s'il ne menaçait à terme la viabilité de la démocratie espagnole.

Une menace qu'isolément ni les tueurs basques ni les activistes fascistes ne sauraient rendre crédible.

Mais que leur complicité objective oblige aujourd'hui à prendre au sérieux.

Roland GRAF

Aux Etats-Unis Taux d'escompte abaissé

La Réserve fédérale a abaissé hier son taux d'escompte de 9 à 8,5%, apparemment afin de favoriser une reprise de l'expansion économique aux Etats-Unis.

Le taux d'escompte était à 9% depuis avril dernier, époque à laquelle la Fed l'avait relevé d'un demi-point en raison d'une certaine surchauffe de l'économie américaine. C'est, estime-t-on dans les milieux économiques et financiers, pour une raison inverse que la Fed a décidé hier de l'abaisser.

Le Département du commerce avait en effet annoncé la veille que le produit national brut américain n'avait augmenté que de 1,9% l'an au troisième trimestre alors que sa progression avait été de 10,1% au 1er trimestre et de 7,1% au second. (ats, afp)

Pour appuyer le ministre des Finances Dix-huit millions d'Italiens en grève

Dix-huit millions de travailleurs-contribuables italiens ont fait grève durant quatre heures mercredi matin, paralysant le pays et montrant leur volonté de combattre l'un des fléaux italiens, l'évasion fiscale.

Organisée par la Fédération des syndicats - CGIL, CISL, UIL - cette grève visait surtout à appuyer le ministre des finances, M. Visentini, dans sa tentative de lutte contre la fraude fiscale.

Elle a coïncidé d'ailleurs avec le débat au Sénat du projet de réforme fiscale de M. Visentini, qui vise à faire payer l'impôt aux quelque 4 millions de contribuables qui y échappent en grande partie - commerçants, hôteliers, artisans.

Qualifiée par certains dirigeants syndicaux et politiques de «l'action politique la plus importante de ces dernières

années», cette grève est sans précédent dans les annales fiscales italiennes.

Dans toutes les villes de la Péninsule, cortège et discours de dirigeants syndicaux se sont succédés. A Rome, 6000 manifestants ont défilé sous des banderoles proclamant: «Les impôts sont payés par les masses, les milliards volés par les patrons».

Les déclarations de revenus présentées

Californie: durant sept ans dans une caisse Jeune femme séquestrée

Une jeune femme a été retenue prisonnière pendant sept ans dans une caisse, ligotée et les yeux bandés, par un homme qui l'avait prise en auto-stop en 1977 en Californie.

Son geôlier, Cameron Hooker, un ouvrier de 31 ans, qui habitait une petite maison dans une zone relativement déserte de la ville de Red Bluff (Californie).

Au bout de sept ans, Hooker avait fini par laisser sortir la jeune femme pour qu'elle cherche du travail. Il a été arrêté après que celle-ci fut rentrée chez elle et eut averti les autorités.

La jeune femme, âgée de 27 ans, avait été prise en stop par Hooker en mai 1977. Celui-ci l'avait emmenée chez lui sous la menace d'un couteau. Il l'avait ensuite retenue prisonnière dans une petite caisse qu'il avait fabriquée spécia-

lement et où elle était ligotée avec des lanières de cuir.

Il avait ensuite construit une caisse un peu plus grande, dans laquelle sa victime pouvait se retourner.

La femme a vécu dans cette caisse jusqu'en mai de cette année, date à laquelle son geôlier l'a libérée pour qu'elle trouve du travail. Selon la police, elle rentrait cependant chaque soir dans la maison de son tortionnaire.

En août, Hooker l'avait autorisée à voir un prêtre, qui l'a convaincue de rentrer dans sa famille.

Le chef de la police de Red Bluff a souligné qu'il était difficile de comprendre la mentalité et les peurs d'une personne qui s'est trouvée dans une situation pareille. Il a indiqué que ses services avaient fait appel à des psychologues spécialisés dans les relations entre les otages et leurs kidnappeurs. (ats, afp)

Téhéran: on n'arrête pas le progrès!

Une machine électrique pour couper les mains inventée par la police judiciaire iranienne va être installée la semaine prochaine dans une prison de la banlieue de Téhéran afin d'appliquer la loi du Talion contre les voleurs, a annoncé mercredi un haut fonctionnaire de la police cité par le journal «Kayhan».

«Cette machine coupe les mains rapidement», a-t-il souligné, précisant que la médecine légale et la Faculté de médecine de Téhéran ont été consultées. La peine de l'amputation d'une main, prévue par la loi islamique entrée en vigueur en Iran il y a deux ans, pourra ainsi être appliquée, a ajouté ce haut fonctionnaire. Il a cependant précisé que «seuls les voleurs qui n'ont pas été forcés à voler subiront cette punition».

Suivant ce responsable de la police, seuls jusqu'ici quelques voleurs en province avaient subi une telle amputation car l'application de cette peine posait un problème médical afin de ne pas mettre en danger la vie du condamné. (ats, afp)

Polonais Encore des passages à l'Ouest

Nonante-trois passagers d'un paquebot polonais, le Rogalin, ne sont pas remontés à bord vendredi soir après une escale de quelques heures à Trave-muende (nord-est de la RFA), a indiqué à l'AFP un responsable de la police des frontières de Flensburg.

Ces défections portent à 28 le nombre de ressortissants des pays de l'Est, presque tous polonais, qui sont arrivés en RFA en trois jours et ont demandé à bénéficier du droit d'asile.

Cent nantante-deux Polonais et un Allemand de l'Est avaient déjà profité hier d'une escale à Hambourg du paquebot de croisière, le Stefan Batory, pour passer à l'Ouest.

Enfin cinq nouveaux Polonais, arrivés à Rotterdam à bord du Stefan Batory, ont décidé de ne pas regagner le navire aux Pays-Bas, a annoncé la police, deux jours après la fuite des autres Polonais du Stefan Batory à Hambourg.

(ats, afp, ap)

Bucarest rappelé à l'ordre

Le représentant du Kremlin au Congrès du parti communiste roumain a invité Bucarest à abandonner son analyse sur les problèmes de désarmement et à faire siennes les vues de Moscou, constatent les spécialistes à Moscou.

Dans un discours publié hier par la Pravda et prononcé la veille à Pitesti, en Roumanie, M. Chtcherbitsky a en effet constaté qu'il ne pouvait y avoir «deux opinions sur l'origine de l'actuelle menace contre la paix». En clair: que la faute en incombe intégralement aux Etats-Unis comme l'affirme le Kremlin, alors que la Roumanie invoque la responsabilité des deux superpuissances, comme l'a encore dit lundi le numéro un roumain Ceausescu.

Le secrétaire général du pc roumain, dans son rapport devant le congrès, avait demandé la «fixation d'une date limite pour le retrait des armes en place», assimilant ainsi implicitement fusées de l'OTAN et fusées soviétiques. (ats, afp)

En Belgique Une école s'effondre

Une quatrième fillette est morte hier soir des suites de ses blessures, après l'effondrement d'un bâtiment scolaire du centre de Courtrai (sud de la Flandre belge), qui avait déjà causé la mort de trois enfants.

Vingt et une écolières ont en outre été blessées, dont deux sont dans un état grave.

Deux classes situées l'une au-dessus de l'autre, au premier et au second étages de l'école, et dans lesquelles se trouvaient 46 fillettes et 8 à 10 ans, se sont effondrées sur le rez-de-chaussée.

Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident, qui pourrait être lié aux travaux de construction d'un nouveau gymnase, à quelques mètres du bâtiment effondré. (ats, afp)

Réunion du «Parlement» palestinien

Le Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil) se réunit dès aujourd'hui à Amman. Cette session aurait déjà dû se tenir au début de l'été à Alger, mais elle avait été ajournée en raison de la profonde scission dans les rangs palestiniens, et dans l'espoir qu'entretemps les divergences soient aplanies. Le fait que ces assises aient tout de même été convoquées, et de surcroît à Amman, indique que les partisans de Yasser Arafat entendent prendre rapidement des décisions et qu'ils sont prêts à s'accommoder d'une OLP «redimensionnée».

Car le Fatah, principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine, sera bien le seul mouvement de guérilla palestinien représenté à cette session. Ceux qu'on appelle les «dissidents du Fatah», emmenés par Abou Moussa, ainsi que le mouvement pro-syrien «Saïka», le «Front populaire» (FLP) de Georges Habache et le «Front démocratique» de Nayef Hawatmeh ont refusé de participer. Le président du CNP lui-même, Khaled al Fahoum, s'est refusé à convoquer la réunion. La session pourra néanmoins se tenir, les deux vice-présidents du CNP étant habilités à le convoquer à la demande d'un quart de ses membres ou à celle du comité exécutif de l'OLP, présidé par Yasser Arafat. (ats)

En bref

● CORMEILLES EN PARISIS. - M. Querrière, proviseur du lycée «Le Corbusier» de Cormeilles en Parisis (Val-d'Oise) où sont projetés des films érotiques et d'horreur selon certains parents d'élèves, a démenti catégoriquement les faits.

● BRUXELLES. - La Bulgarie a exprimé auprès de la CEE le souhait du Comecon de reprendre les discussions sur un éventuel accord de coopération entre les deux blocs économiques.

● MEXICO. - Le bilan provisoire de la catastrophe de lundi matin augmente d'heure en heure. La Croix-Rouge mexicaine faisait état de 490 morts. Il y a environ 3000 blessés.

● VARSOVIE. - Mme Walentynowicz, 55 ans, la Pasionaria de Gdansk, a rendu aux autorités polonaises toutes les médailles du travail qui lui avaient été officiellement décernées durant ses 30 années de service dans les chantiers navals Lénine.

● MOSCOU. - Le chef de l'opposition travailliste britannique, M. Neil Kinnock, est arrivé hier soir à Moscou pour une visite d'une semaine en URSS.

● PESHAWAR. - Une cinquantaine de villageois afghans auraient été tués, le 16 novembre, au cours d'un bombardement aérien soviétique de représailles dans la vallée du Logar au sud de Kaboul.

● LONDRES. - Plus d'un tiers des 180.000 mineurs britanniques sont maintenant au travail, selon la direction des charbonnages britanniques nationalisés (NCB).

● BANGKOK. - Les troupes vietnamiennes ont capturé hier le camp du Front de libération nationale du peuple khmer (FLNPK) de Nong Chan, à la frontière thaïlandaise.

● ISLAMABAD. - M. Mahmood Haroon, ministre de l'Intérieur pakistanaise et personnalité politique considérée comme la plus influente du régime, a remis sa démission «pour raisons personnelles» au général Zia Ul Haq.

● MANAGUA. - M. Daniel Ortega, président-élu du Nicaragua, a fait savoir qu'il était prêt à rencontrer le président Reagan pour tenter de trouver une solution à la crise américano-nicaraguayenne.

Accident d'avion au Danemark Cinq Suisses blessés

Cinq Suisses qui voyageaient à bord d'un avion privé pour se rendre à une réunion d'affaires dans l'ouest du Danemark ont été hospitalisés hier après l'atterrissage forcé de leur appareil qui venait de heurter un pylône électrique.

Un porte-parole de la police de Skive, à une centaine de kilomètres au nord-ouest d'Aarhus, a précisé que le pilote était le plus grièvement touché. Les quatre autres passagers ont été placés en observation. Il a refusé de révéler l'identité des cinq Suisses. (ap)

opinion

Page 1

Ryad: le creuset

Après s'être lancé hardiment dans la modernisation, Ryad s'est aperçu que pour éviter des rébellions - ou même la révolution - il lui fallait revenir rapidement au conservatisme moral et religieux. D'où des restrictions sévères dans l'habillement, le comportement social, la «liberté» de la femme.

En Arabie même, les experts occidentaux ont des difficultés

à s'y plier. Surtout en ce qui touche l'interdiction des boissons alcooliques et les relations avec les femmes.

Il en résulte qu'ils partent; rendant plus aigu le manque de spécialistes séoudiens.

Pouvons-nous remédier efficacement à cette lacune, en compagnie d'autres nations européennes. En formant davantage, mieux. Et selon l'image séoudienne, non d'après la nôtre. Même s'il y en a point comme nous!

Si la Suisse, si l'Occident, veut conserver la tranquillité au Proche-Orient, il faudra que la réponse soit satisfaisante. Et que nous sachions nous montrer d'une intelligence souple, ouverte.

Willy BRANDT

Les maisons spécialisées



Il est agréable de voyager avec notre parc de véhicules modernes. En groupes, en société, écoles, mariage ou vos vacances et séjours. ☎ 039/23 75 24

Voyages Giger Autocars

LE NOUVEAU GARAGE DU JURA SA

avec sa nouvelle équipe est à votre disposition

Agences Volvo et Mitsubishi

Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 45 50/51



REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette - Lino - Plastique

Rue des Ormes 32
Tél. 039 26 03 26 - Privé: 26 93 78
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour vos achats à bon compte



Avenue Léopold-Robert 157
2301 La Chaux-de-Fonds
Marché de gros alimentaire
(entrée + parc rue des Entrepôts)
A notre rayon boucherie viande de 1er choix



Parfumerie du Grand-Pont RENÉ JUAN

Maitre coiffeur
120, avenue Léopold-Robert
☎ 039/26 41 63

Que vous soyez: dans «le vent» ou «classique»: une équipe de jeunes collaborateurs vous attend, et est prête à se mettre à votre service.

CARROSSERIE DU JURA

Francesco Buccieri

Avenue Léopold-Robert 117
☎ 039/23 84 78



Pharmacie
Avenue Léopold-Robert 108

Magasin
Rue du Commerce 79

Chaque jour à votre service !



Outils électriques

AEG
Makita
Metabo



Avenue Léopold-Robert 104a, ☎ 039/23 86 24
2300 La Chaux-de-Fonds

QUARTIER DU GRAND-PONT

Léopold-Robert

115

VAC René Junod SA

La Chaux-de-Fonds

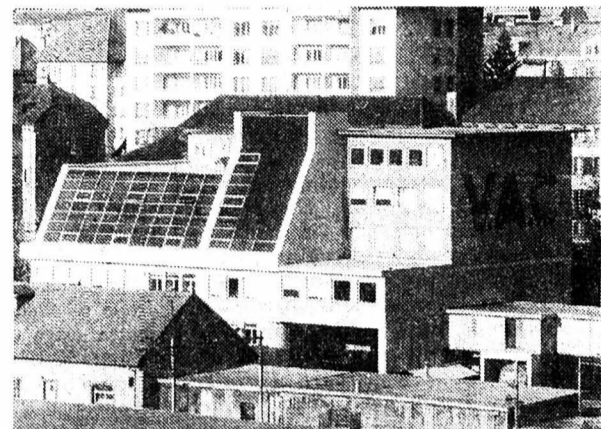
De toutes les entreprises spécialisées qui bordent l'avenue Léopold-Robert, VAC René Junod SA est très certainement celle dont le nom est le plus connu dans toute la Suisse. Cette entreprise est établie à La Chaux-de-Fonds depuis 1906 et fut créée par une famille authentiquement neuchâteloise qui fit œuvre de pionnier dans un genre commercial révolutionnaire pour l'époque: la vente par correspondance.

Depuis lors ce système fort apprécié s'est considérablement développé et structuré. Qui aujourd'hui ne connaît le catalogue VAC ?

Ce qui fait la particularité de VAC est de réunir sous le même toit une foule de spécialisations dont chacune est conduite par un spécialiste doté d'une solide formation il n'est que d'en citer quelques unes: équipement de ménage, maroquinerie, horlogerie, matériel de sport, ameublement, tapis, rideaux, photo, télévision, Hi-Fi, outillage et confection.

VAC ne s'est jamais satisfait de n'être qu'un fournisseur. En effet la réputation de l'entreprise est fondée sur la qualité des produits proposés et celle de son service après-vente. Dans la plupart des secteurs exploités VAC est considéré auprès de ses fournisseurs comme une entreprise «difficile» où les critères de sélection des articles sont particulièrement sévères.

Quand on entre dans un des magasins VAC à La Chaux-de-Fonds ou à Zurich on est frappé par l'atmosphère particulière qui s'en dégage. VAC est aussi la manifestation permanente d'une certaine conception du commerce de l'accueil: donner à la clientèle les services d'une grande entreprise moderne avec en plus tous ces petits et grands avantages du commerçant traditionnel qui traite ses affaires de manière très personnalisée.



VAC est une grande entreprise qui, avec ses 150 employés, est résolument tournée vers l'avenir. Que ce soit dans ses locaux de la rue des Crétets où «loge» son département Ameublement ou à l'avenue Léopold-Robert siège principal, les développements et constructions vont bon train. La construction de la «pyramide VAC» d'une architecture moderne et fonctionnelle donne l'image d'une entreprise qui s'adapte avec bonheur à la rapide évolution du marché en saisissant les meilleures opportunités propres à son développement. La récente création d'un secteur de confection pour dames en est une preuve. Cette nouvelle orientation des activités commerciales de VAC montre une fois de plus que l'entreprise ne néglige rien pour conserver une place d'avant-garde aussi bien sur le plan national que régional.



V.A.C. 115, av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
RENE JUNOD SA

Articles de ménage - Tapis - Rideaux -
Radio - TV - HiFi - Photo - Ciné -
Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.

VAC AMEUBLEMENT

130, rue des Crétets - La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

Léopold-Robert

132

Galerie Sonia Wirth-Genzoni:

tableaux de maîtres et gravures anciennes.

Ce devait être un peu frustrant de voir défiler tant de tableaux de grands maîtres et de ne pouvoir en partager la beauté avec d'autres, sinon les acheteurs heureux. C'est un peu cela qui a amené Mme Sonia Wirth-Genzoni à ouvrir une galerie d'art et offrir, pour quelques temps du moins, un cadre fixe à tant de belles choses. En fait, M. Wirth est marchand de tableaux depuis 30 ans. En son temps, il a côtoyé, voire même bien connu, nombre «de grands seigneurs de la peinture», comme il dit, les Utrillo, et d'autres de la Butte Montmartre. Alors les époux Wirth ont eu, tous deux, cette envie de permettre aux gens d'ici de poser le regard sur cette grande peinture là et aussi pouvoir l'acquérir.

Depuis une année, la galerie Sonia Wirth est installée au No 132 de l'Avenue Léopold-Robert, dans des locaux spécialement et agréablement aménagés, avec des vitrines qui donnent un avant-goût des richesses de l'intérieur. Il y a là des collections exceptionnelles de tableaux français et des peintres régionaux, allant de L'Eplattenier à Jeanmaire, en passant par Le Corbusier, Paul Klee, Vlaminck, Bonnard, Kupka, etc.



Dans ce point de réunion d'artistes étrangers et suisses, on s'attache à défendre une peinture plutôt figurative et les lignes de force sont celles de la première moitié de notre siècle, ou plus anciennes.

Comme de nombreuses personnes l'auront remarqué à Modhac, où la galerie tenait stand, Mme Sonia Wirth peut se targuer encore d'avoir une remarquable collection de gravures anciennes de la région. On peut découvrir ainsi La Chaux-de-Fonds, ses vallées environnantes, et les villages ou villes du canton, comme on ne les a jamais vus, comme on ne peut même plus les imaginer après l'évolution industrielle et les outrages du temps.

Si l'on a un désir précis, en matière de tableaux ou de gravures, ou si simplement l'on veut nourrir son regard avide de belles choses, il faut pousser ses pas jusqu'en ce bout de Pod.

Et l'on découvrira que pour des sommes modestes, l'on peut déjà orner sa demeure de tableaux ou dessins de qualité. La galerie Sonia Wirth a une clientèle suisse et étrangère, et de nombreux marchands viennent s'y approvisionner; dans le contexte de notre ville, elle tient en effet à pratiquer des prix attractifs.

Dès le printemps, les expositions spéciales reprendront mais, en tous temps, une exposition permanente d'artistes divers offre déjà matière à voir.

C'est ouvert du lundi au samedi, tous les après-midi; M. Wirth pratique aussi l'achat et se rend volontiers à domicile pour des expertises ou autres demandes. (ib)

Galerie
Sonia Wirth-Genzoni

Av. Léopold-Robert 132, ☎ 039/26 82 25



TABLEAUX DE MAÎTRES
suisses et étrangers
Gravures anciennes
Achat - Vente - Echange

SUISSE

Conseil fédéral et mort des forêts Un rapport peut en cacher un autre

Mi-septembre, le Conseil fédéral rendait public l'état de santé des forêts. Douze millions d'arbres de toutes espèces malades. Quatorze pour cent de la forêt suisse atteinte. Mi-novembre, hier donc, le Conseil fédéral, par la bouche du chef du Département de l'intérieur Alfons Egli a divulgué les grands traits de la deuxième partie du rapport. Le document fait le point sur les soixante interventions parlementaires déposées sur ce «grave problème». Et il propose un catalogue de mesures. Une seule est agendée fermement: dès le 1er juillet 1985, les véhicules à moteur de la Confédération, pour l'administration, les PTT et les CFF, pour les instructeurs militaires ne seront acquis que s'ils sont équipés d'un catalyseur ou d'un système du même genre.

L'achat de véhicules avec catalyseurs pour équiper le parc de la Confédération postule la mise à disposition d'essence

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

normale sans plomb. Le catalyseur ne peut fonctionner, en effet, qu'avec une telle essence. Hors de l'administration, cette exigence limite singulièrement la généralisation du système, aussi longtemps que les pays européens ne mettront pas d'essence sans plomb sur le marché. Ce sera dès 1988, estime le Conseil fédéral, prêt à faire adopter alors des mesures plus sévères que celles en vigueur aux Etats-Unis depuis 1983, pour les gaz d'échappement.

Les véhicules fonctionnant au diesel ne seront pas oubliés. Souci de promotion de l'introduction «bénévole» des véhicules munis d'un catalyseur, avec la proposition, agréée par la commission du Conseil national, d'abaisser de six centimes par litre le prix de l'essence sans plomb. En prime, cette différence de prix devrait éviter une erreur dans la prise d'essence, qui mettrait «out» immédiatement le catalyseur. Tout cela n'est pas nouveau. Au surplus, la Confédération va recommander «par voie de circulaire», jusqu'au moment où le catalyseur sera obligatoire, aux cantons d'exonérer de l'impôt sur les véhicules les propriétaires d'une voiture équipée d'un catalyseur. Les deux cantons de Bâle et celui de Zurich emmènent un mouvement favorable qui se dessine en Suisse centrale.

Pour deux internés soviétiques Retour à la maison

Deux soldats soviétiques, transférés en Suisse par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont quitté hier la Suisse pour regagner l'Union soviétique, indique un communiqué publié par le CICR.

Les deux soldats avaient terminé leur période d'internement qui avait été fixée d'entente entre les deux parties. Ils avaient maintenu leur volonté de retourner dans leur pays. (ats)

DES RAPPORTS SVP

La voiture est donc dans le collimateur. Elle n'est pas seule. Le Conseil fédéral va s'intéresser aux motocyclettes, aux cyclomoteurs et aux transports publics. Comment? En commandant des... rapports. Le premier devra démontrer quelles possibilités s'offrent de réduire les gaz d'échappement des deux-roues. Le second décrira les «mesures appropriées» pour rendre attractif le transfert aux transports publics. Rapport encore et toujours sur la coordination entre les services de l'administration jusqu'à la coopération avec les organismes internationaux de l'environnement. Rapport sur l'environnement, apte à dégager «une stratégie appropriée»; comme le demandait la conseillère nationale Elisabeth Kopp.

Divers mandats seront donnés pour savoir s'il est possible d'introduire, par voie d'ordonnance, le décompte individuel des coûts de chauffage et d'eau chaude. Il s'agira de savoir s'il est indispensable de relancer la question d'un article constitutionnel sur l'énergie – la menace pèse sur les cantons – enfin, la

Le Conseil fédéral en bref

D'autre part, le Conseil fédéral a pris les décisions suivantes:

● AIDE HUMANITAIRE: celle de la Suisse se poursuivra pour les années à venir. Le Conseil fédéral a en effet approuvé un crédit de 440 millions pour une durée de trois ans, à partir du 1er juillet 1985. Le crédit actuel de 360 millions sera épuisé en janvier 85.

● TAXES POIDS-LOURDS: après les décisions de l'Allemagne de l'Ouest d'imposer les camions suisses dans ce pays, le Conseil fédéral a procédé à une première discussion. Il poursuivra ses délibérations lors d'une séance extraordinaire, mardi prochain en début de soirée.

● DÉMISSION: le Conseil fédéral déplore celle de M. Hans Kurt Oppliger, 58 ans, directeur de l'Office fédéral de l'organisation, qui prend une retraite anticipée pour raison de santé.

● RÉFUGIÉS: 1,8 million ont été accordés pour un projet de la Croix-Rouge suisse d'aide sociopsychiatrique aux réfugiés du sud-est asiatique dans notre pays. (ats)

Suisse va continuer de s'intéresser, dans le domaine international, à la lutte contre la pollution atmosphérique. En Suisse, des examens seront entrepris pour voir l'évolution des maladies, notamment des organes respiratoires, en relation avec la mort des forêts. Cette abondance de bois qui engorge le marché est à l'origine d'une autre mesure prévue par le gouvernement: un programme d'impulsion pour l'utilisation du bois dans la construction. Tel est ce catalogue qui s'adresse aux Chambres fédérales d'abord. (P Ts)

Fabrication sous licence du Leopard II Commission du National: oui

La Commission des affaires militaires du Conseil national a décidé hier par 17 voix contre 4 de proposer au plénum l'acquisition de 380 chars de combat Leopard II, avec une fabrication sous licence en Suisse de 345 unités.

Une minorité de la commission préconise toutefois un nouvel examen de la dernière offre de vente directe du fabricant allemand Krauss-Maffei et la nomination d'un directeur de projet indépendant. (ats)

Assurance-invalidité Le système des rentes revu

Créer un échelonnement plus nuancé pour les rentes AI est le vœu du Conseil fédéral qui a présenté hier son projet de deuxième révision de l'assurance-invalidité (AI). Il prévoit d'introduire des rentes d'un quart et de trois quarts en plus des demi et des rentes entières actuelles, ainsi que de verser des indemnités journalières pour les jeunes invalides suivant une formation professionnelle. Pour financer l'opération, le Conseil fédéral prévoit en outre d'élever le taux de la cotisation AI, la faisant passer de 1 à 1,1%.

Dans le système actuel, une rente entière est octroyée pour un degré d'invalidité de plus de 66% et une demi-rente pour un degré d'au moins 50%. Au-dessous, pas de rentes. Celles-ci sont octroyées en fonction de la capacité de gain. Selon le système en vigueur, une

personne bénéficiant d'une demi ou d'une rente entière peut la perdre si elle dépasse un certain gain en exerçant une activité. Il arrive donc que l'invalidité n'ait aucun intérêt à travailler.

Il s'agissait donc de nuancer cette distribution des rentes. Ainsi que l'a expliqué le conseiller fédéral Egli, le projet de révision institue un quart de rente pour un degré d'invalidité de 35% au moins, une demi-rente à partir d'un degré de 50%, trois quarts de rente dès 65% et une rente entière pour un degré d'invalidité de 80% et plus.

En outre, le Conseil fédéral prévoit de verser des indemnités journalières à tous les assurés suivant une formation professionnelle, y compris les jeunes gens qui ont entre 18 et 20 ans et qui n'ont pas encore d'activité lucrative. Car le premier but de l'AI est de permettre la réintégration des handicapés dans la vie active, ainsi que l'a rappelé M. Egli. (ats)

Personnes âgées et prestations complémentaires Augmentation en vue

Il faut encourager les personnes âgées malades à se faire soigner à domicile et aider celles qui ont des frais de maladie élevés en augmentant les prestations complémentaires à l'AVS-AI.

Tel est le sens de la révision de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI dont le Conseil fédéral a adopté le message hier. Coût de l'opération: environ 90 millions pour les cantons et 30 millions pour la Confédération.

Quelque 13% des rentiers AVS-AI ont bénéficié en 1983 de prestations complémentaires (PC). Soit près de 122.500 personnes. La limite du revenu pour bénéficier de telles rentes est fixée actuelle-

ment à 11.400 francs par année pour une personne vivant seule et à 17.100 francs pour les couples. Il existe cependant une catégorie de rentiers, ceux qui ont à supporter des frais élevés de maladie et de soins ou des frais de pension dans des homes, pour lesquels les PC ne suffisent pas. C'est pourquoi le Conseil fédéral propose, par une révision, d'augmenter d'un tiers les limites de revenus pour les bénéficiaires PC.

Mais attention: pas question d'une élévation générale des limites de revenu. La mesure serait trop coûteuse. La révision ne vise qu'à des améliorations dans le domaine des frais de loyer, de home et de maladie ainsi que dans celui des soins à domicile. (ats)

M maintenant

Du bois dont on fait le pouvoir

La mort des forêts permet de jauger de quel bois se chauffe le pouvoir. Et ce bois-là fait plutôt long feu qu'il ne flambe brillamment!

Ce n'est pas parce que les forêts meurent à un rythme plus rapide que prévu que la démocratie s'écarte de ses sentiers habituels. Il faut d'abord prendre conscience. Le Conseil fédéral, dans le document publié hier, prend à plusieurs reprises les Chambres à témoin qu'il considère l'affaire comme importante. Dont acte. Ensuite, il faut se demander comment agir. Puis savoir où agir. Autant de rapports à commander. Et on ne peut bousculer ni l'économie – le problème des catalyseurs est actuellement de son seul ressort, par exemple – ni les institutions lentes à démarrer. Dans ces conditions, que la Confédération décide de s'équiper en voitures «propres» au fur et à mesure du renouvellement de son parc paraît le geste minimum allant au-delà d'un catalogue de bonnes intentions. Même là, il y a évolution des mentalités, puisque la récente question d'une parlementaire n'avait reçu qu'une réponse évasive au Conseil national.

Il viendra un jour où on ne pourra plus juger le pouvoir sur de bonnes intentions. L'ironie se manifeste déjà. Lorsque le Conseil fédéral réclame un rapport sur le transfert des transports privés vers les transports publics, le citoyen a beau jeu de lui rappeler la hausse des tarifs des Chemins de fer fédéraux. La publication du budget de la régie et des prévisions pour les années à venir ne laisse planer aucune illusion. Les recettes dont les CFF ont besoin se trouvent dans la poche des usagers.

Parce que, durant trente ans au moins, on n'a pas songé un seul instant à une catastrophe écologique, la mort des forêts se paye le luxe d'aller bien plus rapidement que le train ou le Conseil fédéral. Voilà le drame.

Pierre THOMAS

Initiative «pour une protection efficace de la maternité» Maternité sous chiffres

Page 1

On s'accuse mutuellement, dans les camps des «supporters» de l'initiative et des adversaires, de ne prendre en compte qu'un aspect matériel des choses. Les deux camps entrent pourtant en philosophie. En philosophie politique du moins, qui ne s'écarte pas du classique schéma droite-gauche.

Pour les uns, à droite et au centre, la dimension de la politique familiale embrasse des secteurs vastes de la vie économique, alors que l'initiative se cristallise sur une disposition dont le volet le

plus contesté – le congé parental – favoriserait uniquement les couples ou les parents qui travaillent. Pour les autres, à gauche quasi-uniquement, puisque le centre politique incarné en Suisse par les démocrates-chrétiens pense en majorité avec les précédents, l'égalité des chances et la solidarité doivent être associées également dans cette branche de la politique familiale qu'est la maternité. Et si tous les travailleurs ne sont pas concernés, du moins tous seraient associés à l'entreprise.

QUESTION DE MOMENT

Le débat tombe, de surcroît, au mauvais moment. Pour les uns, ce «mauvais moment», ce sont les circonstances économiques défavorables. Les pouvoirs publics ne peuvent pas se charger d'une mission nouvelle. Les entreprises et les salariés ne peuvent pas supporter une augmentation de leurs charges sociales.

Pour les autres, le «mauvais moment» de la dénatalité doit être transformé en «bon moment» pour agir. Des chiffres ont été rendus publics la semaine passée: entre 1971 et 1983, la proportion des jeunes de moins de vingt ans a diminué alors que celle des personnes âgées de 65 ans ou plus a augmenté. Il y a douze ans, les premiers étaient trois fois plus nombreux que les seconds. Aujourd'hui, ils ne sont plus que deux fois plus nombreux, exactement. Surtout, en douze ans, le nombre des naissances a diminué: moins 23,5%, passant de 96.300 en 1971 à 73.700 en 1983. Le nombre moyen d'enfants par cent femmes est tombé de 203 à 152 aujourd'hui. Les statisticiens estiment que si cette valeur reste constante et que rien d'autre ne se modifie, elle entraînera un vieillissement démographique accru

et une diminution du nombre d'habitants.

Comment faut-il agir? Les uns et les autres ne sont pas d'accord sur les moyens à mettre en oeuvre.

UN POUR CENT DES SALAIRES

Que coûterait la mise en oeuvre de l'initiative? A l'intention des Chambres, le Conseil fédéral l'a calculé. Au total, 1200 millions de francs, soit un pour cent des salaires, en gros. Les pouvoirs publics devraient prendre en charge 20% des dépenses, soit 240 millions de francs. Les 960 millions restants seraient couverts par des cotisations paritaires, soit 0,4% pour employeurs et employés chacun. Le congé parental à lui seul représente près d'un demi-milliard de francs.

La Confédération, quant à elle, a prévu de subventionner par 170 millions de francs les frais supplémentaires occasionnés par la maternité dans l'assurance-maladie ordinaire. Théoriquement, Confédération et cantons devraient, pour moitié, se répartir la part des pouvoirs publics prévue par l'initiative.

P. Ts

● Prochain article: le «oui» de Valentine Friedli.

● Le plan social qui a été proposé aux travailleurs licenciés par la direction de Zschokke Wartmann SA, à Brugg, fait déjà l'objet de vives critiques. Selon le chef de la commission d'entreprise, M. Robert Frank, le plan est trop limité et trop peu détaillé. Filiale du groupe genevois de la construction Zschokke, la société Zschokke Wartmann a annoncé récemment son intention de licencier 150 employés.

FAITS DIVERS

Tessin: trafic de drogue Politicien arrêté

Le ministère public du Sopraceneri a décidé de traduire en justice le politicien d'Ascona (TI), Stelvio Stevenoni, impliqué notamment dans un trafic de drogue.

Agé de 58 ans, le conseiller communal tessinois devra répondre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, d'escroquerie, de falsification de document, de chantage et d'incitation à faux témoignage, a annoncé hier à Bellinzona le ministère public du Tessin. Stelvio Stevenoni, le fondateur du Parti radical de la Suisse italienne, est en état d'arrestation depuis le 10 septembre.

L'homme politique d'Ascona a joué le rôle d'intermédiaire entre un Suisse domicilié en Colombie et un trafiquant de drogue italien. Le Suisse expatrié en Colombie a été abattu en juillet 1983. Quant à l'Italien, il avait été arrêté par la police italienne alors qu'il était en possession de 200 grammes de cocaïne.

Stelvio Stevenoni aurait fourni au trafiquant une grande quantité de substance chimique destinée à couper la drogue. Il a aussi eu des contacts avec un étranger impliqué dans un acte grave de terrorisme et retrouvé sans vie, il y a quelques mois dans un pays dont le nom n'a pas été précisé.

TRIBUNAL SPÉCIAL À FRIBOURG

Cinq juges qui doivent composer un tribunal spécial, ont été élus hier par le parlement fribourgeois. Tous les juges fribourgeois ayant été récusés, cette instance particulière devra statuer sur une plainte déposée contre le juge fédéral Georges Scyboz. Les débuts de ce que les Fribourgeois ont coutume d'appeler l'affaire Morger datent d'avant la seconde guerre mondiale. A cette époque, la famille Morger aurait été victime d'une escroquerie portant sur plusieurs millions de francs. Le plaignant, M. Joseph Morger, reproche à M. Georges Scyboz, alors président du Tribunal cantonal, d'avoir outrepassé ses compétences et abusé de son autorité.

Débouté par le Tribunal de district de la Sarine, M. Joseph Morger s'est adressé à l'autre Tribunal cantonal, récusant l'un après l'autre tous les juges, ainsi que les différents présidents de tribunaux du district. Il se dit victime d'une machination.

KRIENS: FUSILS DE RETOUR AU BERCAIL

Les 21 fusils-mitrailleurs de l'armée suisse disparus depuis fin octobre alors qu'ils étaient transportés par les CFF de Einsiedeln à Interlaken, ont été retrouvés hier dans l'arsenal de Kriens (LU). Selon les CFF, la pseudo-disparition est imputable à un mauvais étiquetage de la palette de transport concernée. (ats)

printemps

VALABLE JUSQU'À SAMEDI

DISCOUNT



2.95

Jus d'orange «Jaffa Natur»
1 litre



3.30

Beurre de table
200 g



3.50

«Royal Dansk»
Biscuits danois
au beurre
Boîte 250 g

Bergerac AC,
M. Coxé & Fils,
1981, 70 cl



4.90

Profitez de nos rabais
de quantité:
24 bouteilles assorties 3%
48 bouteilles assorties 5%
96 bouteilles assorties 10%

ORANGES BLONDES D'ESPAGNE

le kg **1.70**

SALADE PARISIENNE

la pièce **-.65**

COCORICO, œufs bruns de France qualité A

les 10 pièces **1.50**

En vente également à innovation Le Locle et St-Imier

Le Comité de l'Association pour la défense des chômeurs invite cordialement les chômeurs et les travailleurs à la fête

ouverture de la nouvelle permanence et du Centre de rencontre des chômeurs

le:

vendredi 23 novembre 1984, 19 heures

Rue de la Ronde 21, 1er étage
La Chaux-de-Fonds 30013

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Le spécialiste pour vos supports et chaussures sur mesure




Modèles spéciaux pour pieds sensibles et pour porter avec supports plantaires. DAMES - MESSIEURS - ENFANTS

Magasin spécialisé mode-sport

despland

Chaussures Bottier-Orthopédiste diplômé
2022 Bevaix - Parcage facile - Tél. 038/46 12 46
Fermé le mercredi après-midi - Reçoit sur rendez-vous. 28-353

OFFRES D'EMPLOIS



La Fédération des paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds

cherche pour date à convenir et pour une période expérimentale de 3 ans

animateur de jeunesse à mi-temps

Nous demandons:

- CFC (niveau éducateur ou pédagogue)
- intérêt pour les activités de notre église
- disponibilité au dialogue avec les jeunes

Ecrire avec prétentions de salaire au président du Consistoire, M. Jean-Pierre Moesch, rue Abraham-Robert 42, 2300 La Chaux-de-Fonds. 29746

(Une des nombreuses idées du jubilé de Vêtements Frey.)

Si votre rythme ne ralentit guère durant l'hiver. Polarcoat bien chaud, fr. 198.-.



Notre 75^e anniversaire est aussi un jubilé des prix raisonnables:

Vous apprécierez la chaleur de cette veste thermo que l'on peut malmener sans l'abimer, pratique avec ses poches en sur-nombre, idéale pour toutes les sorties hivernales. Sa capuche (amovible) et son tissu hydrofuge vous protégeront contre la pluie et les bourrasques de neige. En gris et olive-moutarde. Pour fr. 198.-.

Pour madame et monsieur - mode et qualité.

75 ANS ANNI JAHRE

Frey

Vêtements Frey.

OFFRES D'EMPLOIS

Membre du groupe SELECADRES fondé en 1956

HORLOGERIE

Une petite fabrique d'horlogerie, dynamique et en pleine expansion, héritière d'une longue tradition orientée exclusivement vers le «haut de gamme», nous a mandaté pour la recherche et la sélection de son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

auquel seront confiées des tâches variées dans les domaines de l'administration générale et de la gestion du personnel.

- CFC employé de commerce
- quelques années d'expérience pratique d'une fonction semblable, de préférence dans l'industrie
- aptitude à utiliser l'informatique comme instrument de gestion moderne
- bon organisateur, sens de l'initiative
- tempérament de chef
- Veuillez adresser vos offres sous réf. N° 2002

CARRIÈRES met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.

Carrières

47, ch. des Fleurettes
1007 Lausanne
021/27 47 05

Joliat
INTERIM SA
engage tout de suite
tous corps
de métiers
pour l'industrie et le bâtiment.
Travaux en Suisse et à l'étranger.
Conditions exceptionnelles.
Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

La Troupe du Coq à l'Ane de La Chaux-de-Fonds cherche pour son prochain spectacle amateur

acteurs 30-40 et 50-90 ans ou plus...

actrice 25-40 ans

régisseur

Envoyer vos offres à case postale 14, 2613 Villaret ou ☎ 039/41 36 62, la journée.

Hasler Frères SA

entreprise active dans le pesage et le dosage électronique, désire engager pour son bureau technique électrique, entrée immédiate ou date à convenir

dessinateur-constructeur

spécialisé en appareillage électrique et électronique.

Bonnes connaissances en installations industrielles nécessaires (analogique et numérique).

Expérience de quelques années dans l'industrie et dans un bureau technique souhaitée.

D'autre part, nous cherchons encore un jeune

dessinateur

avec connaissances du matériel électrique pour exécuter les documents de fabrication (plan, schémas, etc...), d'équipements de commande et de régulation.

Faire offres écrites à: **HASLER FRÈRES SA,**
2013 Colombier, ☎ 038/41 37 37

87-326

ASULAB SA, Laboratoire R & D du groupe ASUAG-SSIH, à Neuchâtel, cherche

un ingénieur en électronique EPF

(ou compétence équivalente), pour son groupe Systèmes.

En collaboration avec une petite équipe d'ingénieurs, il sera chargé de proposer et de démontrer la fiabilité de nouveaux concepts pour des systèmes associant au circuit intégré divers types de microcapteurs, des micromoteurs ou des transducteurs acoustiques.

Quelques années d'expérience dans le développement des circuits sont souhaitées, une bonne connaissance des programmes de simulation et de leur utilisation serait un avantage.

un laborant en physique

pour son groupe de recherche dans le domaine des affichages à cristaux liquides.

Dans le cadre de cette activité, notre futur collaborateur sera chargé de la caractérisation et des tests de nouveaux composés faisant appel à une grande variété de techniques expérimentales.

un technicien

pour son groupe Laser-Optique,

possédant un CFC de mécanicien de précision ou MAET.

Notre futur collaborateur sera appelé à participer aux développements de nouveaux procédés et appareils pour le traitement des matériaux et d'usinages par laser.

Langues: français et/ou allemand, anglais technique.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et certificats à la Direction d'ASULAB SA, Passage Max-Meuron 6, 2001 Neuchâtel, ☎ 039/21 21 25.

28-12

Pizzeria 1er-Mars

Cernier

cherche pour tout de suite

sommeliers

(1 permis à disposition)

connaissant les deux services.

☎ 038/53 21 77.

30292

BOUCLEDOR SA Genève

recherche dans le cadre de son expansion, un(e)

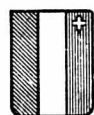
chef d'atelier de polissage

connaissant parfaitement le polissage des boîtes, bracelets et boucles en acier et or, et des

polisseurs(euses)

☎ 022/33 21 50, interne 25

18-44756



DÉPARTEMENT DES FINANCES

Afin de pourvoir un poste devenant prochainement vacant, nous cherchons pour le service juridique, à Neuchâtel, deux

JURISTES

Un des postes est envisagé pour une durée limitée, qui sera déterminée ultérieurement.

Exigences:

- licence en droit
- brevet d'avocat
- intérêt pour le droit administratif.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: dès que possible.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplôme et de certificats, doivent être adressées, à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 novembre 1984.

28-119



La Ville de La Chaux-de-Fonds

met au concours un poste de

secrétaire de direction

Nous demandons:

- maturité commerciale, CFC d'employée de commerce ou titre équivalent
- expérience dans le travail de secrétariat
- très bonnes connaissances de la sténographie et de la dactylographie
- capacité de rédiger seule
- facilité de contact
- connaissance de l'allemand souhaitée

La personne que nous recherchons doit être expérimentée et capable d'initiative. Elle devra faire preuve d'une grande conscience professionnelle et de beaucoup de discrétion dans l'exercice de son activité.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié, susceptible de convenir à une personne sachant prendre des responsabilités et pouvant travailler de façon indépendante
- traitement: classes 8-7-6 de l'échelle communale

Entrée en fonction:

à convenir.

Toutes informations concernant ce poste peuvent être demandées à M. Jean-Martin Monsch, chancelier communal, ☎ 039/21 11 15. Discrétion assurée.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et références, doivent être adressées à la direction de l'Instruction publique, rue de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 7 décembre 1984.

30097

Important holding multinational avec siège dans le bassin lémanique, cherche pour son département informatique équipé de plusieurs systèmes de la gamme IBM/3X

allrounder

comme remplaçant du chef de département.

Nous offrons:

- activité à responsabilités élevées au sein d'une petite équipe dynamique
- possibilités intéressantes de formation continue
- voyages à l'étranger
- rémunération en fonction du poste.

Nous demandons:

- bonne formation de base commerciale
- âge entre 28 et 35 ans
- connaissance du matériel IBM/3X
- pratique d'analyse et de programmation d'au moins 3 ans
- aptitude à conduire des projets d'une manière indépendante

- langues français, allemand et anglais

Si vous êtes intéressés par ce poste, nous vous prions de faire vos offres, avec les documents habituels, à

Mme U. Straessle, ARES N.V.

Chemin des Chalets

1261 Chavannes-de-Bogis. 22-62118



L'annonce, reflet vivant du marché

UNION CARBIDE

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE COMPTABLE

Nous sommes à la recherche, pour notre usine de piles alcalines à La Chaux-de-Fonds, d'un(e) employé(e) de commerce ou un(e) comptable ayant de solides connaissances de comptabilité générale et dont les responsabilités principales sont les suivantes:

- comptabilité générale
- établissement mensuel du bilan et des comptes d'exploitation
- comptabilité fournisseur
- le suivi et la réconciliation des investissements et inventaires
- aptitude à diriger une petite équipe de collaborateurs.

Pour satisfaire aux exigences du poste, la personne devrait avoir:

- une bonne expérience dans un service de comptabilité ou avoir travaillé dans une fiduciaire (minimum 3 ans dans les 2 cas)
- être en possession d'un CFC, (maturité commerciale souhaitée)
- avoir le sens des responsabilités, de l'initiative et sachant travailler de manière indépendante,
- notions d'informatique
- connaissance du package comptabilité IBM serait un avantage.

Nous offrons des prestations sociales d'avant-garde (fonds de prévoyance avec assurance-vie, restaurant d'entreprise, etc.)

Si vous êtes intéressé(e), nous vous prions de nous soumettre vos offres écrites, avec prétentions de salaire, 2 photos-passeport et documents d'usage à:

UNION CARBIDE EUROPE SA

Le Chef du personnel

43, rue L.-J.-Chevrolet, 2300 La Chaux-de-Fonds 91-544

Nous cherchons pour notre magasin de La Chaux-de-Fonds, avec date d'entrée à convenir, un(e)

vendeur(se) en TV - radios - Hi-Fi - (photo)

Bien que l'expérience de la vente soit une de nos conditions, nous engageons également des candidats capables d'autres branches. Aux conditions d'engagements se situant au-dessus de la moyenne s'ajoutent un salaire intéressant, se rapportant à la prestation.

Une offre de marchandise variée et intéressante, un service technique prompt et consciencieux ainsi que des possibilités de perfectionnement sont les conditions qui vous permettront d'exercer votre profession avec beaucoup de plaisir et autant de succès.

Nous attendons de vous que vous fassiez preuve d'initiative et d'engagement, que vous ayez des facilités dans le contact avec la clientèle et de la compréhension vis-à-vis de ses désirs.

De plus amples informations vous seront communiquées lors de notre premier rendez-vous.

Veillez faire vos offres de services avec prétentions de salaire à l'attention de M. Hehlen.

30096

RADIO TV STEINER

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant cherche
sommelier
pour salle à manger
☎ 039/28 62 87. 30361

Nous cherchons un
technicien en microtechnique
avec si possible quelques années d'expérience dans la construction de calibres quartz-analogiques et mécaniques.
Formation: technicien ou dessinateur en microtechnique
Date d'entrée: à convenir
Ecrire avec curriculum vitae à F. Piguet SA, rue Le Rocher 12, 1348 Le Brassus, ☎ 021/85 40 44. 22-62037

Nous cherchons une
vendeuse
pour notre centre à coudre et à tricoter de La Chaux-de-Fonds.
Bonnes possibilités de promotion pour une candidate qualifiée.
Permis de conduire indispensable.
Si vous aimez la mode et la couture, mettez-vous en rapport avec nous:
F.W. Klein SA, Importateur général Singer + Visa, Mlle Meier, ☎ (01) 391 71 17. 152-81104

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir:
**boulangier
boulangier-pâtissier
pâtissier**
Ecrire à Boulangerie-Pâtisserie Paul Jörg, Serre 56, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 27 66. 30253

Restaurant DSR
Chemin-de-Fer 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 04 34
cherche
garçon de cuisine
(avec permis)
Entrée: 1er décembre 1984

Hôtel-Restaurant (près de Morat) cherche
jeune fille
comme serveuse. Horaire à convenir. Très bon salaire.
☎ 037/73 14 08. 30295

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

GARAGE DES **3** ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81

Le Locle
Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

URGENT, nous cherchons MENUISIER-CHARPENTIER (aide) et autres corps de métiers. Prestations et conditions sociales élevées
ICEA SERVICE
Placement de personnel fixe ou temporaire
2540 Granges Tél. 065 531003

Je cherche un
électricien-mécanicien
qualifié, ayant des connaissances de bobinage. Capable de travailler de façon indépendante.
Entrée tout de suite ou à convenir.
☎ 039/28 48 90. 29817

Cherchons au Locle
décolleteur
S'adresser à **LIENGME SA**
Girardet 10 ☎ 039 31 36 16 91-30695

Je cherche
EXTRA
pour fins de semaines.
☎ 039/32 10 37 91-32416

Petite entreprise du secteur de la décoration cherche à engager pour divers travaux de polissage, peinture, découpage, etc., un
aide-mécanicien
excellent bricoleur ou personne à former par nos soins.
Prendre rendez-vous par téléphone au 039/23 76 06. 30259

URGENT !
Nous cherchons pour places fixes région La Chaux-de-Fonds
SECRÉTAIRES
Bilingue (fr. + all.) et (fr. + angl.)
Prenez au plus vite contact avec nous pour de plus amples informations
Attention nouvelle adresse: 87-547
OK PERSONNEL SERVICE SA
St-Maurice 12 - 2000 Neuchâtel
038/24 31 31
PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

Bonne nouvelle pour l'amateur d'exclusif qui voit les choses en grand.



Giugiaro a dessiné une voiture généreuse d'espace et d'élégance.



Prenez place dans plusieurs de ces voitures de la classe dite «compacte». Vous comprendrez bien vite, une fois installés, à quel point on a gagné des centimètres à l'extérieur. Si cette impression ne se manifeste pas dans la Lancia Delta 1600, mais si l'on y remarque en revanche beaucoup d'autres choses, c'est principalement dû au talent de Giorgio Giugiaro. Il est parvenu à combiner un espace intérieur

généreux à une ligne incomparablement élégante. Cette ligne élégante, précisément, ne se limite nullement aux uniques aspects pratiques ou esthétiques. La technique est un atout important de la Lancia Delta. Et ce sont les techniciens de Lancia qui s'en sont chargés. En appliquant toute l'expérience sur le plan des suspensions, du châssis et de l'ensemble moteur-transmission acquise au cours des cham-

pionnats du monde des rallyes pour marques que Lancia a gagnés à cinq reprises. Tout concessionnaire Lancia sera fier de vous présenter ce résultat étonnant et détonant lors d'une visite et d'un galop d'essai. Et soyez généreux avec le temps que vous lui accorderez!

LANCIA DELTA GT
Lancia, cinq fois Champion du monde des rallyes pour marques.

La Delta GT (105 ch) est équipée d'un moteur transversal, d'un arbre à cames en tête et coûte Fr.17'790. De série, allumage électronique, boîte 5 vitesses, suspension indépendante sur les quatre roues, traction avant, Check-Control, volant réglable en hauteur et essuie-glace arrière. La Delta 1500 (85 ch), coûte Fr.15'990. Sur demande, la 1500 est livrable avec transmission automatique.

**Nous sommes toujours plus
avantageux!**

Demain vendredi, 23.11., et samedi, 24.11.84

10%

de rabais
sur les vins
et champagnes

à partir d'un achat de 12 bouteilles de votre choix

vient d'arriver!
Vin rouge français

**Beaujolois
Primeur**
a. c. 1984

4.95

7 dl

Beefburger

préparé avec de la viande de bœuf,
surgelé

seulement
2 pièces
180 g **1.95**

(100g 1.09)

Coupe Caramel

glace vanille et noisette
avec sauce caramel

4 portions **3.80**

600 ml

Bonita

pâtes aux œufs frais
● Nouilles 4 mm
● Penne

~~1.85~~
1.25

500 g

Margarine Planta

DUOPACK

~~4.10~~
3.50

2x250 g

Rastquik

Boisson instantanée au cacao
~~11.95~~
9.95

2 kg

Cuisse de volaille

(dinde)
à manger
froid ou chaud
400 g **2.75**

(100g -69)

Café Hag

café en grains
~~3.15~~
3.55

200 g

Colgate Gel

dentifrice
DUOPACK
~~3.80~~
4.45

2x100 g

Thomy

● Moutarde, 200g 1.50 2x200g **2.40**
mi-forte ~~3.60~~
● Mayonnaise, à la française
265g 2.30 2x265g **3.70**

(100g -70)

Dolly Supersoft

papier hygiénique
3-couches
10x200 feuilles **4.95**

~~5.65~~

DENNER
SUPERDISCOUNT

Martini

● Rosso ● Bianco

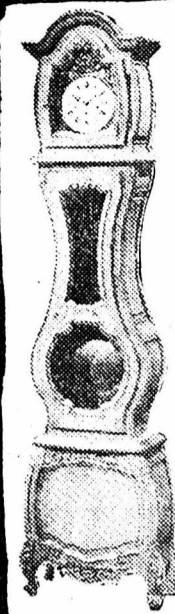
Achetez maintenant

No 1
dans les spiritueux!

1 litre

En raison de la nouvelle loi sur les alcools nous ne
pouvons plus indiquer les prix. Seulement dans les
filiales disposant d'une patente de spiritueux.

44-52



Inauguration

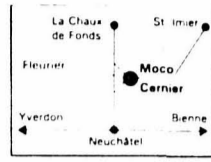
23 novembre de 16 h à 21 h
avec le verre de l'amitié

**EXPO
morbiers**

ARSENE DE LA COMBE

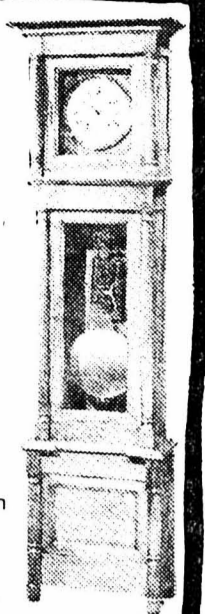
chez **moco
meubles
Cernier**

Tél. (038) 53 32 22



Réservation
jusqu'à
Noël

80-722



Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

Emprunt en francs suisses



**New South Wales
Treasury Corporation**

Sydney, Australie

avec cautionnement solidaire du

**Etat de Nouvelle-Galles du Sud
Australie**

L'émettrice est propriété à 100% de l'Etat et est entièrement intégrée dans le Ministère des Finances de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud. La fonction est le financement centralisé des entreprises de droit public de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud (par exemple la société électrique).

Les 20 plus grandes entreprises d'Etat, et débitrices de Treasury Corporation, ont atteint un revenu de A\$ 7,4 milliards (fr.s. 16,2 milliards) au cours de l'exercice ayant pris fin au 30 juin 1984. Les revenus de ces entreprises d'Etat couvrent en priorité les emprunts contractés par Treasury Corporation.

L'Etat de Nouvelle-Galles du Sud est, avec 5,4 millions d'habitants, le plus peuplé des six états fédéraux qui, avec le district de la capitale et le Territoire du Nord, constituent le Commonwealth d'Australie. Il se situe dans la partie sud-est du continent australien et comprend une superficie de 800 000 km².

L'économie de Nouvelle-Galles du Sud est la plus large et la plus importante de tous les états fédéraux australiens. Comme dans toute économie hautement développée, le secteur des prestations de services est, avec 72% du produit social brut, le plus important. L'industrie de transformation contribue au PSB de NGS pour 21%, l'agriculture pour 4% et l'exploitation minière pour 2,6%. Sydney est la capitale et aussi la métropole commerciale ainsi que le plus important centre financier d'Australie.

5 3/8% Emprunt 1984-94 de fr. 150 000 000

Prix d'émission: 99,50% + 0,3% timbre fédérale de négociation

Durée: 10 ans au maximum

Fin de

souscription: 26 novembre 1984, à midi

Coupons:

obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 nominal.

Coupons:

coupons annuels au 14 décembre.

Remboursement:

rachats annuels au cas où les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1989 avec des primes dégressives commençant à 101,5%; pour des raisons fiscales à partir de 1985 avec des primes dégressives commençant à 102%.

Libération:

14 décembre 1984.

Cotation:

sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Numéro

de valeur: 639.710

Impôts:

Intérêts, capital et prime éventuelle sont payables sans déduction d'impôts ou de taxes australienne présents ou futures.

Un extrait du prospectus paraîtra le 22 novembre 1984 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans les «Neue Zürcher Zeitung» et «Basler Zeitung». En outre, à partir du 22 novembre 1984, le prospectus d'émission détaillé peut être obtenu auprès des guichets des banques soussignées.

Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

Crédit Suisse

Union de
Banques Suisses

Société de
Banque Suisse

Banque Populaire
Suisse

Banque Leu SA

Groupement des
Banquiers Privés Genevois

A. Sarasin & Cie

Société Privée de
Banque et de Gérance

Groupement de
Banquiers Privés Zurichois

Union des Banques Cantionales Suisses

Amro Bank und
Finanz

Banca della
Svizzera Italiana

Banque Bruxelles
Lambert (Suisse) S. A.

Banque Nationale de
Paris (Suisse) S. A.

Deutsche Bank
(Suisse) S. A.

Handelsbank N. W.

Lloyds Bank Inter-
national Limited

Manufacturers
Hanover (Suisse) S. A.

The Royal Bank of
Canada (Suisse)

Sumitomo Trust Finance (Schweiz) AG

ECONOMIE

T

topo

Du fluor sur notre mordant

Investir et moderniser aujourd'hui, c'est être compétitif demain. Mais, ce qui est bon pour l'avenir est coûteux pour le présent.

Une évidence dont la preuve nous est fournie dans l'actualité en Suisse comme en France. En recherche d'un équilibre de leur balance commerciale, en recul après trois mois satisfaisants, nos voisins ont donc acheté beaucoup plus à l'étranger qu'ils n'ont vendu à l'étranger.

Or, plus la nécessité de se rapprocher de l'équilibre entre achats et ventes à l'étranger se fait sentir, plus la rigueur s'alourdit.

Pour la France, moderniser les moyens de production nationaux signifie d'abord acheter au prix fort, les devises étrangères indispensables. Car, même en acquérant à l'intérieur du pays la plus grande part possible d'équipements, il faut savoir que pour chaque centaine de francs facturés par les industries de biens d'investissement, près de la moitié est repayée à l'étranger, aux fournis-

seurs de matières premières ou de matériels lourds.

Le déficit extérieur français s'explique donc par une croissance d'achat de matériels, conséquence de la reprise des investissements notée ces derniers temps. Encore que le cap sur l'amélioration soit maintenu: des plus de 90 milliards de déficit en 1982, on est descendu à 43 milliards de francs français en 1983 et l'on calcule à Paris que l'on ne dépassera pas 25 à 30 milliards de déficit en 1984.

Ce qui est valable pour la France l'est aussi pour notre pays.

Aussi, ne faut-il pas s'alarmer de l'augmentation du déficit du commerce extérieur de la Suisse, en augmentation en octobre (voir L'Impartial d'hier). Une économie qui se modernise, ou se trouve sur la voie de la relance, sans avoir à l'intérieur le soutien de puissantes industries productrices de matières premières ou d'équipements commence par peser sur le mauvais plateau de la balance commerciale, avant de rapporter à l'exportation.

A ce titre le travail, la valeur ajoutée chez nous reste très importante et, ne serait-ce qu'à cet égard, la notion de qualité suisse doit être apremment défendue. Car en Suisse comme dans tous les pays, à part quelques exceptions dont une nommée Hong-Kong, c'est sur le plan des exportations, point stratégique de l'économie s'il en est, que la fragilité demeure la plus grande. Et sans compétitivité, ce délicat maillon de la chaîne est menacé de rupture. Investir et moderniser aujourd'hui c'est se préparer à être plus agressif sur les marchés, c'est mettre du fluor sur le mordant de nos industries.

Roland CARRERA

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, les actionnaires de la Banque Hofmann SA, à Zurich, ont approuvé mercredi une augmentation du capital-actions de la société, qui passera de 15 à 20 millions de francs par ponction dans les réserves. Les 5000 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de 1000 francs pièce auront droit au dividende dès le 1er janvier 1985, annonce la banque dans un communiqué. La Banque Hofmann est une filiale à cent pour cent du Crédit Suisse.

La hausse des prix a été de 0,4% aux Etats-Unis au mois d'octobre, a annoncé le gouvernement américain. Cette hausse porte l'inflation depuis le début de l'année à 4,2%. Ce sont les prix du carburant (plus 1,8%) qui ont le plus contribué à la hausse d'octobre.

Le groupe italien EniChem projette la création d'un bureau de vente en Suisse, sous l'appellation Eni Chemical SA. Comme l'a indiqué le géant italien, le bureau de marketing international qui est déjà implanté à Kilchberg a nettement contribué depuis 1983 à l'amélioration des résultats du groupe.

Selon le directeur de la Banque Nationale La place financière suisse reste solide

La place financière suisse n'est pas encore à bout de forces, estime Fritz Leutwiler. Les revendications des banques privées ne sont pas très agréables à entendre, a indiqué hier le président de la Banque Nationale Suisse (BNS) devant un groupe de journalistes économiques zurichois.

Une commission de la BNS est actuellement en train d'étudier une révision possible du droit de timbre, et de se pencher également sur la capacité concurrentielle de la place financière suisse. Les résultats de ces études seront transmis au Département des finances par la

BNS. Les impôts prohibitifs, qui empêchent la réalisation d'affaires en Suisse, doivent être supprimés, a dit M. Leutwiler.

Mais les inquiétudes à propos de la santé de la place financière helvétique sont exagérées. On oublie, par exemple, de noter que la taxation du bénéfice des banques est relativement faible en Suisse, en comparaison internationale, a rappelé le président de la BNS. Par ailleurs, les banques privées peuvent aussi améliorer elles-mêmes leur situation en réduisant leurs marges. Elles bénéficient en outre de la stabilité politique du pays et de la qualification élevée du personnel.

A propos de la redistribution du bénéfice de la BNS à la Confédération et aux cantons, M. Leutwiler a indiqué que la question n'est pas encore prête d'être résolue, malgré les propositions faites par la BNS elle-même. D'ailleurs, a rappelé le président, les pressions dans ce sens proviennent non pas de la Confédération mais des ministres cantonaux des finances. (ats)

En Grande-Bretagne Nouvelle grande étape des dénationalisations

Le gouvernement britannique s'appête à vendre ce mois-ci sur plusieurs grandes places boursières mondiales un peu plus de la moitié des actions de British Telecom (BT), la compagnie nationale du téléphone en Grande-Bretagne.

Il espère recueillir plus de 3,5 milliards de livres sterling de cette opération, la plus ambitieuse jusqu'ici de la campagne de dénationalisations du premier ministre Margaret Thatcher. (ats, reuter)

France: accroissement du déficit budgétaire

Le déficit budgétaire de la France en 1984 s'élèvera à 144,4 milliards de ff, contre une estimation initiale de 125,8 milliards, ce qui représentera 3,3% du produit intérieur brut estimé pour cette année, a déclaré M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, ministre des Affaires européennes, à l'issue du Conseil des ministres.

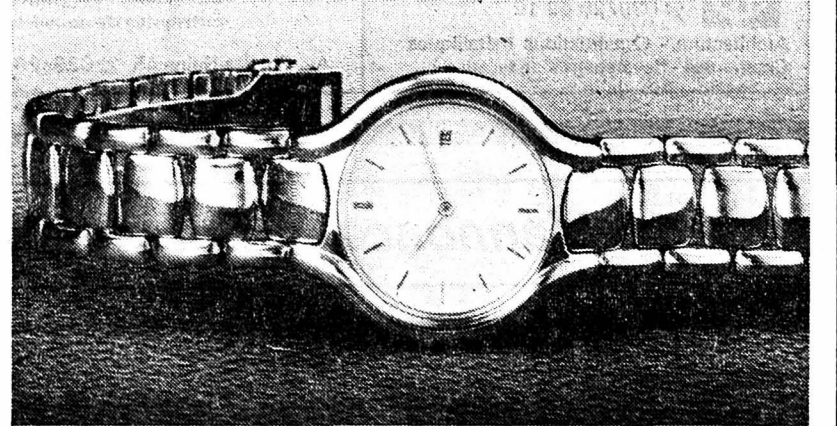
M. Dumas a indiqué que cet accroissement du déficit provenait en grande partie d'un alourdissement de 20 milliards de ff, à la charge de la dette dû à une baisse moins rapide que prévue des taux d'intérêt, ainsi que d'une révision en baisse de 10,6 milliards de ff. des recettes fiscales. Ceci en partie compensé par des annulations de crédits entraînant finalement un accroissement du déficit de 18,6 milliards. (ats, reuter)

Durant la deuxième décennie du mois de novembre, les avoirs en comptes de virements de la Banque Nationale Suisse (BNS) ont diminué de 50 millions pour s'établir à 7,4 milliards de francs. Les réserves de devises ont diminué de 0,5 milliard de francs à 31,5 milliards, les crédits croisés (Swaps) échus n'ayant été que partiellement renouvelés. Le recul de 422 millions à 22,8 milliards des billets en circulation entraîne un relèvement des liquidités de 0,5 milliard, indique dans un communiqué la Banque Nationale Suisse.

La volonté d'une relance des relations économiques bilatérales italo-suisse figure en filigrane du symposium qui se tiendra jeudi à Milan et auquel participera le chef du Département fédéral de l'économie publique M. Kurt Furgler.

PRODUIT

Loin du superficiel et de l'éphémère



Hors du temps, loin du superficiel et de l'éphémère annonce Ebel en présentant sa dernière née. Ronde, parfaitement sobre, aux lignes épurées et douces, Beluga est une montre en or étonnante. Deux lignes parallèles issues du bracelet, à la trajectoire symétrique se séparent pour laisser apparaître un cadran où la seule extravagance vient des index. Des petits saphirs ou des gouttes d'or indiquent l'heure avec élégance.

Le moindre détail suggère la recherche de la beauté et de la nouveauté. Invisible, l'attache du bracelet est astucieuse. Car, de l'allure sport avec son bracelet en cuir étanche ou croco mat, Beluga devient, grâce à un geste simple, sophistiquée en revêtant son bracelet en or, unique et exclusif, composé de maillons qui ressemblent à des petits coussins d'or.

BOURSE

Table with multiple columns showing stock market data for NEUCHÂTEL, HORS BOURSE, ACTIONS SUISSES, ACTIONS ÉTRANGÈRES, and various international indices.

Table showing exchange rates for BILLETS (CHANGE), DEVICES, and MARCHÉ DE L'OR.

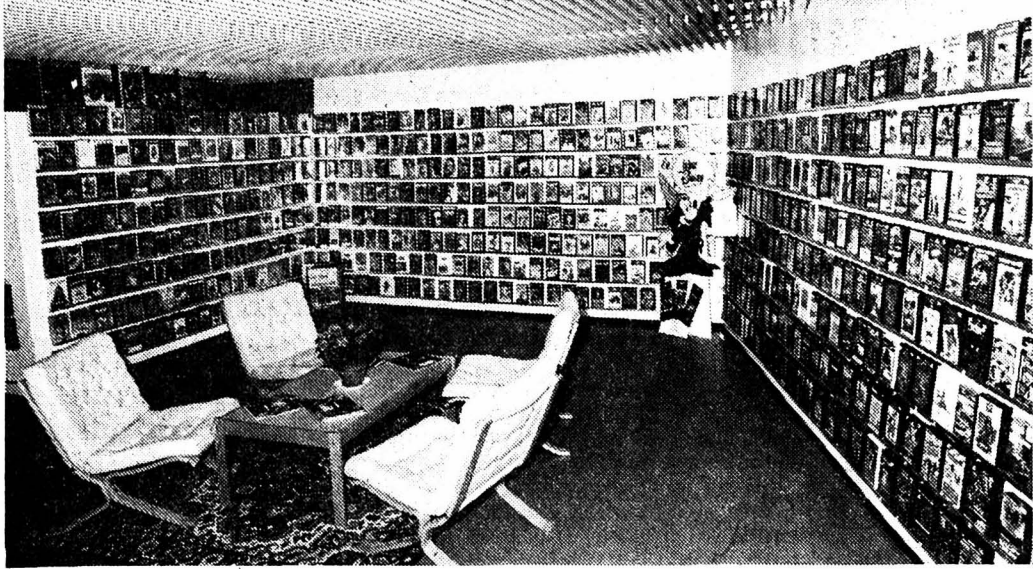
Table showing stock market data for NEW YORK, TOKYO, and CANADA.

Summary box containing exchange rates for DM, FF, US, and gold prices, along with DOW JONES index information.

NOUVEAU VIDEO CLUB

VIDEO-CENTER CHEZ MICHEL

Hôtel-de-Ville 10
La Chaux-de-Fonds



Bureau d'ingénieurs Bongini, Bassets 67 - Bureau technique: J.-P. Pipoz, Emancipation 48 - Circuit TV interne et stéréophonie: Philips SA Gland

Après transformations, nous ouvrons le plus grand vidéo club de Montagnes neuchâteloises

Nous vous offrons: espace, plus de 90 m²
Tranquillité - Choix - Discrétion

Prochainement ouverture du BAR À CAFÉ ainsi que la location et la vente des CASSETTES PHILIPS pour JEUX «VIDEO-PAC».

Le plein d'essence, le plein d'images

Chez nous, vous pouvez louer un film par jour pendant 3 ans, sans jamais revoir le même

Nouveau: Walt-Disney Club

Notre spécialité: Toujours les dernières nouveautés, les plus grands titres, etc.

Heures d'ouverture: 8 h à 20 h, samedi compris

<p>Bureau d'ingénieurs civils Bongini ing. SIA, dipl. EPFZ La Chaux-de-Fonds</p>	<p>MIROITERIE - VITRERIE DU MANÈGE Wermuth & Studer La Chaux-de-Fonds 24, rue du Manège ☎ 039/23 43 62</p>	<p>M. Lambert & T. Guyot Maçonnerie - Carrelage - Plâtrerie Cure 7, ☎ 039/28 67 91</p>	<p>Un partenaire sûr Société de Banque Suisse Le Locle, La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Paul Steiner SA Construction métalliques - Charpentes - Revêtements de façades - Éléments préfabriqués ☎ 039/28 24 26</p>
<p>Bureau technique J.-P. Pipoz Emancipation 48, ☎ 039/28 69 12 Architecture - Constructions métalliques Charpentes - Revêtements de façades</p>	<p>Gilbert Leuba Etanchéité - Ferblanterie Entreprise de couverture Av. Charles-Naine 45, ☎ 039/26 60 87</p>	<p>Transports multibennes R. TANNER Hôtel-de-Ville 122, ☎ 039/28 78 28</p>	<p>Bâtiment - Carrosserie - Industrie Jallut S.A. Couleurs et vernis - Beaux arts Jaquet-Droz 10, ☎ 039/23 17 10</p>	<p>GM G. METZGER S.A. CHAUFFAGES CENTRAUX INSTALLATIONS SANITAIRES La Chaux de Fonds Tél. 039 23 15 51</p>

L'annonce, reflet vivant du marché

FUST

Garantie de prix: Argent remboursé si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Electroménagers Cuisines Salles de bains

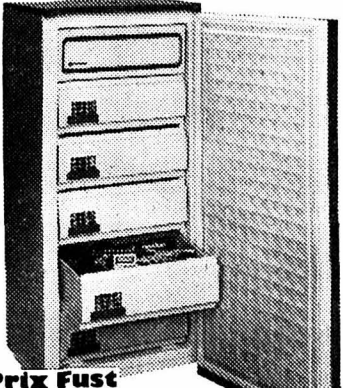
Lave-linge Indesit 2091



Prix Fust **699.-**
Location Fr. 39.-/ms.

Capacité 4-5kg linge sec, programmes: linge à cuire, couleurs et fibres synthétiques, peut être connecté partout.

Congélateur-armoire Bauknecht GKT 2024



Prix Fust **598.-** Location Fr. 33.-/ms.

Capacité 180/155l. Indication de temps, touche congélation rapide, 3 lampes-témoin.

Lave-vaisselle Novamatie GS9



Prix Fust **1398.-**
Location Fr. 78.-/ms.

10 couverts, cuve en acier inox 18/8, automatique à un interrupteur, 5 programmes, programme spécial pour porcelaine fine, anti-calcaire incorporé, normes suisses, commutable, 220/380 V/10 A

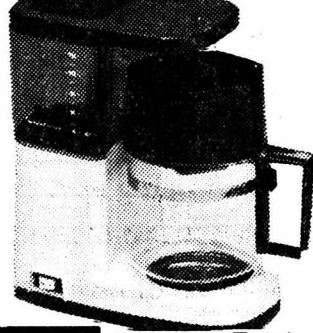
Cuisinière Bosch EH549S



Vedette Fust **548.-**
Location Fr. 31.-/ms.

cuisinière à 4 plaques avec plaque rapide, zone vitrée. Eclairage intérieur. Tiroir à ustensiles.

Machine à café automatique Moulinex



TIPIQUEMENT Fust **39.-**

pour 12 tasses, avec réservoir transp., couvercle protège-arome et plaque chauffante inox avec thermostat.

Aspirateur Siemens Super 52



Prix Fust **198.-**

Boîtier compact avec large protection latérale, enroulement câble automatique, beaucoup d'accessoires avec buse Super-Polymatiques.

Prolongation de garantie possible pour 2-, 3-, ou 5 ans! Notre personnel qualifié est là pour vous renseigner!

Plus de 20 000 appareils électroménagers en stock!
Durée de location minimum 3 mois

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

RESTAURANT DU THEATRE
2300 La Chaux de Fonds
039 23 88 88 - Léop. Robert 23
M. et Mme J.-M. Humbert
La qualité d'abord et le sourire en plus

Restaurant du Reymond
☎ 039/23 42 33
Menu du jour Fr. 9.50
Menus à la carte
FONDUE CHINOISE À GOGO

CAFÉ DU MUSÉE
Daniel-JeanRichard 7
☎ 039/23 30 98
CE SOIR
SOUPER TRIPES

RESTAURANT de **La Place**
2720 TRAMELAN
☎ (032) 97 40 37
vous offre
ses menus de chasse:
Selle de chevreuil «GRAND-DUC»
Médaille de chevreuil «GRAND-VENEUR»
Civet de chevreuil «CHASSEUR»
et les autres spécialités du chef.
Prière de réserver vos tables.
Fermé le mardi.
Famille R. Roulin
chef de cuisine
06-12784

MORILLES
LA CROÛTE Fr. 9.-
LA DEMI-CROÛTE Fr. 5.-
du jeudi 22 novembre au dimanche 9 décembre, avec chaque repas de midi
un café est offert avec chaque repas du soir, un café plus dégustation d'un «pousse café maison».
ouvert tous les jours
RESTAURANT «LES BOULEAUX»
Les Petits-Ponts
Tél. 039/37 12 16

CERCLE ITALIEN
Parc 43, ☎ 039/23 13 33
Tous les jours à midi
Menu à Fr. 7.50
+ 1 dl. de vin rouge
Pizzas au feu de bois
Viandes au grill
et spécialités italiennes
Fermeture hebdomadaire: lundi

Office du tourisme
La Chaux-de-Fonds
Jura neuchâtelois
11, rue Neuve
2300 La Chaux-de-Fonds 2
☎ 039/28 13 13
Les personnes désirant mettre en location
logements et appartements de vacances
et intéressées à figurer dans notre **liste d'adresses 1985**
sont priées de s'annoncer au plus vite à notre office où un formulaire d'inscription leur sera remis.
Pour le balisage des **pistes de ski de randonnée** aux environs de la ville nous cherchons des collaborateurs pour se joindre aux équipes actuelles. Les intéressés peuvent s'annoncer à notre office.
Merci pour votre participation!

CINÉMAS

CORSO
☎ 23 28 88

Un comique particulièrement réussi et un tandem d'acteurs qui fait mouche !

Michel Blanc - Gérard Lanvin
MARCHE
A
L'OMBRE

Une comédie irrésistible, et une salle qui n'y résiste pas !...

Quelle ambiance

SOIRÉES À 20 h. 45
MATINÉES À 14 h. 30 et 17 h.
SAMEDI-DIMANCHE

Un film de Michel Blanc



14 ans

2e semaine

Musique de:
Renaud - Téléphone
La Velle - Xalam

30344

PLAZA
☎ 23 19 55

En première suisse !
Le « West side story » de l'an 2000

Le salaud...
La belle...
Le héros...
La musique...

des poursuites effrénées, des bagarres, des stars du rock, des blagues, dans les pires moments...

Un « Macadam rock-western » avec un soupçon de « Rambo »

Un film de Walter Hill

SOIRÉES à 20 h. 45
MATINÉES à 14 h. 30
SAMEDI-DIMANCHE

16 ans



Une « rock fiction »

LES RUES DE FEU
STREETS OF FIRE

29653

E D E N
23 13 79

EN PREMIÈRE GRANDE RÉÉDITION

Le rideau se lève sur le premier des 5 chefs-d'œuvre que le cinéma n'avait pas projetés depuis près de vingt ans

JAMES STEWART - GRACE KELLY
Wendell Corey - Thelma Ritter

dans l'un des plus fabuleux suspenses de l'histoire du cinéma, accueilli partout avec un immense enthousiasme

Soirées à **20 h 45** - Samedi-Dimanche à **15 h** Dès 12 ans

HITCHCOCK.
LES ANNÉES D'OR

FENÊTRE SUR COUR
REAR WINDOW (1954)



VENDREDI-SAMEDI à **23 h 30** JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à **18 h 30** **20 ANS** **BEAUTÉS À PRENDRE DANS SALON PRIVÉ**

SAMEDI-DIMANCHE à 17 h 30

MEILLEUR ACTEUR - Henry Fonda
MEILLEURE ACTRICE - Katharine Hepburn
MEILLEUR SCÉNARIO ADAPTÉ - Ernest Thompson

3 OSCARS

**Henry Fonda
Katherine Hepburn
Jane Fonda**

3 générations
3 stars qui n'avaient jamais tourné ensemble mettent à nu leurs propres problèmes avec humour et ironie !

12 ans

30424



La Maison Du Lac
ON GOLDEN POND

S C A L A
23 19 18

Enfin des « FLICS » qui ne peuvent pas vous faire arrêter...
... DE RIRE !

POLICE ACADEMY

Surtout ne les appelez pas quand vous êtes dans la M...

1re vision

Soirée à **20 h 45** - Matinées: samedi, dimanche à **15 h** 12 ans



29684

abc cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

Dans le cadre de la « carte blanche » au réalisateur suisse Alain Klärer l'ABC présente:

je 22 et ve 23 **DEEP END** de J. Skolimowski - 18 ans

sa 24 et di 25 **LA LUNA** de B. Bertolucci - 18 ans

lu 26, ma 27 et me 28 **LE SECRET DE VERONIKA VOSS** de R.W. Fassbinder - 16 ans

centre de culture Serre 17, tél. 039 23 72 22
Location dès 19 h 45, ☎ 039/23 72 22 - Films à 20 h 30

30347

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

SAMEDI 24 NOVEMBRE à 20 h 30
UN ÉVÈNEMENT MUSICAL

Le viol de Lucrece
Opéra de BENJAMIN BRITTEN

Mise en scène: FRANÇOIS ROCHAIX
Direction musicale: VALENTIN REYMOND
ENSEMBLE ROMAND et QUATUOR DE GENÈVE

LOCATION: à la Tabatière du Théâtre,
☎ 039/23 94 44

29656

A vendre au Val-de-Travers (NE)

magnifique villa

Situation agréable.

Ecrire sous chiffre 87-1151 ASSA
Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

A vendre au Val-de-Travers/NE

immeuble à rénover de 6 logements

Ecrire sous chiffre 87-1149 ASSA
Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

VEYSSONNAZ liaisons ski avec Verbier

3 pièces

6 lits. Fr. 355.- semaine (Noël 2 semaines).
☎ 021/22 23 43
Logement City 18-001404

Nous avons toujours des **accordéons** avec de grandes réductions de prix.

Thomet Musique SA,
2732 Reconvilier, ☎ 032/91 33 18.
06-17015

Publicité intensive, publicité par annonces

**Mazout
Charbon
dépoussiéré
Bois - Gaz**

☎ 26 43 45

Meyer-Franck

Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont)

**Au déjà porté
troc de fourrures**

L'hiver est là:
Nos vestes, manteaux, toques, cols de fourrure aussi

de Fr. 50.- à Fr. 2 000.-

Fritz-Courvoisier 7

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Samedi ouvert le matin

30286

Partez favori, ouvrez un compte à nos guichets.

Le meilleur endroit pour garer vos économies, c'est un livret d'épargne à la Banque Cantonale. Dans votre propre intérêt, faites

donc un tour à nos guichets et n'hésitez pas à poser des questions.

En versant sur votre compte l'argent que vous recevez – chaque mois ou à l'occasion – vous êtes gagnant: tout ce que vous ne dépensez pas est en sécurité et, par dessus le marché, vous rapporte des intérêts.



**BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE**

28-57

Votre Banque Cantonale. Toujours à votre avantage.

Le nouveau principe d'Opel.

Le tout-inclus.



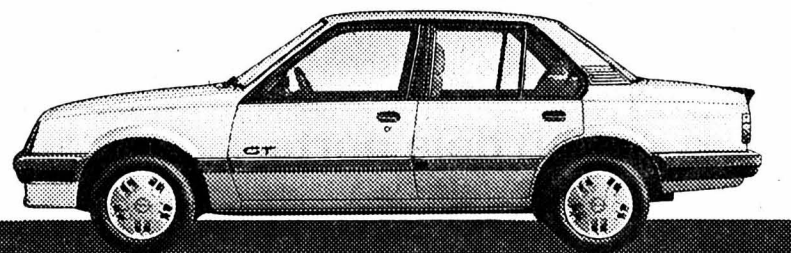
**Un exemple:
la nouvelle Ascona GT.
Moteur à injection 1.8i, 115 ch.**

Une voiture doit répondre à ce que le conducteur d'aujourd'hui attend d'elle. Voilà ce que nous entendons par «tout-inclus». Par exemple, pour l'Ascona GT:

Sièges sport entièrement repensés, avec un excellent maintien latéral. Dossier arrière rabattable (version hayon). Appuis-tête réglables en hauteur et en inclinaison. Signal acoustique/phares enclenchés. Phares et feux de croisement à halogène. Feu anti-brouillard à l'arrière. Pare-brise feuilleté. Essuie-glace inter-

mittents. Lave/essuie-glace arrière (version hayon). Rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur. Baguettes de protection latérales. Spoilers avant et arrière. Compte-tours. Compteur journalier. Montre quartz. Vide-poches dans les portières avant. Console centrale. Volant sport à 3 branches. Eclairage pour: allume-cigares, boîte à gants, coffre et moteur.

Tout cela, et bien davantage encore, tout inclus pour Fr. 17'900.– (version 2 portes).



Disponible avec coffre traditionnel.

Ascona GT: traction avant. Moteur à injection 1.8i avec culasse en métal léger à flux transversal. 85 kW/115 ch. LE-Jetronic à coupure d'alimentation. Arbre à cames en tête. Rattrapage hydraulique du jeu des soupapes. Allumage électronique. Train avant McPherson et suspension arrière à bras transversaux. Boîte sport 5 vitesses à rapports courts. Batterie sans entretien garantie 3 ans. Version à hayon ou à coffre traditionnel. 2, 4 ou 5 portes. Modèles: LS, GL, GLS, GT et CD. Moteurs: 1.6 S (66 kW/90 ch), 1.8i (85 kW/115 ch) et 1.6 diesel (40 kW/54 ch). Dès Fr. 14'750.–.

Boîte automatique en option. Financement avantageux ou leasing par CREDIT OPEL.

Maintenant chez votre distributeur Opel.

OPEL 
FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

SPORTS

Début des Six Jours de Zurich lundi prochain La passe de trois pour Freuler?

Dix-sept équipes participeront aux Six Jours de Zurich, dont le départ sera donné lundi soir à 21 h. 30. Depuis quatre ans, les Six Jours de Zurich organisés par Sepp Vögeli témoignent d'un succès populaire indéniable. L'an dernier, 36.000 personnes ont franchi les portes du Hallenstadion pour suivre ces Six Jours.

Daniel Gisiger et Urs Freuler, battus de justesse à Paris, sont en mesure de s'imposer pour la troisième fois consécutivement. Le principal danger pour la paire helvétique viendra certainement des Danois Hans-Henrik Oersted et Gert Frank. Ce dernier avait soufflé la victoire à Freuler dans les ultimes minutes des Six Jours de Munich.

A la peine depuis le début de la saison des Six Jours, Robert Dill-Bundi devrait faire équipe avec le néo-pro Jörg Müller. Mais Sepp Vögeli se réserve encore le droit d'aligner l'Australien Danny Clark si le Valaisan n'affiche pas une meilleure forme qu'à Munich et Paris. Les professionnels se partageront près de 100.000 francs de primes.

Le peloton des amateurs comprendra également dix-sept équipes, dont 20 Suisses. Le demi-fond sera de la partie dans ces Six Jours avec la présence de Horst Schütz, Max Hürzeler et Stan Tourné, les trois premiers des champion-

nats du monde de Barcelone, René Kos et Bruno Vicino.

UN JOLI PLATEAU

Professionnels: 1. Robert Dill-Bundi-Jörg Müller (S); 2. Hans Känel-Walter Baumgartner (S); 3. Bernard Vallet-Yvon Bertin (F); 4. René Pijnen-Ralf Elshof (H); 5. Robert d'Hont-Raymond Costermans (B); 6. Josef Kristen-Henry Rinklin (RFA); 7. Gert Frank-Hans-Henrik Oersted (Dan); 8. Urs Freuler-Daniel Gisiger (S); 9. Werner Betz-Heinz Betz (RFA); 10. Hans Ledermann-Leo Schönenberger (S); 11. Gary

Wiggins-Tony Doyle (Aus-GB); 12. Albert Fritz-Daniel Wyder (RFA-S); 13. Roland Vögeli-Viktor Schraner (S); 14. Roman Hermann-Sigi Hermann (Lie); 15. Dante Morandi-Maurizio Bidinost (I); 16. Patrick Mörlen-Frédéric Vichot (S-F); 17. Heinz Isler-Alfred Achermann (S).

Amateurs: 1. Rolf Götz-Markus Hess (RFA); 2. Guido Winterberg-Pius Schwarzenrüben (S); 3. Christoph Ziegler-Philippe Tarantini (F); 4. Erwin Ummels-Daniel de Bie (H-B); 5. Daniel Huwyler-Werner Stutz (S); 6. Arnold Säger-Gerd Güss (RFA); 7. Jan Schröder-Jan Sörensen (Dan); 8. Richard Trinkler-Peter Steiger (S); 9. Stefan Schütz-Markus Eberle (S); 10. Beat Keller-Willi Karle (S-RFA); 11. Daniel Neugel-Markus Manser (S); 12. Mario Haltinger-Andreas Clavadetscher (S-Lie); 13. Rolf Frei-Marius Frei (S); 14. Bruno Hohenweger-Marcel Stäuble (S); 15. Giordano Dagnoni-Gianni Bortolazzo (I); 16. Erwin Meier-Kurt Steinmann (S); 17. Alex Rüegger-Louis Pallavicini (S).

Demis-fonds: Hans Hindelang (RFA); Max Hürzeler (S); René Kos (H); Stefan Maurer (S); Harry Schmitz (RFA); Horst Schütz (RFA); Constant Tourné (B); Bruno Vicino (I). (si)



Rober Dill-Bundi (en tête) n'est pas assuré de participer à la réunion de Zurich. Urs Freuler (en deuxième position) tentera, lui, la passe de trois. (Photo Widler)

Première ligue féminine de volleyball Une certaine logique

● VG RÜDTLIGEN - SFGF
MALLERAY-BÉVILARD 1-3
(5-15 15-13 4-15 4-15)

Cette cinquième victoire consécutive pour l'équipe de la vallée de Tavannes n'aura pas été sans peine. Rüdtiligen est une équipe réputée faible si l'on tient compte de ses résultats antérieurs, mais grâce à des joueuses expérimentées, une tactique bien rodée, elle peut mettre n'importe quel adversaire en difficulté. En outre, sa tactique de jeu est différente de celle des autres équipes du championnat: elle joue avec six avants et passe au centre.

Les joueuses de Malleray en ont fait les frais, samedi. Bien parties dans le premier set, elles menaient facilement 13 à 1 après quelques minutes de match seulement. Elles ne surent cependant maintenir ce rythme et se laissèrent déconcentrer par un adversaire, certes plus faible, mais tenace. Le style de jeu de l'équipe bernoise était très différent de celui de Malleray: le rythme était

plus lent, les ballons revenaient un peu n'importe comment, les attaques n'étaient pas classiques surprenant plus d'une fois la défense adverse. Le bloc de Malleray s'est laissé dérouter par des attaques tardives et peu agressives. Les Bernoises eurent lors du deuxième set une série d'excellents services et beaucoup de chance, tandis que le club visiteur accumulait malchance et fautes personnelles.

Au troisième et quatrième sets, tout était redevenu dans l'ordre et, bien que résistant avec ténacité, les locales ne purent revenir à la marque et perdirent le match.

Cette victoire est somme toute logique. La rencontre de samedi quant à elle est loin d'être jouée et gagnée pour nos filles puisqu'elles rencontreront VBC Thounne, troisième du classement avec un seul match perdu. Ce match pourrait bien constituer le tournant du championnat, Samedi 24, à 16 heures à l'Ecole secondaire de Malleray. (nb)

En première ligue masculine Avec fougue et brio

● DELÉMONT - KOENIZ 3-0
(15-11, 15-8, 15-9)

En moins de soixante minutes, les Delémontains ont dicté leur loi au VBC Koeniz. Pourtant, les Bernois avaient entamé cette rencontre sans complexe. Saisissant d'emblée la troupe jurassienne à la gorge, les Suisses alémaniques prirent rapidement le large (1-6 en faveur de Koeniz).

Flairant le danger, les Jurassiens ont alors eu enfin un sursaut d'orgueil.

La formation de l'entraîneur Friolet est tout d'abord revenue à la hauteur de son adversaire, pour, par la suite, le laisser irrémédiablement sur place.

Dans la seconde période de jeu, les Bernois ont préalablement fait illusion en faisant jeu égal avec le VBC Delémont. Puis, cela a été l'effondrement pour le club de la banlieue bernoise. C'est donc sans coup férir que

les Delémontains marquèrent leur second point.

Désireux de faire disputer un quatrième set à son adversaire, le VBC Koeniz entama la troisième période de jeu sur les chapeaux de roues. En peu de temps, Delémont était mené sur le score de 0-6. Les Suisses alémaniques tenaient-ils cette fois-ci le couteau par le manche? C'était sans compter avec la volonté de vaincre des Romands. Ceux-ci, à la force du poignet, ont insensiblement refait le terrain perdu. Finalement, les visiteurs ont été contraints d'abandonner leurs ultimes espoirs devant la fougue et le brio de la troupe de Friolet.

A relever que Delémont devait précisément se passer des services de son entraîneur Friolet et de Beuret.

Delémont a joué dans la composition suivante: Chételat, Baumgartner, Knobel, Gobat, Lachat, Goetschy et Coullery. (rs)

Automobilisme

Conflit de Monaco Situation bloquée

Une réunion de conciliation, organisée à la demande du ministre français des Sports, Alain Calmat, pour tenter de résoudre le différend au sujet du Rallye de Monte-Carlo, entre la Fédération française du sport automobile (FFSA) et la Principauté, n'a pas permis, hier après-midi, de débloquer la situation.

Je suis au regret de vous dire que la situation n'a pas évolué et a souligné le président de la FFSA et de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), Jean-Marie Balestre, au cours d'une conférence de presse. Nous en sommes exactement au même point après que chacun ait exposé ses arguments.

Participaient à la réunion, qui a duré 2 h. 45, Alain Calmat, assisté de son directeur de cabinet, André Laurent; Jean-Marie Balestre, et quatre représentants de la Principauté de Monaco, dont Michel Béri, président de l'ACM (Automobile-Club de Monaco).

Pendant que se tenait cette réunion, l'ancien président de la FFSA, Claude Bourillot, adressait de son côté une lettre au président de la République française François Mitterrand. Claude Bourillot a indiqué à l'AFP qu'il avait, dans cette lettre, demandé au président de la République d'intervenir pour obtenir la démission de l'actuel président de la FFSA, arguant de la politique sportive de Jean-Marie Balestre et de son passé pendant la dernière guerre mondiale. (si)

Coupe jurassienne de quilles Une victoire prévôtoise

La neuvième édition de la Coupe jurassienne - elle s'est disputée par élimination - a eu lieu aux Breuleux. Ce sont quelque soixante concurrents, parmi lesquels plusieurs éléments féminins, qui secrètement espéraient rentrer à son domicile en possession du précieux trophée mis en jeu.

Blessé, André Schlichtig, vainqueur de l'édition 1982-1983, a dû renoncer à défendre son titre. A la suite des éliminations de plusieurs favoris, la finale a mis aux prises Pierre Lovis, de Moutier, et Michel Willemin, de Tavannes. Finalement, le succès a souri au Prévôtois qui a laissé son valeureux adversaire à dix longueurs.

RÉSULTATS

Finale: Pierre Lovis, Moutier - Michel Willemin, Tavannes, 350-340.

Demies-finales: Michel Willemin, Tavannes - Francis Bueche, Bévillard, 342-333; Pierre Lovis, Moutier - Antonio Scarciglia, Delémont, 348-344.

Quarts de finale: Michel Willemin, Tavannes - Serge Ostorero, Moutier, 348-334; Francis Bueche, Bévillard - Ricardo Sampedro, Moutier, 345-339; Pierre Lovis, Moutier - Marguerite Loosli, Delémont, 353-333; Antonio Scarciglia, Delémont - Agnès Villard, Cornol 352-327.

A la Fédération jurassienne de cyclisme Un nouveau comité



MM. Denis Christe (à gauche), du VC Bassecourt et Claude Lachat, du VC Delémont, ont été respectivement nommés vice-président et président de la Fédération jurassienne de cyclisme.

La Fédération jurassienne de cyclisme s'est réunie à Delémont dans le cadre de son assemblée générale annuelle. Celle-ci était placée sous la présidence de M. Laurent Joliat, de Courtételle. Celui-ci ayant émis le vœu d'abandonner cette responsabilité faite, l'assemblée lui a trouvé un remplaçant en la personne de M. Claude Lachat, du VC Delémont. Quant à M. Denis Christe, membre du VC Bassecourt, il a été nommé vice-président. A la suite de ces changements, le comité de la Fédération jurassienne de cyclisme aura dorénavant la composition suivante: président, Claude Lachat, VC Delémont; vice-président, Denis Christe, VC Bassecourt; secrétaire, Georges Froideveaux, VC Delémont; caissier, Claude Barthoulet, VC Courtételle; président de la commission sportive, Jean-Pierre Vogel, VC Moutier; Jean-Paul Haller, GSA Ajoie, Laurent Joliat, VC Courtételle.

BILAN POSITIF

Etablissant un bilan relatif à ses quatre années passées à la tête de la FJC, M. Laurent Joliat mit tout d'abord en évidence la saine situation financière de l'association qu'il préside. D'autre part, au plan purement sportif, il cita les excellents résultats obtenus par les Jocelyn Jolidon, Bernard Voillat, Stéphane Boillat, les frères Barthoulet de Courtételle, les juniors Chavaillaz, Eggenschwiler et Hertzseisen.

S'agissant du programme de l'année 1985, M. Laurent Joliat précisa que les coureurs jurassiens participeront notamment aux courses de préparation interne du mois de mars, à un camp de Pâques, au championnat jurassien, au championnat suisse juniors et enfin à la course du pays vaudois. Le championnat jurassien 1985 aura lieu à Courtételle. Quant à la prochaine assemblée générale, elle a été fixée au 15 novembre 1985 à Moutier. (rs)

Initiative de M. Juan Antonio Samaranch Tribunal arbitral pour le sport

La mise en place d'un Tribunal arbitral du sport (TAS) sera annoncée prochainement, lors d'une conférence de presse donnée à Lausanne. Lancée voici deux ans par M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), l'idée de cette juridiction originale a d'abord provoqué la formation d'un groupe de travail, chargé de rédiger son statut. Ce statut fut adopté lors de la 86e session du CIO, tenue à New Delhi, du 25 au 28 mars 1983. On entre aujourd'hui dans la phase de fonctionnement.

Bien que son siège soit fixé à Lausanne, le tribunal pourra tenir des séances dans toute autre partie du monde. Composé de juristes, dont l'intérêt pour le sport est reconnu, il aura comme pré-

sident exécutif M. Keba M'Baye (Sén), désigné pour une période de quatre ans renouvelable, et comme secrétaire général Me Gilbert Schwaar (S). Pour chaque affaire, le tribunal siégera dans une formation de trois arbitres.

Saisi par accord des parties du conflit, ce tribunal, dont la juridiction sera facultative, aura à connaître de tout litige de droit privé né à l'occasion de l'exercice des activités sportives et dont la solution n'est pas prévue par les règles régissant le sport. En faisant appel au tribunal, les parties acceptent l'obligation de se soumettre à son jugement.

Qu'ils posent des questions de principe ou d'intérêt pécuniaire, les conflits de nature sportive étaient jusque-là soit portés devant les tribunaux ordinaires, soit non résolus. Dans le premier cas, ils créaient des difficultés considérables dans les rapports entre partenaires de l'activité sportive. Dans le second, ils entraînaient, s'enlisant dans des procédures compliquées et coûteuses.

Bien que le TAS, qui aura un caractère international et spécifique, ait été créé par le CIO - celui-ci en supportera les frais de fonctionnement - ses membres seront tout à fait indépendants dans l'exercice de leurs fonctions. Il est à prévoir qu'il sera souvent sollicité. En effet, aucun seuil n'a été fixé quant à l'importance des affaires qu'il aura à traiter. D'autre part, la procédure prévue est à la fois rapide et peu chère. Elle pourra même être totalement gratuite dans certains cas.

A titre d'exemple de litiges pouvant être soumis au TAS, on citera le conflit opposant la direction à l'entraîneur d'un club. Ou encore un comité d'organisation à ceux qui l'ont mandaté. (si)

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL

Stade de La Maladière
Samedi 24 novembre
à 18 h. 15

**NE XAMAX
SAINT-GALL**

Match de championnat

Location d'avance: Muller Sports,
Tosalli Sports Neuchâtel et Colombier,
Piaget Sports Pesoux,
Secrétariat du club, TN place Pury.

Transport public gratuit jusqu'au stade
pour les membres et détenteurs de
billets. 30223

Echecs

Championnat du monde Partie nulle

La 26e partie du championnat du monde d'échecs entre les Soviétiques Anatoli Karpov, tenant du titre, et son challenger Garry Kasparov, s'est soldée mercredi soir par une partie nulle au 24e coup des blancs (Kasparov). (ats, afp)

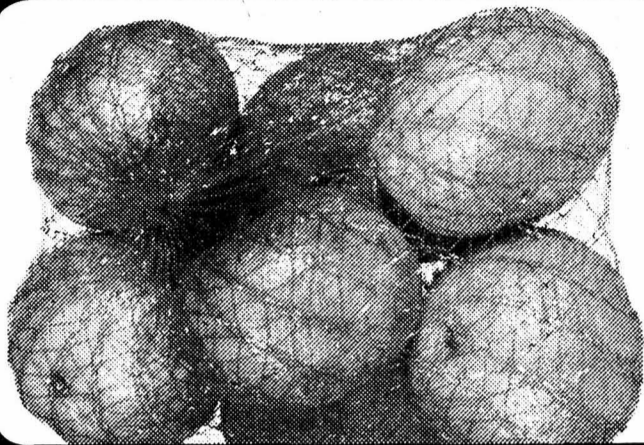
COOP

Informations Coop:



chaque
mercredi
entre
19.15-19.25

Coop-Hit «weekend» du jeudi 22 novembre
au samedi 24 novembre 1984



Clémentines
d'Espagne



Filet de 1 kg

1.90

Fleurs

**Bouquet
de fleurs
multicolore**

3.90

W-47/84/TP

Action



Coop-Hits hebdo 21.-27.11.
1984

Rösti Midi

tout prêts

**2 sachets
de 500 g**

3.80
au lieu de
4.80

**Minarine
Bonjour fit**

pot de 250 g

1.20
au lieu de
1.50

Mondial Pêches

poids égoutté 510 g

boîte de 822 g

1.80
au lieu de
2.30

Mondial Ananas

10 tranches, poids égoutté 350 g

boîte de 567 g

1.50
au lieu de
2.-

Mondial Poires

poids égoutté 480 g

boîte de 820 g

1.90
au lieu de
2.40

**Mondial Cocktail
de fruits**

poids égoutté 548 g

boîte de 822 g

2.10
au lieu de
2.60

chaque boîte -50 de moins

**4 ramequins au
fromage Goldstar**

surgelés

280 g

2.30
au lieu de
2.85

**Super nettoyant
Vif**

bouteille
de 800 g

2.60
au lieu de
3.40

Prix choc

**Serviettes
en papier**

triple épaisseur, imprimées,
33 x 33 cm,
divers coloris

**Paquet
de 20**

1.50

**Papier
cadeau**

motifs de Noël

**rouleau de
3 m x 70 cm**

1.50

Coop-Orange et
Coop-Grape

Eau de table au jus de fruits

1 litre au choix

-.75

au lieu de **-.95** (+ consigne)

Harasse de 12 bouteilles
9.- au lieu
de 11.40 (+ consigne)

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

35

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vuillens

Jérôme aimait tirer la corde. L'ascension des paniers le mettait en joie. Cette tourbe, si lourde au marais, si prisonnière du sol, son bras d'enfant l'arrachait à la pesanteur et l'envoyait au ciel. Il avait du respect pour la poulie.

Sur le marais des Chaux les châtelets étaient rares. En ville, on ne devait plus guère se chauffer à la tourbe. Le paysage où pédalait Dombresson était triste. Il arriva à la rive nord de la vallée. Trois fermes occupaient le pied de la joux du Mélidor, à l'endroit dit les «Maix». L'une d'elles était une «maltournée», ainsi qu'on dit de celles qui ont l'auvent sur la façade. C'est là qu'habitait la veuve Matthey. Jérôme entra dans la cour, où s'effrayèrent des poules.

- Qu'est-ce que c'est ?

La porte bâilla sur une petite personne

sèche qui s'essuyait les mains à son tablier. Sa face lui rappela celles des vieilles de Vibrène aux fenêtres de la placette.

- On m'a dit que vous louez des chambres !

- Je n'en loue plus.

Elle pivota sur ses talons et lui claqua la porte au nez. Il insista, criant à travers la porte: «Ce n'est pas pour moi, ouvrez donc, je cherche seulement quelqu'un, un étranger qu'on a vu dans la vallée. L'avez-vous hébergé ?»

Ce fut en vain. La veuve Matthey était elle-même une «maltournée», et c'est bien vrai que les maisons finissent par façonner les gens.

Le ciel maintenant était aux nuages. Le vent qui fraîchissait apportait, on ne sait d'où, une odeur de viande fumée qui étonna Dombresson et le mit en appétit. A la ferme voisine l'accueil, Dieu merci, fut meilleur et le chien, un épagneul, ne jappa, aurait-on dit, que pour l'annoncer. Au couple de paysans qui se montra, Dombresson raconta sa déconvenue. Les paysans hochaient la tête en signe de compréhension et de regret.

- C'est certain, fit l'homme, que depuis quelque temps Madame Matthey est devenue une personne un peu sauvage.

- La solitude, expliqua la femme. Elle ne la loue plus depuis qu'elle est à l'Assurance. Elle

a tort. Ça lui procurerait de la compagnie. On a beau lui dire...

- Je sais, dit Dombresson, mais est-ce qu'elle n'aurait pas fait une exception ces jours derniers pour un homme que je recherche, un étranger ?

- Ma fi, dit l'homme après un silence, je ne vois guère... Et toi, maman ? ajouta-t-il tourné vers sa femme.

- Je n'ai vu personne, dit celle-ci, mais je ne dirais pas qu'il n'y avait pas quelqu'un. Deux matins, avant l'aube, j'ai entendu des pas sur le chemin. Le chien a aboyé.

- Quand était-ce ?

- La semaine passée, au début, lundi ou mardi, je crois. Non, attendez, c'était avant ma lessive, dans la semaine précédente. Disons, il y a une douzaine !

- Vous n'êtes pas allée à votre fenêtre ?

- Je n'avais pas de raison. J'ai pensé que c'était un bûcheron, ou un coureur des bois.

Ces gens avaient l'air sincère, mais il n'en tirerait rien de plus. Dans leur dos, la porte s'ouvrait sur la cuisine où seul le bout de la table était visible. Un journal s'y trouvait étalé, qui devait être la «Feuille d'avis». On ne voyait pas les titres, mais sur la page de gauche le cadre noir d'une annonce mortuaire. Les yeux de Dombresson tombèrent dessus et

d'un coup se trouva dissipée l'une des énigmes qui étaient en file d'attente dans sa tête: la sensation bizarre (celle d'une chose déplacée) qu'il avait ressentie mercredi en parcourant la «Feuille d'avis du Jura» ne venait pas de ce qu'elle contenait, mais de ce qu'elle ne contenait pas: le faire-part de Pierre Marvier ! On s'était abstenu d'annoncer sa mort !

C'était peu de chose, mais c'était beaucoup. Parmi les devoirs qu'un décès impose aux Jurassiens, celui de le faire connaître à la population vient d'abord. Les familles y pouvaient avec le plus grand soin, scrupuleusement, dans la rédaction du faire-part, sur les préséances et les filiations, comme sur le choix du verset biblique qui s'ajoute à la liste des parents affligés. Personne n'y manque. C'est une manière d'honorer le mort et les vivants.

Comment les proches de Marvier avaient-ils pu y manquer ? A supposer que Véronique eût oublié ce devoir, le docteur Bourquin aurait dû le lui rappeler. Cette négligence avait-elle été délibérée ? Mais chercher à ne pas ébruiter un décès dans un pays où tout est su dans l'heure est une précaution inutile ! A moins qu'on eût seulement cherché à éviter que la nouvelle se propageât au loin par voie de presse ? Mais alors qu'essayait-on de cacher en cachant cette mort ?

(à suivre)

SPORTS

Les Suisses à l'orée de la nouvelle saison Rester la nation No 1 du ski alpin

Les skieuses et skieurs alpins suisses ont un objectif à l'orée de la nouvelle saison: conserver les positions acquises la saison dernière. Et pas n'importe quelles positions puisqu'il s'agit notamment de celle de nations No 1 du ski alpin. La saison 1983-84 fut en effet des plus bénéfiques pour le ski helvétique avec une confortable victoire dans la Coupe des Nations, les Coupes du monde individuelles d'Erika Hess et de Pirmin Zurbriggen, auxquelles sont venus s'ajouter les succès de Urs Räber et de Maria Walliser (Coupe du monde de descente) et de Erika Hess (slalom géant et combiné). Sans parler des titres olympiques de Max Julen (slalom géant) et de Michela Figini (descente) et des médailles d'argent olympiques de Peter Müller et de Maria Walliser en descente.

L'ennui est qu'il sera très difficile de faire mieux. Mais on pourrait considérer comme une réussite le fait que la Suisse parvienne à coucher sur ses positions, en remportant notamment une nouvelle fois la Coupe des Nations.



Michela Figini: sera-t-elle aussi joyeuse à Bormio qu'à Sarajevo? (Photo ASL)

La Coupe du monde, comme l'hiver dernier, se disputera dans l'ombre, non plus des Jeux olympiques mais des championnats du monde, prévus à Bormio du 27 janvier au 10 février. Les médailles obtenues aux Jeux ou aux championnats du monde ont indiscutablement un retentissement plus grand que celles récoltées en Coupe du monde. C'est ainsi que, par exemple, on a parlé d'une saison manquée pour Erika Hess, revenue sans aucune médaille de Sarajevo, alors qu'elle avait pourtant remporté la Coupe du monde pour la deuxième fois après 1982.

PLUSIEURS ABSENTS

Parmi ceux qui ont animé les compétitions de ski alpin de ces dernières saisons, plusieurs ne seront pas au rendez-vous en cette fin d'année. Il s'agit avant tout de Nord-Américains, qui ont abandonné la compétition au terme de la dernière saison olympique: les Américains Phil Mahre, champion olympique de slalom et vainqueur de la Coupe du monde de 1981 et 1983, son frère jumeau Steve, vice-champion olympique de slalom et champion du monde 1982 de géant, mais aussi leur compatriote Christin Cooper, vice championne olympique de géant à Sarajevo.

Chez les Canadiens, Steve Podborski et Gerry Sorensen, la championne du monde 1982 de descente, ont définitivement rangé leur équipement de compétition, imités, du côté européen, par Hanni Wenzel, l'une des championnes les plus titrées du ski alpin féminin, par sa sœur Petra, par l'Autrichienne Lea Sölkner, la championne du monde de slalom de 1978 et par les Françaises Fabienne Serrat et Marie-Luce Waldmeier.

DEUX TROUBLE-FÊTE

L'entraîneur de l'équipe masculine suisse, Karl Frehsner (qui a succédé à ce poste à Rolf Hefti) et le nouveau chef des descendeurs, Sepp Stalder, s'attendent cet hiver à un nouveau duel en descente entre Suisses et Autrichiens, avec d'une part Räber, Heinzer, Zurbriggen et

Müller, mais aussi avec Cathomen, Kernnen et Meli, et d'autre part avec Klammer, Resch, Höflehner et Steiner.

Mais ce duel pourrait fort bien être arbitré par l'Américain Bill Johnson, devenu pratiquement intouchable depuis sa victoire de Sarajevo, ou par le Canadien Todd Brooker.

En slalom géant, Pirmin Zurbriggen et Max Julen demeurent les principaux atouts suisses et ils restent capables de gagner n'importe où. Ce n'est pas le cas en slalom spécial: ici, l'horizon est toujours bouché et aucun espoir n'est annoncé.

Le cadre national pour 1984 - 85

Messieurs, équipe nationale: Thomas Bürgler (Rickenbach, 24 ans), Conradin Cathomen (Laax, 25), Joël Gaspoz (Morgins, 22), Martin Hanggl (Samnaun, 22); Franz Heinzer (Rickenbach, 22), Max Julen (Zermatt, 23), Bruno Kernnen (Schönried, 23), Peter Lüscher (Romanshorn, 28), Silvano Meli (Leysin, 24), Peter Müller (Adliswil, 27), Urs Räber (Wilderswil, 26), Pirmin Zurbriggen (Saas-Almagell, 21). Cadre A: Jacques Luthy (Charmey, 25).

Dames, équipe nationale: Ariane Ehrat (Schaffhouse, 23), Michela Figini (Prato-Leventina, 18), Brigitte Gadiant (Flumserberg, 21), Erika Hess (Grafnort, 22), Brigitte Oertli (Egg, 22), Maria Walliser (Mosnang, 21). Cadre A: Catherine Andeer (Verbier, 21), Zoe Haas (Engelberg, 22), Monika Hess (Grafnort, 20), Patricia Kästle (Le Mont, 21), Corinne Schmidhauser (Zollikofen, 20), Vreni Schneider (Elm, 20), Christine von Grünigen (Schönried, 20). (si)

Les candidats aux victoires dans les deux disciplines techniques sont pratiquement toujours les mêmes: Ingemar Stenmark, Marc Girardelli, Hans Enn, Bojan Krizaj, Andreas Wenzel, Petar Popangelov et Paolo de Chiesa. La plupart d'entre eux seront également, avec Pirmin Zurbriggen, les favoris de la Coupe du monde, avantagés qu'ils seront une fois encore par une formule qui ne laisse que peu de chances aux descendeurs.

DEUX OU TROIS RIVALES

Du côté féminin, Erika Hess se trouve débarassée de deux de ses principales rivales dans l'optique de la conquête d'une troisième Coupe du monde: Hanni Wenzel et Christin Cooper. Mais il reste une autre Américaine, Tamara McKinney, qui lui avait soufflé le trophée en

1982 et l'Allemande Irene Epple. Pour Erika, le danger pourrait aussi venir de sa propre équipe, avec Michela Figini.

L'équipe féminine suisse est, une fois encore, beaucoup plus complète que la sélection masculine et il lui sera possible de jouer sur tous les tableaux avec Michela Figini, Maria Walliser et Ariane Ehrat en descente et, dans les disciplines techniques, avec Erika Hess, Brigitte Gadiant et Christine von Grünigen, mais aussi avec Brigitte Oertli, capable de se distinguer sur tous les terrains. Et l'on dit aussi beaucoup de bien de Vreni Schneider. (si)

• Voir également le programme de la Coupe du monde en page 39.

Les World Series auront bien lieu

Les World Series à San Suario se dérouleront comme prévu du 24 au 27 novembre, malgré le manque d'enneigement de la station italienne. Les courses se disputeront à 2500 m. d'altitude au Monte Luna sur des pistes aménagées avec de la neige artificielle. Le slalom dames est fixé à samedi, le slalom messieurs à dimanche, le slalom géant dames à lundi et le slalom géant messieurs à mardi. (si)

En deuxième ligue de basket-ball A l'impossible, nul n'est tenu!

• VAL-DE-RUZ - SAINT-IMIER 73-27 (30-15)

Saint-Imier effectuait samedi dernier le difficile déplacement à Cernier, pour affronter, dans le cadre du championnat neuchâtelois de deuxième ligue, Val-de-Ruz. Les deux formations ont des «objectifs» bien différents, les Neuchâtelois pouvant lutter pour les places d'honneur, les Imériens devant se contenter d'essayer d'éviter la relégation. C'est dire les cotes respectives avant la rencontre.

Pourtant, le début de partie n'était pas celui attendu. Les visiteurs faisaient mieux que se défendre. Ils appliquaient un système défensif qui semblait ne pas convenir tellement à leurs adversaires. Et ainsi, au lieu de voir Val-de-Ruz mener rondement le bal, les deux équipes faisaient pratiquement jeu égal. Six à deux pour Saint-Imier après cinq minutes, 10 à 9 pour Val-de-Ruz après 10 minutes, et 18 à 15 au quart d'heure.

A vrai dire, c'était autant les maîtres de céans qui jouaient au-dessous de leurs moyens que les visiteurs qui se surpasseaient. Les cinq dernières minutes de la première période allaient nous en apporter la preuve. Les Neuchâtelois ayant enfin trouvé

la faille, ils parvenaient encore à inscrire 12 points avant le repos. De leur côté, les Erguéliens accentuaient encore leurs lacunes offensives et ne réussissaient plus le moindre point. Au repos, le score était alors de 30 à 15.

L'illusion imérienne avait vécu. Dès la reprise, les locaux augmentaient encore leur avantage. Puis, les sorties de Tschanz sur blessure dans les toutes premières minutes, et de Schnegg à la neuvième, pour cinq fautes personnelles, réduisaient l'effectif des visiteurs à quatre joueurs. Dès lors, Val-de-Ruz n'avait plus trop de peine à s'acheminer vers une large victoire et s'imposait sur le score de 73 à 27.

Une nouvelle fois, c'est les carences offensives qui auront précipité la défaite Erguélienne. C'est cette fois dans la phase finale, à la conclusion, qu'elle sont apparues. Quelques belles actions ont été développées. Mais quelle maladresse sous le panier!

Saint-Imier, qui tentera d'obtenir sa première victoire, ce soir jeudi 22 novembre, en recevant Auvier II, alignait les joueurs suivants: Adatte (2), Samt (11), Monnier (4), Schnegg (4), Marchand (40), Tschanz (2). (jz)

Assemblée de l'Association jurassienne d'athlétisme

Les concours de jeunesse en vogue

Les délégués de treize clubs de «l'Association jurassienne d'athlétisme» se sont réunis à Bassecourt à l'occasion de leur assemblée générale. Ces débats étaient placés sous la responsabilité de M. Michel Bourquin, président de cet organe. Au cours de ces délibérations, la SFG Bassecourt a été particulièrement à l'honneur pour son titre de champion suisse interclubs catégorie E (6530 points). Fer-de-lance des clubs d'athlétisme jurassiens, Bassecourt envisage sérieusement de faire, l'an prochain, le grand saut dans la catégorie supérieure. S'agissant toujours de la catégorie E, il faut également relever que le CA Courtelary s'est adjugé le troisième rang (6456 points). Enfin, les cadettes A de Bassecourt ont terminé au douzième rang du CSI. Ces résultats de valeur mettent bien en évidence la vitalité et l'optimisme qui règnent actuellement au sein de l'AJA.

D'année en année, les concours de jeunesse trouvent un écho toujours plus favorable au sein des écoliers jurassiens. En 1984, 2786 jeunes - 1338 filles et 1448 garçons - ont pris part à ces concours multiples.

S'agissant des résultats individuels, les performances des athlètes ayant défendu les couleurs jurassiennes lors de finale de Fribourg ont été encourageantes. La délégation jurassienne a eu le bonheur de vivre l'exploit, en catégorie C, de Natacha Charmillot de Vicques. Celle-ci a décroché un succès qui en dit long sur ses possibilités.

Ci-dessous, nous relevons les meilleures performances de l'année.

Filles cat. A (16-17 ans): Carole Ackermann, CC Delémont. - Garçons cat. A: Jean-Paul Vallat, AC Delémont. - Filles cat. B. (14-15 ans): Isabelle Zuber, SFG Bassecourt. - Garçons cat. B: Yves Kocher, SFG Saint-Imier. - Filles cat. C (12-13 ans): Natacha Charmillot, Vicques. - Garçons cat. C:

Gilles Chapatte, SFG Courrendlin. - Filles cat. D (10-11 ans): Virginie Crevoisier, SFG Renan. - Garçons cat. D: Raphael Monachon, CA Courtelary. - Filles cat. E. (8-9 ans): Carinne Eschmann, SFG Courrendlin. - Garçons cat. E: Benoit Fugé, Courtételle.

PROGRAMME APPROUVÉ

L'assemblée a encore pris connaissance du programme 1985. Les championnats jurassiens de cross auront lieu le 23 mars à Sorvilier, les championnats jurassiens de concours simple le 25 mai à Macolin et la Fête jurassienne, le 28 septembre à nouveau à Moutier. D'autre part, les participants ont encore approuvé l'adhésion à l'AJA de l'AC Delémont.

Quant au palmarès 1984, il s'établit de la manière suivante:

Hommes: Fabien Niederhauser (CA Courtelary).

Dames: François Lachat (SFG Vicques).

Challenge semaine sportive: François Vallat, AC Delémont et Isabelle Zuber, SFG Bassecourt.

Challenge «Juliette Schumacher»: Marie-France Voirol (CA Courtelary), meilleur athlète sur 100 mètres.

Challenge «Gino Ciampi» (cross hommes): GS Malleray-Bévilard.

Challenge «AJA» (cross dames): GS Ajoie.

Challenge des membres d'honneur hommes: SFG Bassecourt et SFG Vicques.

Distinctions spéciales attribuées aux champions suisses:

- Jean-Paul Vallat, AC Delémont (disque et poids).

- Cadettes SFG Bassecourt (relais olympique), soit Isabelle et Nathalie Zuber, Sarah Petermann, Christel Döbler. (rs)

Championnat de judo par équipes écoliers Saint-Imier brillant



Le Judo-Club Saint-Imier a remporté ce championnat haut la main: debout de gauche à droite: Alain Gigon, Raphaël Marthaler, Michaël Leschot, Cédric Leschot, Stéphane Fontana, Claude Morf. A genoux de gauche à droite: Chantal Méroz, Alexis Ishisaka, Yann Argenio, Christophe Méroz, Angelo Guido.

Ce championnat, organisé par l'Association neuchâteloise de judo, réunissait six équipes (sur douze clubs affiliés à l'ANJ) et s'est déroulé en trois tours. Les deux premiers tours en juin et septembre, ayant lieu chaque fois dans deux clubs différents avec trois équipes. Peseux ayant dû retirer son équipe pour manque de combattants, le tour final rassemblait cinq équipes, totalisant ainsi dix matchs, au Judo Club La Chaux-de-Fonds, plus grand dojo du canton.

La meilleure équipe de l'Association, Saint-Imier, a pu participer à ce championnat, le club étant membre invité de l'ANJ depuis la fondation de cette dernière. St-Imier remporte la première

place avec trois points d'avance sur St-Blaise et dix points sur Boudry. Félicitations donc à ces combattants et à leurs entraîneurs Alain Gigon (président) et Claude Morf (chef technique).

RÉSULTATS

Notation: points victoires des matchs (pour huit matchs); points victoires des combats (sept combats par match); points valeurs des combats (Koka: 3 points; Yuko: 5; Waza-Ari: 7; Ippon: 10.

1. Judo Club Saint-Imier 16/84/393; 2. Teki Saint-Blaise 13/72/345; 3. Judo Urbain Boudry 6/46/225; 4. Samourai Dojo Le Locle 4/27/211; 5. Arts Martiaux Peseux 3/15/70; 6. Judo Club La Chaux-de-Fonds 2/44/220. (dm)

S Ski de fond

Au Brassus Mieto présent

Un télégramme de la Fédération finlandaise a appris aux organisateurs des courses du Brassus (15-16 décembre) que le célèbre Juha Mieto et le médaillé olympique de Sarajevo Harri Kirvesniemi emmèneront une équipe forte de 8 coureurs.

Vingt nations sont invitées. Le samedi 15 décembre (10 h.) aura lieu la course de fond de 30 km. comptant pour la Coupe du monde. Le dimanche 16 décembre (10 h.) ce sera le relais 4 x 10 km. disputé également dans le cadre de la Coupe du monde. (si)

Suite des informations sportives

► 16

SPORTS

Tour préliminaire de la Coupe du monde de football à Paris Les champions d'Europe ont obtenu l'essentiel

FRANCE - BULGARIE 1-0 (0-0)

Championne d'Europe en titre, la France n'a pas raté son premier grand rendez-vous de la saison. Au Parc des Princes de Paris, les Français ont battu la Bulgarie grâce à un penalty de Michel Platini dans leur seconde rencontre du tour préliminaire de la Coupe du monde. Après leur succès (4-0) au Luxembourg, les Tricolores s'emparent de la première place de ce groupe 4.

Rien n'aura été facile mercredi soir pour l'équipe de Henri Michel. La France s'est heurtée à une opposition de valeur. Même en livrant avant tout une bataille défensive, les Bulgares ont dévoilé aux 45.000 spectateurs présents

des possibilités intéressantes. Longtemps intraitable sur le plan défensif, grâce à une excellente défense de zone, la Bulgarie a poussé l'équipe de France dans ses derniers retranchements. Les Français ont forcé la décision à la 62e minute. Sur un centre de la gauche de Bellone, le latéral gauche Markov déviait la balle du bras. Le penalty accordé par l'arbitre ouest-allemand Tritschler était transformé imparfaitement par Michel Platini.

MANQUE DE FINITION

Ce but récompensait justement le pressing incessant des Français. Pendant une heure, les champions d'Europe ont multiplié les offensives. Avec Platini et Tigana aux commandes, les Français ont pu exprimer toutes leurs qualités dans le jeu d'attaque. Mais à la finition, ils butaient sur une défense adverse remarquable de sang-froid.

Les Bulgares peuvent s'estimer lésés par l'arbitrage. A la 17e minute, Mladenov était stoppé irrégulièrement par Fernandez dans la surface de réparation de Bats. L'arbitre ne bronchait pas. Très corrects, les joueurs de l'Est ont constamment été désavantagés dans les contacts.

Dominés territorialement lors de la première heure de jeu, les Bulgares ont raté le coche dans les minutes qui ont suivi le penalty de Platini. A la 67e minute, Zdravkov, démarqué par Gotchev, voyait son tir détourné par Bats au prix d'une envolée spectaculaire. Une minute plus tard, le gardien d'Auxerre repoussait des poings un violent tir de Mladenov. La sûreté de Bats dans les buts, mais aussi la classe de Bossis et d'Amoros en défense n'ont pas permis à la Bulgarie d'arracher le nul.

CURIEUX REMPLACEMENT

A la peine actuellement avec son club, Manuel Amoros s'est montré le meilleur acteur de cette rencontre. Le latéral de Monaco a produit plusieurs accélérations de grand style. Platini bien sûr, Stopyra et Tigana ont été les plus tranchants devant la cage bulgare.

Côté bulgare, le gardien Mikhailov, à part peut-être une petite hésitation sur le centre de Bellone de la 62e minute, a



Michel Platini (au centre maillot foncé) a donné une précieuse victoire à la France, hier soir à Paris. La Bulgarie représentée par Arabov (à droite) et Nikolov (à gauche) ne s'est inclinée que sur un penalty. (Bélino AP)

livré un match remarquable. Malgré son isolement à la pointe de l'attaque, Mladenov, l'ailier de CSKA Sofia, a représenté pour la défense française le danger le plus sérieux. Son remplacement à la 75e minute par Spassov apparaît pour le moins curieux.

Parc des Princes de Paris. 45.000 spectateurs.

Arbitre: Tritschler (RFA).

But: 62' Platini (penalty), 1-0.

France: Bats; Bossis; Bibard, Sénac, Amoros; Fernandez, Tigana, Platini, Genghini; Stopyra (59' Touré puis 84' Tusseau), Bellone.

Bulgarie: Mikhailov; Dimitrov; Nikolov, Arabov, Markov; Zdravkov, Sadakov, Gotchev, Sirakov; Iskrenov (46' Gospodinov), Mladenov (75' Spassov).

Notes: avertissement à Mladenov (25e) et Nikolov (44e).

Le classement: 1. France 2-4 (5-0); 2. Yougoslavie 2-3 (3-2); 3. RDA 2-2 (7-3); 4. Bulgarie 2-1 (0-1); 5. Luxembourg 2-0 (0-9).

Prochain match; Bulgarie - Luxembourg le 5 décembre. (si)

Coupe de RFA

Des surprises

Seizièmes de finale de la Coupe d'Allemagne: Borussia Mönchengladbach - Eintracht Francfort 4-2 a.p.; Wattenscheid (2) - Waldhof Mannheim 0-4; Werder Brême - Darmstadt (2) 5-0; Alemannia Aix-la-Chapelle (2) - VfL Bochum 3-0; Hannover 96 (2) - FC Cologne 2-1; TSV Friesen Hünigsen (amateurs) - Bayern Munich 0-8; Altona 93 (amateurs) - Bayer Leverkusen 0-3; Eintracht Haiger (amateurs) - SC Karlsruhe 1-0 a.p.; Hertha Berlin (2) - Fortuna Cologne (2) 4-3 a. p.; Sarrebruck (2) - Nuremberg (2) 4-1; Bayreuth (amateurs) - Union Solingen (2) 1-2; SC Geisligne (amateurs) - Kickers Offenbach (2) 4-2; Nuremberg (amateurs) - Jülich (amateurs) 0-3. (si)

Hockey sur glace

En première ligue

Lausanne invaincu

Groupe 3, huitième journée: Meyrin - Lausanne 1-6; Marly - Villars renvoyé au 27 novembre; La Chaux-de-Fonds - Sion 4-1; Fleurier - Neuchâtel 4-3; Forward Morges - Monthey 7-7; Martigny - Champéry 6-3.

Le classement: 1. Lausanne 8-16; 2. La Chaux-de-Fonds 8-15; 3. Martigny 8-14; 4. Villars 7-9; 5. Fleurier 8-9; 6. Champéry et Monthey 8-8; 8. Forward Morges 8-6; 9. Sion 8-4; 10. Neuchâtel et Meyrin 8-3; 12. Marly 7-0. (si)

Hippisme

Championnat de l'ASCJ Bilan provisoire

Après la journée jurassienne qui a eu lieu à Bassecourt, arrive la pause du championnat des sociétés de cavalerie du canton du Jura et du Jura bernois, pause qui se terminera environ vers la fin de mars 1985.

Depuis la finale du Mont-de-Coeuve au concours de Saignelégier 12 places de concours ont été qualificatives pour le championnat. A la suite de ces concours on peut déjà dresser un bilan provisoire quant au nombre de points obtenus.

En tête se trouvent presque à égalité Urs Berger de Bonfol sur Fibs avec 36 points et Jean-Pierre Oppliger de Courroux sur Gabelle, 35 points, puis suivent: 3. Hard Drum, Ernest Rais, Courroux, 22; 4. Jolaika, Urs Berger, Bonfol, 21; 5. Xoan, Jean-Pierre Oppliger, Courroux, 18; 6. Pinocchio, Philippe Stouder, Delémont, 17; 7. Si Belle, Charles Buhler, Renan, 17; 8. Miska, G. Aubry, La Chaux-des-Breuleux, 15; 9. Lancelot, M. Vanouteghem, Porrentruy, 14; 10. Souris, P. Rossi, Miécourt, 13; 11. Ipsos, Daisy Steiner, Tramelan, 11; 13. Hivolyne, Eliane Lachat, Delémont, 9; 14. Milord de Riorges, G. Aubry, La Chaux, 9; 15. Snicky Fly, Eliane Lachat, Delémont, 8; 15. Gulliver, Chr. Eschert, Moutier, 7; 17. Lord Bromont, W. Steiner, Renan, 6; 18. Ballyanahoven, A. Blatter, Malleray; 19. Catcheur, J. Jubin, Rocourt; 20. Franziska, M. Buchwalder, Courroux. Etc. (sp)

V

Vu dans la lucarne...

«Max» et «Manu»

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. La Bulgarie l'a appris à ses dépens, hier soir, au Parc des Princes. En 1976 à Sofia, l'arbitre écossais M. Foote s'était montré d'une bonté difficilement soupçonnable envers les maîtres de céans. Huit ans plus tard, le directeur de jeu allemand M. Tritschler leur a rendu la monnaie de la pièce sur sol français. C'est tellement vrai que le commentateur de TF1 Thierry Roland est passé de son célèbre «Vous êtes un salaud M. Foote» à «Je vous trouve très bien M. Tritschler».

L'équipe de France a bénéficié d'un petit coup de pouce appréciable. Deux points précieux sont tombés dans son escarcelle grâce à un penalty transformé par Michel Platini. Les champions d'Europe, privés de plusieurs titulaires, ont longuement peiné pour se frayer un chemin menant à la victoire. La Bulgarie est parvenue à freiner son adversaire, grâce à un quadrillage du terrain très rationnel, dans les 40 derniers mètres. Les visiteurs auraient même pu prétendre empocher un point à Paris. L'homme en noir s'est certainement trouvé le seul à ne pas voir une grossière faute de Fernandez sur Mladenov dans la surface de réparation (17). Ce penalty «oublié» a coûté cher aux Bulgares.

Trop calculateurs, les joueurs de l'Est sont sévèrement punis. En première mi-temps la formation bulgare n'a montré le bout de son nez qu'une fois lors du joli slalom de Mladenov stoppé brutalement par Fernandez. Pour le reste du temps, les onze joueurs se sont chargés de tirer un magnifique rideau blanc au milieu de leur camp. Il a fallu l'ouverture du score pour pouvoir apprécier les qualités réelles de Zdravkov, Mladenov et autre Gotchev. Ces trois hommes se sont ménagés autant d'occasions finalement désamorçées grâce au talent du gardien français Bats. Rapides et au bénéfice d'une superbe technique leur permettant de jouer à une touche de balle, les Bulgares ont inquiété les Français jusqu'à l'ultime seconde. Mais comme le lièvre de La Fontaine, les visiteurs sont partis trop tard.

Les champions d'Europe ont obtenu l'essentiel quant à eux. Nous sommes cependant restés sur notre faim pour ce qui concerne la manière. Le rideau blanc a énormément gêné le milieu de terrain tricolore. Bien que ne faisant pas l'objet d'une surveillance spéciale, Michel Platini et Jean Tigana ne sont pas arrivés à mettre hors de position leurs adversaires. Le stratège de la Juventus a pourtant mis les bouchées doubles. Seul un penalty aussi indiscutable que celui «oublié» pour les Bulgares en première période est venu lui donner l'occasion de sauver son équipe.

Malgré un pressing constant une heure durant, les meilleurs Français se sont avérés paradoxalement des défenseurs. Maxime Bossis et Manuel Amoros ont plu par leur détermination, leur culot offensif et leur intrinsèque défensive. Avec Joël Bats, auteur de trois arrêts déterminant en fin de partie, «Max» et «Manu» se sont trouvés à la base de ce succès mettant la troupe d'Henri Michel sur le chemin de Mexico. Laurent GUYOT

M

malchance

Un heurt malencontreux entre le gardien de Winterthur Walter Christinger et l'attaquant séduisant Azzis, dimanche dernier en championnat de LNA, a eu des conséquences fâcheuses. Si le joueur marocain, blessé, dut quitter le terrain prématurément, le portier de la formation zurichoise doit subir l'ablation du ménisque et il sera indisponible pour les derniers matchs du premier tour. (si)

Au Lausanne-Sports Renfort possible

L'international hongrois Andras Töröcsik (29 ans-45 sélections) a signé un précontrat au Lausanne-Sports. L'attaquant d'Ujpest Dozsa, au style spectaculaire, s'était révélé sur le plan international lors du «Mundial» de 1978 en Argentine.

Son passage en Suisse n'interviendrait pas avant le deuxième tour. En effet, la pause hivernale en Hongrie ne débutera que le 5 décembre. Ujpest Dozsa disputera encore trois matchs de championnat cette année.

L'avenir du Suédois Ronnie Sunesson, l'actuel avant-centre lausannois, est incertain. (si)

Equipe nationale

A Berne et à Sion

Le prochain match de l'équipe suisse dans le tour préliminaire de la Coupe du monde, le 17 avril 1985 contre l'URSS, se déroulera au Wankdorf de Berne. Les Suisses disputeront un match de préparation contre la Tchécoslovaquie. Prévue initialement en Tchécoslovaquie, cette rencontre aura lieu finalement le mardi 26 mars à Sion. Le Valais accueillera donc pour la première fois un match international.

Le comité central de l'ASF a d'autre part désigné les lieux et les dates de différentes rencontres des sélections espoirs: Suisse - «moins de 23 ans» - RFA «moins de 21 ans» le 26 mars à Schaffhouse. Tchécoslovaquie «moins de 21 ans» - Suisse «moins de 21 ans» le 26 mars en Tchécoslovaquie. Suisse «moins de 21 ans» - URSS «moins de 21 ans» le 16 avril à Granges. (si)

Grand Prix de la Métropole au Tennis-Club du Grenier Et ce n'est que le commencement!

Samedi 17 novembre à 8 h. les séries D ont échangé les premières balles du sixième tournoi de tennis de la Métropole. C'est donc par les matchs des «pompes» (qui ne sont pas toutes blettes, croyez moi) que ce tournoi a débuté. Comme les tableaux sont progressifs, les meilleurs joueurs D vont pouvoir s'infiltrer dans la catégorie supérieure et éventuellement réaliser quelques performances. Pas évident.

Après ces cinq premières journées, les tableaux D en sont aux quarts de finale. Dans le chapitre des surprises on notera l'élimination des deux premières têtes de série masculines, Rolf Fischer et Pierre Magnin. Honneur à leurs vainqueurs respectifs, Beppi Verteano et Jean-Claude Perroud. Quant aux dames, les favorites

Tournoi de Sydney Christiane continue

Christiane Jolissaint a également passé le cap du deuxième tour du tournoi féminin de Sydney (150.000 dollars). Après sa victoire sur l'Allemande Pfaff (WTA No 29), elle a éliminé la Danoise Tine Scheur-Larsen (No 69) par 6-2, 6-2, se qualifiant ainsi pour les huitièmes de finale. (si)

Finale de la Coupe Davis Sur terre battue

La finale de la Coupe Davis qui opposera la Suède aux Etats-Unis au Scandinaviem de Goeteborg, du 16 au 18 décembre prochain, se disputera sur terre battue, a déclaré lundi à Norrköping Hans Olsson, capitaine de l'équipe suédoise.

Les deux courts en terre battue prévus seront installés la semaine prochaine. Le premier, dans le hall des expositions, servira pour les entraînements, le second, dans le Scandinaviem pour la compétition. (si)

tiennent bon la barre, on s'achemine donc vers une finale M. Fahmi et C. Matthey. A moins que C. Hirter ne vienne brouiller les cartes.

Déjà à ce niveau de la compétition, les rencontres sont attrayantes et disputées. Parfois trop puisque certains incidents ont troublé la quiétude du tournoi. Il est curieux de constater que les problèmes surgissent toujours avec les mêmes joueurs, suivez mon regard, et que les paroles haineuses remplacent les encouragements. Et le fair-play dans tout ça?

LES RÉSULTATS

1er tour hommes D: P. A. Guyot - P. Comby 6-0 6-4; D. Schallenger - R. Charlet 6-1 6-3; R. Stocco - P. Nussbaum 6-4 7-6; F. Droz - A. Imhof 7-6 6-0; A. Nager - R. Chaignat 6-1 6-4; A. Comby - S. Schembari 6-4 6-7 7-6.

2e tour hommes D: R. Fischer - Y. Neuenschwander 6-2 6-0; M. Thorax - O. Theurillat 6-4 3-6 6-3; G. Verteano - J. Magnin 6-4 6-0; L. Lederrey - F. Blumenzweig 6-3 6-4; S. Schneider - J. Dequesne w.o.; P. Erard - V. Greiner 6-0 6-2; M. Mauron - P. A. Guyot 6-1 7-5; R. Stocco - D. Schallenger 6-3 6-4; F. Droz - A. Nager 7-6 6-3; E. Schill - A. Comby 6-1 6-2; J. P. Zutter - C. Piccolo 6-1 7-6; P. A. Vignando - J. D. Hagg 6-4 3-5 ab.; G. Imhof - T. Legeret 6-4 6-4; M. Jeanfavre - O. Bourquin 6-2 6-3; J. M.

Paolini - G. A. Matile 6-0 6-0; J. C. Perroud - P. Magnin 6-4 7-5.

3e tour hommes D: R. Fischer - M. Thorax 6-3 6-1; G. Verteano - L. Lederrey 6-3 6-0; P. Erard - S. Schneider 7-6 6-1; M. Mauron - R. Stocco 7-6 3-6 6-2; E. Schill - F. Droz 6-2 6-1; J. P. Zutter - P. A. Vignando 1-6 6-3 6-4; G. Imhof - M. Jeanfavre 3-6 6-4 7-6; J. M. Paolini - J. C. Perroud 7-6 6-7 6-3.

Quarts de finale hommes D: G. Verteano - R. Fischer 7-6 6-2; M. Mauron - P. Erard 6-4 6-2; G. Imhof - J. M. Paolini 6-2 7-5; J. P. Zutter - E. Schill 4-6 7-5 7-6.

1er tour dames D: B. Stutz - N. Droz 1-6 6-2 6-4; C. Nieuweld - C. Tacchella 6-4 6-2; A. Comby - S. Perrin 6-0 6-0; J. Schneider - N. Hug 6-0 6-0; G. Guyaz - H. Mustad 6-1 7-5; M. Gouvernon - C. L. Kipper 6-4 6-4; C. Brossard - C. Bieri 7-5 6-4.

2e tour dames D: M. Fahmi - B. Stutz 6-0 6-4; C. Nieuweld - K. Neuenschwander 6-3 7-6; A. Comby - C. Bieri 2-6 6-3 6-2; E. Hirter - J. Schneider 6-3 6-1; G. Guyaz - S. Blumenzweig 7-6 6-4; N. Comby - M. Gouvernon 7-5 6-2; A. Kaufmann - C. Brossard 6-1 6-2; C. Matthey - G. Bannwart 6-1 6-1.

Quarts de finale dames D: M. Fahmi - C. Nieuweld 6-2 3-6 6-2; C. Hirter - A. Comby 6-3 6-2; G. Guyaz - N. Comby 6-2 6-1; C. Matthey - A. Kaufmann 6-0 6-2. (Imp)

Tournoi de Toulouse

Noah et Günthardt: OK

Pour la première fois depuis Roland-Garros, il y a cinq mois, Yannick Noah a renoué avec la victoire en se qualifiant pour les huitièmes de finale du tournoi de Toulouse. Le Français a battu Illie Nastase en deux sets, 6-3 6-3. Sans convaincre outre mesure, Noah n'a jamais été en danger face au vétéran (38 ans)

roumain. Au tour suivant, il sera opposé au Suédois Svensson, surprenant vainqueur du Hongrois Balazs Taroczy.

Heinz Günthardt (31e ATP), vainqueur l'an dernier, a passé victorieusement le deuxième tour en battant le Tchécoslovaque Stanislas Birner (189e ATP) 6-2 6-3. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Réfugiés: mauvaise volonté à dépasser

Le projet d'implanter un centre d'accueil de réfugiés, d'une cinquantaine de demandeurs d'asile, à Boécourt émeut. Il émeut la population bien pensante, qui ne veut pas entendre parler d'un geste de solidarité, même si elle ne devra pas dépenser un seul franc.

Convoqués à une séance d'information, les gens de Boécourt ont expliqué clairement, mardi soir, leur opposition. Sur fond de racisme, les promoteurs du centre, le canton, la Croix-Rouge, ont des arguments bien pâles face aux réactions émotionnelles d'une population qui se sent prise au piège de la main-tendue.

La commune de Boécourt n'est d'ailleurs pas plus «raciste», intransigente que d'autres communes jurassiennes.

Elles ont toutes été invitées, il y a une année, à indiquer leurs possibilités d'hébergement de réfugiés. Aucune n'a répondu positivement... Le mal est bien là!

Les tractations pour implanter un centre d'accueil à Boécourt ont été menées en petit comité; les promoteurs du centre ne pouvant pas informer la population avant d'avoir pu examiner dans le détail le dossier.

On les a attendus au contour pour leur dire «ne comptez pas sur nous». Une décision devra être prise en assemblée communale. Jusque-là, le canton peut tenter d'expliquer le pourquoi et le comment d'un tel centre. Mais au vu des réactions sèches de la population de Boécourt, le projet - dont la réalisation est indispensable pour faire face à l'afflux croissant des réfugiés - est bien mal engagé.

Alors il faudra peut-être trouver un lieu-dit, à l'écart d'une localité pour créer ce centre, pour le cacher au bon peuple. A moins qu'une solution médiane soit formulée par le monde politique jurassien qui pourrait user de sa notoriété pour faire accepter l'idée d'un tel centre.

Un centre qui n'a rien d'un geste de générosité mais qui tient bien davantage d'une attitude responsable envers le tiers monde, ces pays dont nous avons tant besoin pour survivre sur notre île de l'Helvétie.

Mais le racisme, qui couve en chacun de nous - même si on n'ose pas prononcer son nom - ne se commande pas.

Pour lui tordre le cou, l'information devra être abondante et largement répercutée par les hommes de bonne volonté. Le Jura en compte beaucoup. Une association d'accueil des réfugiés est créée. Sa tâche est énorme, délicate, sujette à des critiques auxquelles le bon sens, l'intelligence en fait n'a pas de parade.

Mais il faut pourtant bien que l'on empoigne le problème des réfugiés de front, qu'à Berne on s'active un peu dans l'examen des dossiers sans se voiler la face sous le couvert du personnel «stop» de la Confédération.

Sinon, comme d'autres régions, le Jura démontrera qu'il est replié sur lui-même, que son progressisme, ses qualités de cœur ne sont qu'une façade.

Pierre VEYA

Budget 85 voté, au Grand Conseil neuchâtelois Le tiers monde et nous, on a bien du souci!

Feuilleton «Budget de l'Etat 1985», troisième et dernier épisode, hier au Grand Conseil neuchâtelois. Ce fut inégalement passionnant. Ça se termine sur un happy end, puisque le budget a été accepté par 87 voix sans opposition, même le petit groupe des communistes ayant, contrairement à son habitude, accepté solennellement le document. Mais on ne dira pas que cette fin fut glorieuse.

Après avoir tâté de la soupe aux contradictions gouvernementales en reprenant le dossier «clinique privée britannique» sous l'angle de la santé publique, et après avoir admiré le fromage bien rond bien lisse de la justice et de la police neuchâteloises, à la faveur d'une nouvelle évocation du dossier «police cantonale» (à moins que ce soit le «dossier Leuba») et de quelques autres peccadilles du même genre, le Grand Conseil a parlé de la misère.

D'assez misérable manière.

Bien que tenaillés par la faim, vu qu'il était largement passé midi, les députés ont passé trois quarts d'heure, avant de paqueter un budget de plus de 600 millions de

francs, à pinailler sur l'opportunité de rallonger de quelques dizaines de milliers de francs le poste «aide au tiers monde», inscrit pour 80.000 francs. Les députés de gauche qui proposaient une telle augmentation à titre de solidarité plus marquée avec les pays où sévit la famine se sont fait accuser de surenchère démagogique par des députés de droite qui évoquaient le grave déséquilibre budgétaire de l'Etat, les préoccupations d'aide sociale locale, la nécessité de donner la priorité à l'aide privée en la matière. On s'est hué, invectivé. On s'est, moralement, lancé à la tête bordereaux et crousilles. Pour finir par accepter une petite rallonge de 20.000 francs (à 50 voix contre 49), mais pas une supplémentaire de 50.000 (à 50 contre 50, le président départageant négativement).

Heureusement que c'était l'heure où les enfants des écoles, qui assistent traditionnellement aux débats de la tribune, étaient, eux, partis manger. Le spectacle de la misère du monde leur aura été, pour cette fois, épargné.

MHK

● LIRE EN PAGE 22

Accueil des réfugiés dans le canton du Jura Le village de Boécourt se rebiffe

Boécourt. Village de la vallée de Delémont qui compte quelque 500 habitants. Une séance d'information a tourné un peu court, mardi soir. Le service cantonal de l'aide sociale est là pour informer la population de l'ouverture d'un centre d'accueil pour réfugiés. L'assemblée sera houleuse et le chef du service de l'aide sociale n'en dormira pas de la nuit (c'est lui-même qui l'affirme). Les citoyens présents dans la salle lui répondent sèchement: ne comptez pas sur nous. Plus grave: un citoyen se lève et déclare qu'il est raciste. Tout le monde applaudit, à vous faire froid dans le dos.

M. Jean-Pierre Joliat, chef du service de l'aide sociale, ne veut pas se décourager et entend trouver un compromis avec les autorités locales. Un malaise toutefois: avant même d'avoir été confirmé par le gouvernement dans ses fonctions,

le président de l'Association jurassienne d'accueil des réfugiés, se retire.

Raoul Piquerez, droguiste à Delémont, avait été nommé récemment président de l'Association jurassienne d'accueil des réfugiés. Il prend connaissance des dos-

siers et constate que le travail à accomplir est si important qu'il nécessite une attention à temps complet. Raoul Piquerez s'est retiré aussi parce qu'il estime qu'il ne faut pas cantonner les réfugiés dans des centres.

QU'EN PENSE JEAN-PIERRE JOLIAT ?

Le canton du Jura est un petit canton. Il accueille plus de 192 demandeurs d'asile à ce jour. Le service de l'aide sociale est surchargé. Les demandeurs d'asile sont en majorité logés dans des hôtels. Les travailleurs sociaux constatent une dégradation du climat psychosocial des réfugiés, livrés à eux-même et qui n'ont pas d'interlocuteurs. Raison pour laquelle le canton du Jura, aidée par la Croix-Rouge, envisage d'en regrouper une partie dans des centres d'accueil, notamment à Boécourt. «Certes, on peut comprendre la réaction d'un petit village comme Boécourt, constate Jean-Pierre Joliat, mais il faut tout de même trouver une solution qui permette un encadrement des réfugiés. Evidemment, on peut compter sur les groupes d'accueil villageois, mais l'expérience démontre qu'ils sont très vite dépassés. Raison pour laquelle nous avons pris contact avec la commune de Boécourt pour implanter une structure capable de les prendre en charge».

P.Ve

► Page 29

Protection de la route du Col-des-Roches Haute voltige à 40 mètres



Hier ont pris fin d'importants travaux destinés à protéger les usagers de la route du Col-des-Roches.

d'une quarantaine de mètres. Ce barrage est destiné à retenir les pierres.

● LIRE EN PAGE 20

Pendant trois semaines, une équipe d'ouvriers a posé un double filet d'acier et de treillis, sur un terrain très en pente, dominant la route

**Jura: faillite de Novoboîtes SA
L'administrateur condamné**

● LIRE EN PAGE 29

**Berne proteste
Les autoroutes neuchâteloises ne sont pas «ignorées»**

● LIRE EN PAGE 25

**Passage Zimmermann à La Chaux-de-Fonds
«La mesure a été dépassée»**

● LIRE EN PAGE 19

billet

Allo? C'est toi? Ouais? Bon, écoute, je voulais te dire... aaaaatchoum! Pardon, je viens d'éternuer. Ah? T'avais remarqué? Bon, où en étais-je... Ecoute, je voulais te dire que l'autre jour, quand tu m'as téléphoné... Une seconde, ça sonne à ma porte. Re-bruits de pas, lointains. Re-bruits de pas. T'es là? Ouais. C'était ma voisine. Non, pas celle-là, l'autre. Tu sais, celle qui... Bon, bon, peu importe, t'as raison. Alors, justement, je t'appelais pour te dire que... zut. Une seconde, hein, j'arrive. Voilà, cette fois c'est bon. Ma cigarette était tombée. T'es pressé? Ah? Je peux te rappeler, si tu veux? Non? Bon, d'accord, je t'explique: l'autre jour, quand tu m'as téléphoné, j'étais justement en train de... oh, la vache! Non, pas toi, Albert, le canari, il vient de s'envoler par la fenêtre. Je... non? Ça va, j'abrège. Donc, je te disais justement que l'autre

jour, quand tu m'as téléphoné, j'étais en train de faire les lits quand... Quand quoi? Ben attends, tu ne me laisses pas parler. Comment veux-tu que je t'explique si tu m'interromps toujours. T'es agaçant, à la fin. Comment? Moi? T'es pas gonflé, dis donc. Ça fait dix minutes que j'essaie de te faire comprendre, mais tu... bon, ben vas-y, on se rappelle dès que possible. Alors ciao. Pardon? un instant, s'il te plaît, j'avais oublié une casserole sur le feu. Julie! Julie! Arrière-fond de casseroles. Allo. Allo? Quel culot, celui-là. Il a raccroché... Il y en a, je vous jure...

CD

quidam

Charles Studer, de La Chaux-de-Fonds, n'est pas blanchisseur, comme on pourrait le croire(!), mais ramoneur. Son père et son grand-père pratiquaient déjà la même profession. Une véritable vocation familiale.

Charles adore son métier, après 41 ans il aime toujours autant s'occuper de nos cheminées. Par contre le ramonage a bien évolué, à l'époque il grimpeait dans la cheminée pour en retirer la suie. Aujourd'hui son travail est plus technique et surtout moins pénible. «Ce qui restera toujours, c'est le contact avec la clientèle», a dit Charles avec un sourire.

Une fois déclassé, Charles aime à se retrouver en famille, avec sa femme, ses deux enfants et son petit-fils (futur ramoneur?) Son hobby favori est la peinture, depuis l'âge de six ans il a le virus du pinceau. Il lui est même arrivé de vendre quelques tableaux. Une passion à laquelle il pourra se consacrer totalement dans sept ans quand il aura pris sa retraite.

(jh - Photo Impar-Gladieux)

B

bonne nouvelle

Piscine des Geneveys-sur-Coffrane: ouverte le samedi!

Le bassin couvert du nouveau Centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane sera désormais ouvert le samedi, dès le 3 décembre, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h., afin de répondre aux vœux pressants de la population. Cette réalisation d'utilité publique, autant scolaire, sportive que de loisirs, remplira donc pleinement son rôle en élargissant ses prestations, démontrant également, une fois de plus, le dynamisme des nouvelles autorités communales.

(Imp)

S

sommaire

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. - Ouverture de la Semaine campagnarde. **PAGE 25**

REVUE INTERVALLES. - Un numéro consacré aux crêtes du Jura. **PAGE 27**

Il faut augmenter la sécurité sur les routes

OUI

à l'amélioration des routes cantonales

Rep. Hansruedi Kober

IMPACT SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h. 30, «Les raisons du succès industriel japonais», par Jean-Marie Bartoli. Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.

Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26. Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h, Jardinière 23.

Neuchâtel

Temple du Bas: 20 h., concert par l'Orch. nat. de Lyon, soliste Bruno Schneider, corniste; œuvres de Mozart, Bizet, Stravinsky et Ravel.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h., Autant en emporte le vent. Château de Mâtiers: expo peintures de Patricia Monnet, 10-22 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 032 93 51 66. Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 039 44 14 24.

Saint-Imier
Cinéma Lux: 20 h. 45, Christine. Salle des Rameaux: 20 h. 15, «Nécessité de l'initiation musicale enfantine».

Cortailod
Galerie Jonas: expo estampes japonaises et maquettes de bateaux, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Le léopard. Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h. Moutier
Cinéma Rex: 20 h. 30, L'addition.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.

SOCIÉTÉS LOCALES

Choeur d'hommes «La Pensée». - Ce soir je, 20 h. 15, répétition à l'ancien Stand. Choeur mixte des paroisses réformées. - Di 25 novembre, culte des paroisses au Temple de l'Abeille - répétition à 9 h.

possédant déjà une certaine routine de la compétition, qui ont remporté tous leurs combats par Ippon (victoire avant la fin du temps de combat). Il s'agit de Jean-Marie Béssia, Yves Guyot et Jean-Daniel Spitz, tous trois porteurs de la ceinture verte.

Société d'éducation cynologique

C'est le comité presque au complet qui a assisté à la remise des prix du Championnat romand de Cynologie au Novotel de Bussigny.

Val-de-Ruz

Cernier, Centre scolaire: expo Aloys Perregaux, lu, ma, me 10-12 h., 14-17 h., je, ve, 9-20 h. 30. Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

Achat d'immeubles par la ville
Le Conseil communal précise

Dans une annonce parue dans l'Impartial du 17 novembre 1984, le groupe radical du Conseil général, sous la signature de M. Marc-André Nardin, accuse l'autorité législative de «gaspiller l'argent des contribuables», par l'acceptation de l'achat et la rénovation de deux immeubles sis à la rue de la Boucherie pour un montant total de Fr. 400.000.-.

Dans la mesure où c'est le Conseil communal qui a proposé ce crédit à l'approbation du législatif, la critique s'adresse donc également à notre autorité, qui tient dès lors à préciser les points suivants à l'intention des citoyens et contribuables de notre ville:

- 1) Le montant de l'acquisition des deux immeubles est de Fr. 175.000.-, le crédit voté pour leur rénovation (toiture, façades, etc.) de Fr. 225.000.-.
2) Ces deux immeubles abritaient des locaux de stockage de l'ancienne entreprise Nussli. Ils sont donc bien adaptés pour centraliser les dépôts de signaux et d'installations de sécurité du trafic, aujourd'hui disséminés dans une dizaine d'endroits en ville, dont certains en plein air.

Au vu de ces considérations, le Conseil communal maintient qu'il devait saisir l'opportunité d'acquérir ces bâtiments, et cela eu égard aux besoins actuels et futurs.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Modification de l'horaire d'ouverture du passage Zimmermann « La mesure a été dépassée »



Les «décorations murales» qui ne semblent pas faire l'unanimité chez ceux qui fréquentent le «sout». (Photo Impar-Gladioux)

La direction de police a décidé de modifier l'horaire d'ouverture du passage Zimmermann, situé au sud du collège Numa-Droz (voir L'Impartial de mercredi). Jusqu'ici ouvert du lundi au jeudi de 6 heures à 23 heures, le «souterrain» n'était par contre pas fermé durant les nuits de vendredi à samedi, et de samedi à dimanche. Cette ouverture appartenait au passé, puisque le Conseil communal vient de décider la ferme-

ture désormais toutes les nuits, de 23 heures à 6 heures du matin. Le directeur de la police, M. Charles Augsburger, et son commandant, M. Kohler, ont expliqué les motifs de cette décision.

Angoisse de bon nombre de Chaux-de-Fonniens qui n'osent plus, à tort ou à raison, l'emprunter, le passage Zimmermann n'a posé aucun problème dans les premiers temps de son ouverture. Depuis quelques semaines par contre, et plus

particulièrement lors de ces derniers week-end, diverses déprédations – vitres cassées, graffitis – y ont été commises, sans compter les inconvénients posés au voisinage du «souterrain» – tapage nocturne prononcé. La direction de police se dit préoccupée, «la mesure a été dépassée», certains habitants du quartier sont allés jusqu'au dépôt d'une plainte.

D'autre part, «il est malsain que des jeunes filles de 14-15 ans soient encore là à 5 heures du matin», «ce n'est ni le lieu ni l'heure de s'y trouver». A cela s'ajoute le fait qu'outre des Chaux-de-Fonniens, le «sout» paraît fréquenté par nombre de personnes venues de l'extérieur.

La décision du Conseil communal s'inscrit par conséquent dans le cadre du dépassement d'un degré de tolérance, le manque de respect et l'attitude négative de certains jeunes face aux objets publics en étant la source. Il s'agit par conséquent de ne pas laisser la situation se dégrader davantage, en prenant des mesures préventives, avant que «quelque chose d'irréparable se passe». «La situation est encore calme, mais cela pourrait changer...».

Néanmoins, conscient du problème posé par les lieux de rencontre à La Chaux-de-Fonds, le Conseil communal s'avoue prêt à favoriser tout projet de discothèque, le préavis étant favorable. «Il y a un besoin à ce niveau...»

Le passage Zimmermann? «Ma deuxième maison»

La fermeture nocturne du passage durant le week-end a suscité l'immédiate réaction d'une jeune fille de 18 ans, qui est venue nous donner son avis quant à la décision des autorités.

– Cette fermeture est un scandale, les jeunes n'ont pas d'endroit pour se réunir, sans avoir l'obligation de consommer. Ils ont envie de se rencontrer pour discuter, mais pas chez leurs parents, ou au bistrot.

Imp.: Pourtant, le «souterrain» traîne derrière lui une réputation plutôt mauvaise, cela ne justifie-t-il pas sa fermeture durant la nuit?

– Cette réputation n'est pas justifiée, les agressions qui y ont eu lieu n'étaient souvent pas méchantes, c'était de la rigolade! Ce qui manque à La Chaux-de-Fonds, c'est une discothèque. Si on veut que les jeunes restent ici, que les autorités fassent quelque chose pour les garder. Parce qu'une ville sans discothèque, c'est une ville qui n'offre rien aux jeunes et qui s'engloutit sur elle-même.

Imp.: Il y a le Centre de rencontre...

– Ce n'est pas la même chose, il y a des animateurs, on n'est pas vraiment libres. Et puis, le centre est plutôt un lieu d'animation où l'on fait quelque chose: poterie, tissage, etc.

Imp.: La décision de fermer le passage, la nuit en fin de semaine, n'est-elle pas quand même justifiée, du fait des actes de vandalisme qui s'y sont déroulés, par exemple?

– On peut comprendre dans un sens, c'est vrai qu'il y a eu de la casse. Mais c'étaient souvent des accidents. Seulement, on ne nous croira jamais. Mais elle n'est pas justifiée, d'un autre côté, parce que de la casse, il y en a aussi la journée. En plus, le «souterrain» permet de canaliser l'agressivité des jeunes qui aiment s'y retrouver. Si il est fermé, ils vont tourner leur agressivité ailleurs.

Imp.: Y a-t-il des contrôles réguliers?

– La police passe très régulièrement, et a une attitude incorrecte. Ils procèdent à des contrôles d'identité s'ils ne connaissent pas la personne, font des fouilles. Je trouve ça humiliant. Parce que ceux qui vont au passage ne sont de loin pas tous des voyous et des délinquants, beaucoup travaillent normalement, même si parmi eux certains sont au chômage.

D'ailleurs, tous ceux qui y vont aimeraient repeindre les murs comme ils étaient à l'ouverture, l'équipe du souterrain cherche des donateurs pour acheter du matériel, on n'aime pas ces graffitis qui sont moches.

Imp.: Votre avis reflète-t-il l'opinion générale?

– Oui, je pense. Tous les jeunes regrettent cette fermeture, puisqu'il n'y a pas de discothèque, avec la musique et l'ambiance.

Imp.: Que représente le «souterrain»?

– Ma deuxième maison.

P. Br.

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 31

Une exposition et deux audio-visuels à la bibliothèque Quand les femmes se regardent

C'est à Jenny Humbert-Droz que les associations organisatrices avaient fait appel pour présenter et commenter l'exposition tenue actuellement à la Bibliothèque de la ville «Etre femme aujourd'hui».

Militante de la première heure de divers groupements féminins, Mme Humbert-Droz tira les lignes générales du panorama proposé, relevant l'interrogation contenue. «Les femmes sont héritières d'un passé avec du bon et du moins bon» devait-elle dire et cette exposition doit les inciter à redéfinir leur propre contexte de vie, veillant à rester elle-même.

Un nombreux public, essentiellement féminin, avait répondu à l'appel; relevons que cette soirée, et la présentation qui en était le prétexte, a été mise sur pieds par les associations féminines locales, soit l'ADF, l'Union des amies de la jeune fille, le Zonta Club, l'Union féminine Coop, les groupes ORPER, l'AVISO, et la FRC.

L'exposition elle-même étant le fruit d'un comité sous l'égide de la Commis-

sion fédérale pour les questions féminines.

Deux montages audio-visuels ont complété l'information donnée et lancé le débat. Il était ainsi heureux de voir ces femmes de tous bords et d'intérêts divers évoquer ensemble les problèmes inhérents à leur statut de femme, de mère, d'épouse.

On parla des femmes seules, de la réinsertion professionnelle; de l'attention aux enfants; on les dit, fort justement «coupables par hérédité», et on évoqua bien sûr la prochaine grande échéance, la votation du 2 décembre sur la protection de la maternité.

Et toutes ensemble, elles ont dit les difficultés et esquissé des accords, avec des mots de solidarité, de respect de soi-même, de droit à l'autonomie.

En conclusion de sa belle présentation, Jenny Humbert-Droz avait fort justement repris une phrase de Peter Handke, dans «Par les villages»: aller à la rencontre des autres.

Cette exposition et cette soirée auront au moins permis cela.

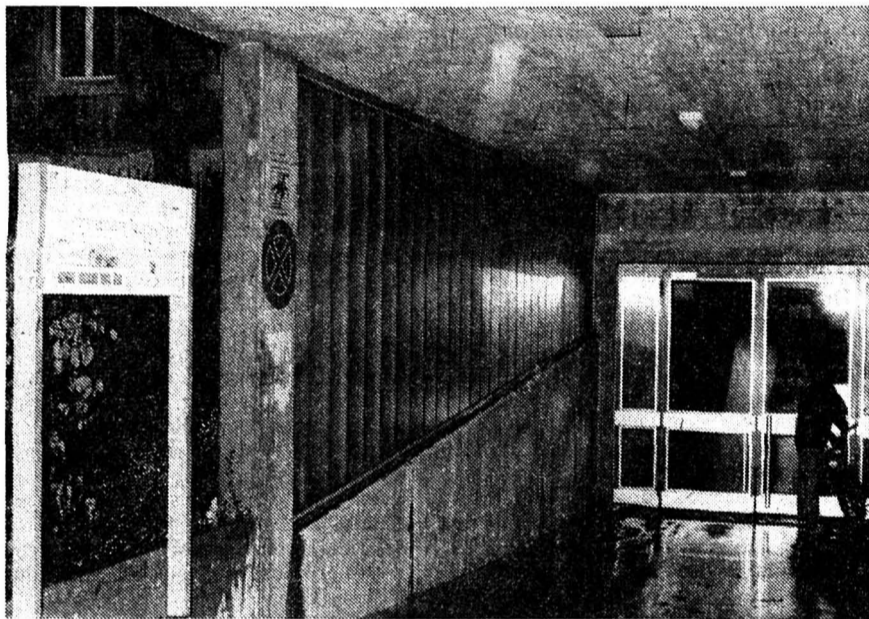
Car, sur la substance même et l'ensemble de ces vies de femmes mises sur panneaux, on peut avoir quelques regrets et souhaiter que, la prochaine fois qu'elles auront la parole, les femmes s'expriment différemment, avec plus de force et plus d'humour. (ib)

Prix journalistique pour un rédacteur de «L'Impartial»

La Société horlogère Türlér, à Zurich, vient de décerner ses prix pour les meilleurs articles de presse dans le domaine de la mesure du temps et de l'horlogerie suisse. Le premier prix, de 7000 francs, est allé au journaliste lausannois Alain Jeannet, pour un portrait de l'industriel Pierre-Alain Blum. Le second prix, de 3000 francs, a été remis à M. Roland Carrera, rédacteur-responsable de la rubrique économique de «L'Impartial-FAM», pour tous ses écrits relatifs à l'horlogerie. Le troisième prix a été décerné à Mme Lucienne Trueb pour une étude sur la rotation de la terre. (ats)

Carambolage à La Cibourg

Hier à 15 h. 30, à La Chaux-de-Fonds, M. P. T., de Saint-Ursanne, circulait sur la route principale No 18 menant de La Ferrière à La Chaux-de-Fonds. Au lieu-dit La Cibourg, dans une courbe à droite, il a perdu la maîtrise de sa machine sur la chaussée recouverte de neige fondante. Après être sorti de la route à droite, il heurta trois véhicules en stationnement sur le parc du restaurant Wyss. Dégâts matériels.



Une entrée redoutée par certains. (Photo Impar-Gladioux)

Ecole des parents: aider les éducateurs dans le choix de revues pour enfants

Une brochure de 40 pages, au graphisme attrayant, dressant le panorama d'une certaine «littérature» pour enfants, éditée par l'Ecole des parents, fut présentée hier à la presse par M. Rémy Degen, ancien président de l'Ecole des parents, assisté de Mme Françoise Ducommun, présidente en charge et de représentantes des comités local et cantonal.

La brochure, dénommée «Les périodiques pour enfants», offre une analyse comparative bien documentée de périodiques spécialisés. Pour chaque revue, une fiche signalétique renseigne sur la valeur informative, culturelle, du document, sur son concept graphique, les qualités, ou défauts, de même que sur son tirage et prix. Elle aidera sans doute efficacement les parents, les éducateurs dans le choix de revues à l'intention de leurs enfants.

POURQUOI UNE TELLE PUBLICATION?

Il y a environ quatre ans, l'Ecole des parents s'est trouvée confrontée à un problème par le fait que les éducateurs qui ont des enfants en âge de scolarité reçoivent quantité de périodiques, distribués par le canal de l'école, ce qui représente une caution, ou suscite ce type de questions: mon enfant sera-t-il défavorisé s'il ne lit pas tel ou tel périodique. Que sont en réalité ces journaux? Que peut-on y lire, y découvrir?

L'Ecole des parents, souhaitant comprendre mieux, s'est tout de suite aperçu qu'en Suisse n'existait aucun organe à même de renseigner les éducateurs dans ce domaine. Restait à se mettre au travail! L'Ecole des parents a constitué un groupe d'étude composé de deux bibliothécaires, d'un instituteur, d'une jardi-

nière d'enfants, d'un graphiste, de quatre représentants de parents. On dressa dans un premier temps, un catalogue des revues spécialisées destinées aux enfants, puis un pas de plus fut franchi. Pour être utile ce rapport devait être critique. Il fallait comparer, mesurer, pondérer et finalement juger.

Le groupe de travail a fait une enquête dans l'ensemble des kiosques, interrogé des enfants, par classes d'âges, fait une approche pratique, entamé un dialogue avec les rédactions, dans certains cas.

Furent éliminés les périodiques destinés aux adolescents, puisque à ce niveau la décision se prend par les lecteurs eux-mêmes, les revues ne comportant que des bandes dessinées. L'attention s'est concentrée sur des journaux distribués par abonnement ou paraissant régulièrement.

Le groupe de travail a finalement retenu 12 titres, trois productions suisses, les autres françaises. L'Ecole des parents eut à plusieurs reprises l'occasion de présenter ses conclusions lors de conférences organisées dans diverses localités. A chaque fois, lui fut demandé un document écrit résumant l'étude.

Aujourd'hui ce document paraît, sous forme d'une sympathique brochure verte, imprimée, éditée par l'Ecole des parents de La Chaux-de-Fonds, financée par la Fédération neuchâteloise des Ecoles de parents et des appuis privés.

Tirée à 1000 exemplaires, elle sera distribuée, gratuitement, à tous les membres des Ecoles de parents du canton de Neuchâtel. Elle peut être obtenue à La Chaux-de-Fonds auprès des Bibliothèques des jeunes, à la Bibliothèque de la ville, au secrétariat de l'Ecole des parents, rue Abraham-Robert 51, au prix de 7 francs.

D. de C.

«J'veux du bonheur» à Beau-Site

Dimanche 25 novembre, dès 20 h. 30, à Beau-Site, invité par le TPR, le Théâtre de l'Escalier d'or présente «J'veux du bonheur», une pièce écrite par le dramaturge genevois Michel Viala. Ecrivain prolifique, Viala a donné pour le théâtre, la radio, le papier des livres et pour le cinéma (scénario de l'Invitation de Goretta). Il connaît son siècle sur le bout du doigt et de la sensibilité. Il raconte toujours des histoires où les gens nous sont proches et nous ressemblent, même s'ils portent de jolis costumes et jouent sur une scène de théâtre. (Imp)

Radio-Hôpital

Le Club d'accordéonistes de la Ruche vient de fêter, les 17 et 18 novembre, ses 50 ans d'existence. Radio-Hôpital veut célébrer l'événement en présentant un concert du club. Samedi 24 novembre, 16 h. à 17 h. 15, les pensionnaires de l'hôpital pourront s'en mettre plein les oreilles sur le canal 6 de la télédiffusion, pour la ville de La Chaux-de-Fonds, il faudra que les auditeurs se branchent sur le canal 42 (99,6 Mhz) du réseau Coditel OUC.

cela va se passer

C'est à l'Escale que les différents groupes de «La Ruche» se produiront en direct.

Au studio de l'hôpital, Roger Hirschy compositeur, éditeur, parlera de sa carrière consacrée à l'accordéon et José Willy Hirt, rédacteur du journal «La Ruche», évoquera l'histoire de cette société.

Il y aura aussi des disques «à la demande» et le concours de musique ainsi que la surprise-maternité du Conseil communal.

Pour les absents ou les têtes en l'air, l'émission sera rediffusée le mardi 27 novembre, à 20 h. 15, sur les mêmes canaux. (Imp)

Chômeurs: un centre de rencontre s'ouvre

Demain vendredi, à 19 heures, au 1er étage de la rue de la Ronde 21, s'ouvre un centre de rencontre destiné aux chômeurs, à l'instigation de l'Association pour la défense des chômeurs. (comm)

PUBLI-REPORTAGE

Tony, l'artisan des pâtes fraîches



L'artisan des pâtes fraîches à La Chaux-de-Fonds, c'est Tony, alias Antonio Gualano, qui vient d'ouvrir son magasin à la rue Numa-Droz 2a. On y entre au débouché de la rue de Bel-Air. Toutes les pâtes italiennes possibles et imaginables sont à la portée des gourmets dans ce magasin: aux œufs, aux épinards, des raviolis et des tortellini... Tout est confectionné selon des recettes transmises de père en fils. On peut également acheter des lasagnes précuites, à l'emporter. Bref, les amateurs auront l'embaras du choix et le plaisir de se faire plaisir en concoctant de vraies recettes à l'italienne avec des ingrédients de premier choix. 30189

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

A 40 mètres au-dessus de la route du Col-des-Roches Travail de haute voltige pour la pose de filets de protection

Durant plus de trois semaines, dans des conditions météorologiques difficiles, évoluant sur un terrain très en pente et dominant la route du Col-des-Roches d'une hauteur variant de 36 à plus de 40 mètres, une équipe d'ouvriers spécialisés dans ce genre de travail a installé un barrage antichutes de pierres se présentant sous la forme d'un double filet d'acier et de treillis.

Les travaux entrepris sur ce chantier inhabituel, destinés à renforcer la sécurité des usagers de la route empruntant le tunnel principal du Col-des-Roches, ont pris fin mercredi.

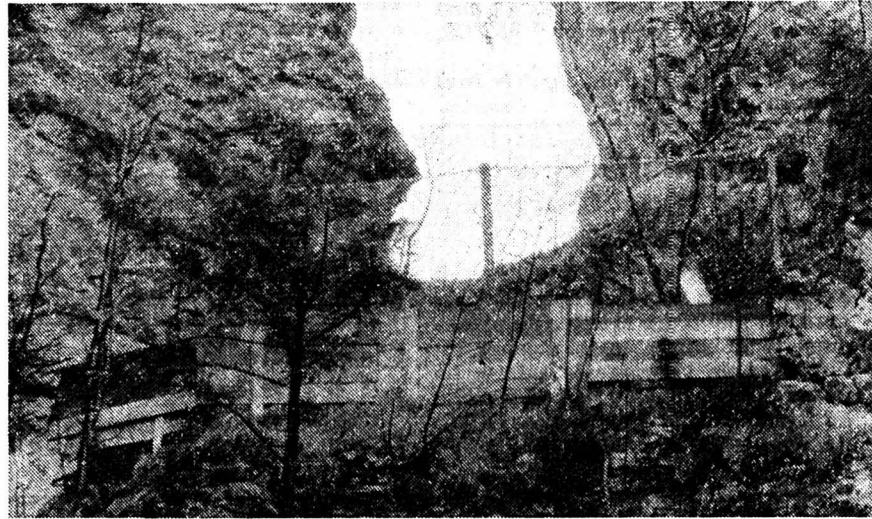
Il s'agissait là de la deuxième étape de la pose de filets contre les chutes de pierres qui se détachent assez fréquemment. En effet, la paroi dominant la sortie nord du tunnel est formée de roches friables.

Le Service des ponts et chaussées de l'Etat, maître d'œuvre de ces audacieuses constructions, envisage une troisième étape. Mais tout dépend des deniers dont il disposera.

En mai dernier, les premières barrières ont été posées dans les rochers dominant le tronçon compris entre la bouche nord

du tunnel du Col-des-Roches et la douane.

Ce qui n'empêchait pas les pierres de



Des filets de protection ont été installés juste au pied de la fameuse trouée du Col-des-Roches.

continuer à s'abattre sur la route juste au-dessus du tunnel. C'est précisément là, lors de cette deuxième étape, que des filets ont été accrochés dans la falaise dominant cet endroit critique.

Non sans mal d'ailleurs, compte tenu de la forte inclinaison de la pente et de la hauteur à laquelle fut installé ce chantier. Même tout bras dehors déplié la plus grande auto-grue du canton n'est pas parvenue à hisser les matériaux à la hauteur voulue.

LE COULOIR ET L'ÉPERON

Dans un premier temps les ouvriers ont d'abord monté un couvert provisoire prolongeant le tunnel. Ils ont ensuite tracé un étroit sentier leur permettant de se rendre sur les emplacements où sont maintenant installés les filets contre les chutes de pierres. Avant de commencer à les monter, ils ont dressé des palissades de planches, derrière lesquelles ils étaient plus à l'aise pour manœuvrer.

A ce stade, la petite équipe de spécialistes s'est transformée en apinistes, puisque chaque ouvrier devait travailler en étant encordé.

- Ce fut plus dur qu'au mois de mai dernier explique le contremaître et ancien boxeur - Rosario Mucaria. Nous n'avions aucune assise. Il nous a fallu attaquer la pente pour gagner au moins un mètre de large afin de pouvoir travailler à plat.

Les ouvriers ont donné deux termes aux endroits qui menacent particulièrement la sortie du tunnel: le couloir et l'éperon. Le premier prend naissance juste à la base - sur le versant nord - de l'échancrure du Col-des-Roches. Le second est en fait constitué de la face ouest de rochers qui, par de nombreux surplombs, domine le départ de cette faille. C'est juste au pied de l'un et de l'autre que les filets antichutes de pierres ont été solidement accrochés.

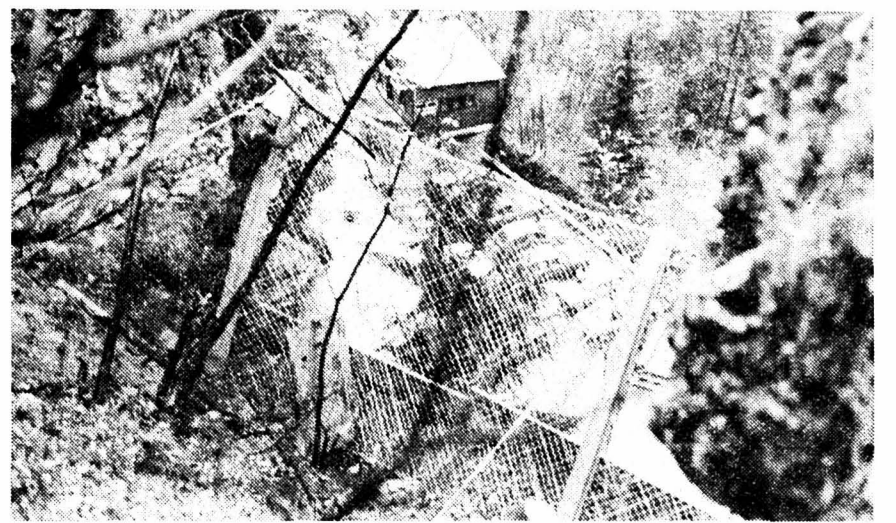
CONSTRUCTION RÉSISTANTE

Solidement certes. Les poutrelles métalliques de plus de cent kilos sur lesquelles sont venus s'accrocher les filets ont été profondément fichées en terre dans des assises de béton.

La plupart d'entre elles n'ayant pu être hissées jusqu'à la hauteur du chantier, les ouvriers ont dû terminer de les monter en les tirant à l'aide de cordes.

Ces piliers métalliques ont eux-mêmes été assurés par des haubans dont les extrémités sont accrochées à des pitons - bétonnés eux aussi - et plantés à 1 m. 40 de profond.

Entre ces poutrelles, deux filets superposés ont été tirés. Le premier est formé de petites mailles de treillis pour retenir les petits matériaux se détachant des rochers. Le second, composé de câbles d'acier est nettement plus solide et doit



Pas de vertige pour les ouvriers chargés de ce travail sur un chantier inhabituel, dominant presque à pic la route de la douane du Col-des-Roches (on aperçoit le bâtiment 40 mètres plus bas). (Photos Impar-Perrin)

résister au choc de blocs de pierre d'un poids plus important.

Par section de quatre mètres, une vingtaine de mètres de filets a ainsi été disposée selon une inclinaison variant de 20 à 25 degrés, voire 75 degrés par rapport au terrain.

Accrochés à ces mailles comme des araignées à leur toile, les ouvriers-acrobates, qui ne connaissent pas le vertige,

ont accompli un travail à la fois remarquable et périlleux.

La troisième étape consisterait en la construction définitive d'un couvert installé directement au-dessus de la sortie nord du tunnel du Col-des-Roches afin de retenir les matériaux qui peuvent dérocher dans le secteur compris entre la route et les filets installés ces dernières semaines. (jcp)

Repas de fête et bal Les Carabiniers du Stand ont commémoré leur 150e anniversaire

Les membres de la société de tir «Les Carabiniers du Stand» étaient récemment réunis au Cercle de l'Union du Locle lors d'une sympathique soirée destinée à fêter son 150e anniversaire d'existence.

Rappelons que, associés à la société de tir de La Défense qui célébrait elle son centième anniversaire, les Carabiniers du Stand ont organisé cet été un tir commémoratif qui a été couronné d'un très vif succès.

Dans ses souhaits de bienvenue, le président Marc Marmy eut le plaisir de saluer la présence de trois anciens présidents, soit MM. Jean Lengacher, Adrien Duperrex et Ernest Rossetti, l'actuel président d'honneur de la société.

Il regretta aussi l'absence de trois membres du comité d'organisation du tir commémoratif 1984, MM. Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes neuchâteloises, Pierre-André Zanchi et Aldo Vassella qui s'étaient excusés.

Le chaleureux apéritif agrémenté musicalement par les accordéonistes Robert Pieren et Jean-Marc Marmy fut l'occasion de belles retrouvailles entre jeunes et moins jeunes. Il précéda le banquet servi dans une salle décorée pour la circonstance.

Avant que n'apparaisse une impressionnante pièce montée servie à l'heure du dessert, le président Marmy brossa un rapide historique de la société qu'il dirige depuis quatre ans. Il évoqua aussi le tir commémoratif du Locle 1984, mis

sur pied avec les sociétés sœurs de La Défense et Pistolet et Revolver.

Il confirma son succès en précisant que cette manifestation a attiré au Locle plus de 700 tireurs venus de toutes les régions du pays. Preuve, si cela était encore nécessaire, qu'il est possible d'organiser une manifestation d'importance en ville du Locle, même durant une période maussade en raison des difficultés économiques.

Les résultats de la saison de tir 1984 furent encore proclamés par le président qui procéda à la remise des challenges et autres récompenses.

RÉSULTATS

Challenge catégorie «vétérans»: André Perrinquet; challenge catégorie «A»: Heinz Lehmann; challenge «B»: Marc Marmy qui a reçu son prix des mains du vice-président; première récompense en campagne: André Baume, Willy Juillerat, Georges Matthey; quatrième récompense en campagne: Francis Donzé, Emile Tièche; deuxième récompense au tir individuel: Georges Montandon; troisième récompense au tir individuel: Francis Donzé.

A l'issue de la partie officielle, le président céda la place au bal conduit avec dynamisme par l'orchestre «Les Dutchies». Chacun put apprécier le vaste répertoire de cette formation qui entraîna les participants de tous les âges dans la danse qui se prolongea jusque fort tard dans la nuit. (comm-p)

Silvia Malagugini à la salle des Musées

Invitée par La Grange, Silvia Malagugini sera samedi prochain 24 novembre à 20 h. 30 à la salle des Musées au Locle.



Poème d'amour, complainte funèbre, son spectacle «L'antro magico» puise son argument dans les racines profondes de la culture orale italienne. Il s'inspire d'un rite réel pratiqué dans le sud de l'Italie, l'exorcisme - à travers la danse, la musique et le chant - des femmes piquées par la tarentule. Les chansons et les textes ont leur origine dans la tradition populaire.

cela va se passer

Un spectacle hors du temps dans lequel Silvia Malagugini intègre de façon organique le chant et la danse au jeu théâtral. Cri contre la guerre et la violence où se mêlent intimement des accents de la tragédie grecque et de la chanson populaire.

Grand prix international de l'Académie Charles Cross en 1983, Silvia Malagugini sera accompagnée par Philippe Fromont au violon et violoncelle, Gérard Cresson à la guitare et percussion et Gilles Rezard à la guitare. (Imp.)

Vente de la Croix-Bleue

Samedi 24 novembre prochain de 9 h. à 18 h., la Croix-Bleue organise sa traditionnelle vente annuelle, dans son local du numéro 8 de la rue de France.

Les visiteurs trouveront là de quoi faire leur marché alors qu'une surprise attend les enfants. Relevons aussi qu'il y aura possibilité de prendre le repas de midi sur place. (Imp.)

Don du sang aux Brenets

Halle de gymnastique des Brenets, ce soir jeudi, de 17 h. à 20 h., don du sang, organisé par les Samaritains et le Centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds. (Imp.)

FRANCE FRONTIÈRE

Besançon « l'en-tique »

Difficile de résister à certains jeux de mots. Ainsi l'antique Vesontio, capitale des Sequanes devient Besançon « l'en-tique ».

Depuis quelques jours certains Bisontins, notamment les élus disposent sur écran minitel d'une quatrième chaîne. «Bisontel», tel est son vrai nom, ne diffusera ni polars, ni westerns, ni pornos.

Par contre les utilisateurs disposeront de quelques milliers de pages de banque de données inscrites en mémoire dans le centre serveur télématique de la mairie de Besançon.

Ce service va bientôt être offert à l'ensemble de la population par l'intermédiaire d'une trentaine de postes installés dans des lieux publics.

Plus tard, lorsque les télécommunications auront remplacé l'annuaire par l'écran, tous les abonnés pourront disposer de ces renseignements qui, pour l'instant, comportent quatre rubriques: «Le temps de vivre» (loisirs), «Politique

locale», «Associations» et enfin «Vie pratique».

Par ailleurs Besançon, où a été installé en juin le premier Institut français de production (il n'y en aura que six ou sept en France à être chargés de la formation, recherche et innovation technologique) va aussi devenir un centre de la robotique.

Ce choix fait suite à une étude confiée au Centre national de la recherche scientifique par la Communauté économique européenne, sur le développement de cette nouvelle forme de technologie.

Cette étude a été engagée au niveau de quatre bassins d'emplois européens triés sur le volet dont la potentialité de développement dans ce domaine est jugée forte. Il s'agit des bassins de Manchester, Turin, Munich, et Besançon.

Pour terminer avec la rime concluons en écrivant que cette nouvelle étape concrétise le dynamisme réel des partenaires économiques. (cp)

Samedi soir au collège de La Chaux-du-Milieu

« Rien de 9 »... mais pas rien que ça!

La Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu ainsi que les enfants de l'école primaire ont présenté leur spectacle de fin d'année, samedi soir au Collège.

La salle était pleine lorsque le rideau s'est levé. Les enfants, transformés pour une soirée en artistes, allaient montrer au public leurs talents.

«Le magicien du pays vert», titre du conte, mettait en scène une petite fille prénommée Dorothee et son chien Toto. Après le passage d'un terrible cyclone ayant tout ravagé, ils se retrouvèrent seuls et perdus. Durant leur voyage pour retrouver le Kansas, ils rencontrèrent des personnages bizarres tels qu'un épouvantail sans cervelle, un robot sans cœur, un lion sans courage qui décidément

d'accompagner Dorothee et Toto au pays du magicien vert.

Une ribambelle d'enfants se donnèrent la réplique et se succédèrent sur les planches dans des costumes magnifiques et entourés d'un décor vert et magique. Ce conte, avec tous les éléments qui l'ont composé a apporté aux spectateurs une bouffée de fraîcheur et de tendresse.

La réalisation de cette pièce a été rendue possible grâce, bien sûr, à l'enthousiasme de 30 enfants, à la collaboration de Janick Nardin, maîtresse d'école enfantine et à la participation de plusieurs membres de la Société de jeunesse et des parents.

La seconde partie était attendue avec fébrilité car la revue que la Société de jeunesse monte tous les deux ans connaît un succès sans précédent. Elle mêle cha-

que fois avec astuce, la réalité aux gags, la banalité à la fantaisie, le jeu de scène aux jeux de mots, le rire aux larmes. Et samedi soir le public à beaucoup ri... de tout mais surtout de rien puisque la revue s'intitulait: «Rien de 9».

Basée uniquement sur des gestes quotidiens faits par des gens ordinaires qui, néanmoins, sont des figures connues de la région, ces riens qui font la vie de tous les jours sont devenus, l'espace d'un instant, des sketches et les personnages... des héros.

Les dons d'imitation éclataient d'authenticité, la salle éclatait de rire... «y a même la vache qui a ri».

Les intentions étaient très bonnes, les idées pimentées d'originalité, les sketches étaient révélateurs dans leur titre. «Y a rien qui vient... y a rien qui brûle... y a rien d'aussi beau!» Rien ne s'est perdu et l'on ne regrettera rien.

Se fiant au proverbe qui aime bien châtie bien, les jeunes gens de La Chaux-du-Milieu ont monté un spectacle drôle et montré leurs capacités et leur esprit critique développé. Et quand on sait que les sociétés de jeunes sont une race en péril dans les villages, on ne peut que féliciter et encourager cette sympathique équipe. (df)

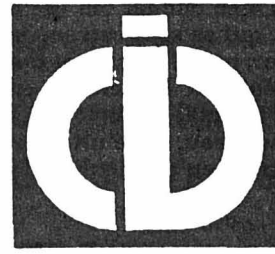
● Que ceux qui n'ont pas eu l'occasion de voir le conte et la revue se rassurent, ces spectacles seront présentés à nouveau samedi prochain 24 novembre à 20 h. au collège de La Chaux-du-Milieu. Cette soirée se poursuivra avec un bal conduit par les Blacker's.



La revue que la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu monte tous les deux ans connaît à chaque fois un succès sans précédent. (Photo df)



LE LOCLE ET DISTRICT



Commerce Indépendant de Détail

.... VOS ATOUS



RITEX



Les fleurs du mâle!



CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15
Le Locle
Entreprise familiale

RITEX RITEX RITEX RITEX RITEX RITEX

Givard

LAITERIE-ALIMENTATION

Bournot 17, Le Locle,
☎ 039/31 10 66

Charcuterie à la coupe
les 100 g

Salami Citterio	4.80
Jambon de Parme	6.-
Viande séchée des Grisons	6.50
Jambon de campagne	2.60
Jambon Royal	2.60

Produits de qualité

Un agréable vin de saison

Beujolais nouveau
Louis Tête 1984

5.95 la bouteille
Mise à la propriété

Des fleurs pour toute circonstance, chez
Turtschy, fleuriste

Grand-Rue 40 ☎ 039/31 46 69

Pêche

De notre assortiment: vêtements, bottes, cuissardes, cannes, moulins, fils nylon, petit matériel, amorces vivantes, etc...

Aquariophilie

Aquariums et accessoires, poissons d'eau douce, selon arrivage.

Zoologie

(Nous prenons petits animaux en pension)
Oiseaux exotiques, lapins nains, cobayes, hamsters...
Pour leur bien-être: graines nourriture fortifiante, cages et petit matériel, articles pour chiens et chats.

C. et M. Monnier

Daniel-JeanRichard 22
2400 Le Locle, ☎ 039/31 25 25



CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn

Le Locle, tél. (039) 31 13 47

chèques Fidélité



Le chèque-fidélité CID est le cadeau de votre commerçant spécialisé.

Réclamez-le !

Salon Louis-Philippe ancien canapé, 2 fauteuils, 4 chaises chez

E. Matthey

Tapissier-Décorateur
Côte 14
☎ 039/31 35 28
LE LOCLE

Voyez ses vitrines

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



L'action de la semaine:

tendrons et rôti de veau roulé à Fr. 18.- le kg

La bonne viande et les excellentes spécialités de l'artisan boucher-charcutier: fumé de porc, lard salé et fumé, choucroute garnie, saucisses et saucissons neuchâtelois, tripes cuites, etc.

La viande de bonne qualité, chez votre boucher de quartier!

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine



Les nouveautés **BARBIE**
Piscine avec milliers de bulles
Set en rotin - Salon de coiffure - etc.

Maîtres de l'univers
Château - Tigre de combat - Aigle - etc.
Nous réservons volontiers pour les fêtes.

chèques fidélité CID

M.-A. CALAME 16
2400 LE LOCLE



Action
camisole + culotte longue
Fr. 59.80
~~Fr. 81.30~~

emosan

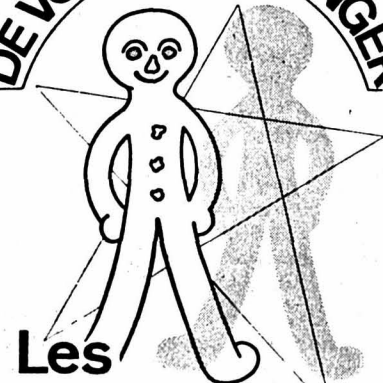
...c'est votre santé

Une offre spéciale pour un cadeau utile!

PHARMACIE DU CASINO

Daniel-JeanRichard 39
☎ 039/31 88 66

DE VOTRE BOULANGER



Les **bonshommes en pâte**

ASSOCIATION DES PATRONS BOULANGERS du district du Locle

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Grand Conseil Budget voté

Ce fut long, et de qualité fort inégale. Mais hier, passé deux heures, le président Hirschi a pu souhaiter «bon appétit» aux députés qui venaient encore de passer trois quarts d'heure à discuter d'une petite rallonge de 20.000 francs pour la faim dans le monde, à un budget qui porte sur plus de 600 millions de charges, avec un déficit présumé de 21 millions. Pendant trois jours, toutes les préoccupations connexes et

annexes à ce budget ont été passées en revue par les députés, qui se sont retrouvés unanimes à la fin pour l'accepter, par 87 voix sans opposition.

Le répit du Parlement cantonal sera bref: dans moins d'un mois, avant Noël, le Grand Conseil se réunira à nouveau, avec un ordre du jour qui s'annonce très chargé, en particulier de projets de lois nouvelles.

Justice, police, tout est bien lisse

Oui, il y a eu erreur de procédure dans l'audition du témoin neuchâtelois F., dans le cadre de l'affaire Savro, en 1978, à la police cantonale. Mais rien ne permet de prouver qu'il s'agissait d'une volonté délibérée de mettre ce témoin à l'abri d'une éventuelle poursuite pénale.

Telle est la conclusion, communiquée hier par le président du Conseil d'Etat, M. Felber, de l'enquête que le gouvernement a conduite à la demande du député Leuba (soc).

On se souvient de l'affaire, longuement évoquée dans ces colonnes. Dans la foulée de l'affaire du préfet, le député Leuba mettait en cause le commandant de la police cantonale, l'accusant de violations de procédure. Dans le cas particulier, où le commandant n'était encore à l'époque que chef de la Sûreté, l'audition du témoin neuchâtelois, requis par les autorités judiciaires valaisannes, n'avait pas été précédée de l'accord formel d'un juge d'instruction neuchâtelois, et son procès-verbal n'avait pas non plus été envoyé à Sion par l'intermédiaire du juge d'instruction. Tout s'était passé de police à police. C'est contraire à la loi.

M. Leuba a estimé que ce document mériterait de figurer dans «une anthologie de la mauvaise foi», et qu'une fois de plus, le hasard a bien fait les choses», selon un scénario similaire à celui de l'affaire du préfet. Le député a demandé au Conseil d'Etat s'il entendait poursuivre ses recherches d'autres documents qui prouveraient que d'autres irrégularités de cette nature ont été commises.

M. Felber a affirmé que l'enquête avait été faite objectivement et honnêtement, que le Conseil d'Etat en assume les conclusions et que sa mauvaise foi éventuelle pourrait être sanctionnée par les électeurs dans quelques mois! Il estime pour sa part que rien de matériel ne vient étayer la conviction de M. Leuba à l'encontre du commandant de la police - dont on a appris, par parenthèse, qu'il n'a finalement pas déposé la plainte dont il était question contre M. Leuba.

- Bien sûr, si vous ne voulez pas les chercher, les éléments, lance le député. Qui, pressé par M. Renaud (rad) de vider son sac, se retrouve un peu piégé entre ce qu'il affirme savoir qui nourrit sa conviction et l'impossibilité où il se trouve visiblement d'apporter lui-même d'autres éléments faute de dévoiler des sources qu'on voudrait bien lui faire trahir!

- Nous n'entendons pas nous muer en juges d'instruction, tranche M. Felber. Dont le rapport réaffirme que si un quelconque fonctionnaire de police a connaissance de faits incorrects, il a le devoir de les dénoncer.

LES FANTÔMES DES DÉPUTÉS...

Par conséquent, on peut déduire du nombre remarquablement nul de telles dénonciations que tout est bien lisse dans la justice et la police neuchâteloise.

M. Leuba se l'est fait confirmer hier encore alors qu'il redoutait, à tort lui a dit M. Dubois (CE), une tendance un peu trop prononcée à recourir à la procédure du «classement par opportunité» de certains dossiers par le Ministère public. Ce n'est qu'exceptionnel et seulement dans des cas qui ne sont pas d'intérêt public, assure M. Dubois.

M. Ghelfi (soc) aussi, qui s'inquiétait que l'administration ait, sans base légale, notifié aux exploitants de salles de nouveaux âges limites d'admission des jeunes gens au cinéma, que le Grand Conseil a refusé de prendre en considération, et ne les ait toujours pas retirées. Routine et peccadille, lui a signifié M. Brandt (CE).

De même pour l'informatisation du système de recherches de personnes dans les polices cantonales. M. Ghelfi a tort d'y voir la menace d'une mise en œuvre discrète du système KIS refusé par le peuple, une persistance dans l'illégalité

Compte rendu:
Michel-H. KREBS

Cas isolé ou pratique courante? Le député Leuba prétend qu'il y a d'autres exemples. L'enquête du Conseil d'Etat fait état de pratiques pas toujours conformes, puisqu'on lit dans le rapport rendu public hier par M. Felber qu'à plusieurs reprises le commandant a dû rappeler à ses subordonnés le respect de la procédure, et qu'il arrivait que l'autorisation du juge soit requise par téléphone - autrement dit qu'il ne reste pas forcément trace dans les dossiers d'une telle autorisation. Allez, dès lors, savoir, en cas de recherche, si l'autorisation avait été donnée verbalement ou n'avait pas été demandée... Ce qui est sûr, selon ce rapport, c'est qu'on a trouvé la mention «en ordre» signée du commandant actuel de la police cantonale sur le télex demandant l'audition du témoin et émanant de Sion. Un «en ordre» qui laissait supposer aux subordonnés que la procédure avait été respectée. Mais, dit le rapport, le commandant affirme n'avoir jamais donné d'ordre pour que l'affaire soit traitée de telle ou telle manière, et ses subordonnés d'alors confirment. L'enquête a établi au demeurant que le commandant n'avait à aucun moment participé au déroulement des opérations.

Dès lors, le Conseil d'Etat conclut que rien ne permet de penser à une volonté délibérée de «protéger» le témoin F. dans cette affaire qui concernait le transfert de joueurs de football et la comptabilisation des sommes y relatives dans des comptes d'entreprise ou autres. Quant au repas que, plus de 18 mois plus tard, M. F. a payé à toute une équipe d'inspecteurs de la Sûreté invités par leur chef d'alors, il s'agissait, dit le rapport, d'un geste sans rapport avec l'affaire. Le rapport intégralement lu hier par M. Felber aux députés, a été adressé au Tribunal cantonal pour qu'il juge si une autre suite doit y être donnée.

Délinquants sexuels: les proies et l'ombre

La pétition des Ceillels et des questions de MM. Borel (soc) et Wildi (adi) ont fourni hier à M. Dubois (CE) l'occasion d'évoquer, à travers un «cas d'école», le problème de l'exécution des peines des délinquants sexuels. Tout le monde, bien sûr, frémît à leurs méfaits et souhaite protéger leurs proies trop fragiles. Mais il n'y a pas de solution facile, dans ce domaine. Refuser, par exemple, d'accorder tout congé ou libération conditionnelle à ce type de délinquants, lorsqu'ils sont détenus, est certes à la portée du Conseil d'Etat. Qui n'est toutefois pas convaincu de l'efficacité d'une mesure absolue dans ce sens. Pour la bonne raison que même condamné sévèrement, un tel délinquant, surtout au début de son activité, n'est jamais mis à l'ombre à perpétuité. Il sera donc de toute manière libéré au bout de quelques mois ou de quelques années. Sans plus, alors, de moyen légal pour l'autorité de contrôler son activité. Et avec d'autant plus de risque de «défoulement». Des congés contrôlés peuvent être un moyen de limiter de tels risques. Encore faudrait-il un contrôle efficace. De ce point de vue, il y a des lacunes. Par exemple, tout condamné dont la peine est assortie d'une prescription de traitement a la possibilité légale de refuser ce traitement. Or, la plupart du temps, pour des raisons déontologiques, les médecins refusent d'avertir les autorités d'exécution des peines du refus de traitement... Conclusion de M. Dubois: gare à l'excès de simplisme, vive la cohérence: entre l'acceptation pure et simple de l'existence inexorable d'un risque «naturel» d'attentats sexuels, même réprimés, et un système de répression sans nuance, faisant fi des grands principes de libertés humaines pour appliquer des peines «totales», il faudrait trouver une voie...

Tiers monde et déficit, chacun ses soucis...

L'heure de la soupe avait largement sonné, et on s'apprettait à voter unanimement le budget avec ses 600 millions de dépenses et ses 21 millions de déficit, quand Mme Philippin (soc) et M. Blaser (pop) eurent le mauvais goût de brandir une vision d'horreur. Celle de la famine dans le monde. En suggérant d'inscrire une petite rallonge au petit poste «aide au tiers monde» du budget. Quatre vingt mille francs y étaient inscrits, au titre de participation de l'Etat à la prochaine campagne du Jeûne fédéral. Mme Philippin proposait de passer à 100.000, histoire de manifester un empressement un peu plus marqué à la solidarité. M. Blaser voulait passer à 150.000, à titre exceptionnel, les 70.000 de différence devant être attribués d'urgence à la lutte contre la famine en Afrique.

La proposition fit drôlement pousser les salades et les arrosas abondamment de vinaigre.

On va de nouveau passer pour des insensibles et des pingres, dit M. Brosin (rad), de la part de ceux qui ont la générosité facile avec l'argent des autres. Mais face à un déficit budgétaire de l'importance du nôtre, face aux tâches qui nous incombent ici, par

exemple pour secourir les chômeurs, le peuple ne comprendrait pas qu'on augmente encore une aide de l'Etat qui n'est pas là pour se substituer à l'aide privée.

Même avis de M. Jaggi (lib): personne ne peut être insensible aux dramatiques problèmes du tiers monde, mais c'est la manière qui est fautive. Les autorités doivent d'abord susciter l'engagement individuel de chacun, dans ce mouvement de solidarité. Il suggéra dès lors que les députés commencent par s'engager à verser leurs jetons de présence en faveur du tiers monde. Quitte, suggéra-t-il aussi, à ce que le Conseil d'Etat décide de dépasser ensuite le montant inscrit au budget. M. Robert (adi) releva vertement qu'il y a quatre ans, la même proposition d'abandon des jetons de présence, faite par son groupe, avait été vitupérée par ceux qui l'applaudissent aujourd'hui.

M. Renaud (rad) proposa, lui, une croustille à la prochaine session. Mme Philippin affirma que ces propositions relevaient d'un esprit de dame patronnesse. M. Kaufmann (lib) s'indigna de la surenchère systématique à laquelle la gauche se livre, chaque année, à ce

poste du budget. M. Barbezat (lib) fit observer qu'en Ethiopie ravagée par la famine le gouvernement dépensait des milliards en parades officielles. Ire de M. Blaser, qui cria au prétexte grossier et lança aux groupes radical et libéral: «J'ai honte pour vous. Vous faites du mercantilisme face à la misère du monde!».

Ça continua ainsi pendant trois bons quarts d'heures, avec M. Boillod (soc) essayant de jouer les Nicolas de Flûte dans ce conflit inattendu entre partisans du «moins d'Etat» et du «plus d'Etat» en matière d'aide au tiers monde.

Prié de donner son avis, l'Etat, par la voix de M. Felber, se borna à affirmer qu'il n'était pas très sûr de la haute élévation du débat mais qu'en tout état de cause, c'était aux représentants du peuple de décider s'ils voulaient augmenter l'aide publique au tiers monde.

On ne peut pas dire qu'ils l'aient fait glorieusement. La proposition Philippin fut acceptée de justesse (50 voix contre 49). La proposition Blaser fit match nul 50 contre 50, et le président Hirschi trancha pour le rejet.

Clinique: tais-toi et nage...

On a reparlé hier du fameux projet de clinique britannique. Au chapitre de la santé publique. M. Blaser (pop), estimant qu'un tel projet est «une insulte à la condition des travailleurs» parce qu'il souligne les inégalités sociales devant la maladie, a ouvert les feux. M. Augsburg (soc) est aussi revenu à la charge.

Ils n'ont pas obtenu tellement plus de réponses que la veille. Toujours rien sur la provenance des capitaux, sur lesquels M. Augsburg insiste particulièrement, s'agissant d'une institution de cette nature. Toujours rien sur la localisation précise. Toujours rien sur l'aspect recherche médicale, qualifié de «susucre» par le député chaud-de-fonnier. Et toujours du flou sur la place et le rôle exact que l'établissement privé occuperait au sein de la planification et de l'équipement hospitaliers du canton. On constate même de sérieuses nuances dans les réponses du Conseil d'Etat.

Mardi, M. Dubois évoquait l'intérêt du projet pour les Neuchâtelois qui pourraient profiter de soins de pointe dans des domaines non pratiqués par les hôpitaux neuchâtelois. Hier, M. Béguin (CE) insistait sur la vocation essentiellement tournée vers

la clientèle étrangère de cette clinique, et l'évoquait comme un corps étranger à la politique hospitalière cantonale: tout comme aujourd'hui des malades se rendent dans des établissements extérieurs au canton, ils pourraient se rendre dans cette clinique; en cas de simple convenance, à leurs frais; en cas de nécessité médicale, aux conditions conventionnelles. C'est tout. Et, précisa M. Béguin, pas question de comparer avec les défunts projets chauds-de-fonniers de centre de radiodiagnostic qui, lui, visait la clientèle régionale...

De toute façon, une information circonstanciée de la part du Conseil d'Etat serait prématurée puisque, a confirmé M. Béguin, le projet a été concocté par le médecin cantonal et un juriste, le gouvernement ayant pris connaissance dans «L'Impartial» du texte du «projet d'arrêtés»... Il fallait bien, expliqua-t-il que le Conseil d'Etat ait tous les éléments en main pour procéder à la pesée d'intérêts à laquelle, finalement, se résumera la décision, et faire des propositions dans un sens précis.

C'est vrai que pour l'instant, on a un peu l'impression que le Conseil d'Etat barbote derrière un bateau mis à l'eau dans un grand «plouf»!

du Moniteur suisse de police, version «big brother»: c'est juste une mise à la page des polices. A laquelle Neuchâtel n'adhère pas encore, mais à laquelle elle adhérait dès que les essais se seront révélés concluants.

De même encore pour une sombre affaire de notaire qui jouait avec les délais de prescription d'inscriptions au registre foncier, évoquée par M. Blank (soc). Cas regrettable et peut-être pendable, a admis M. Dubois (CE) au milieu d'explications juridiques. Qui implique aussi la responsabilité du conservateur du registre foncier. Mais si on n'est pas

convaincu qu'il n'y ait pas eu faute, on n'a pas pu se convaincre non plus qu'il y en ait eu une...

De même enfin pour M. Grüner (soc) qui cherche noise à propos des effectifs de la police cantonale, augmentés de 7 unités au prochain budget grâce à une nouvelle manne fédérale pour les routes. M. Brandt ne voit pas pourquoi cette chicane.

Décidément, il y a dans ce Grand Conseil quelques députés socialistes qui font rien qu'à embêter le Conseil d'Etat, et même ses membres socialistes, avec des histoires de fantômes. Non ?

Assurances mal assurées

Pas l'heure de gloire pour les assurances, les mutuelles en tout cas. Hier, le Grand Conseil a voté, sans opposition mais sans enthousiasme non plus, 4 millions de rallonge au budget 84 pour voler au secours des caisses-maladie.

Tout le monde a admis la nécessité du geste, non sans qu'à gauche surtout on en profite pour prôner la nécessité d'une refonte totale du système. Comme l'a imaginé Mme Daples (soc): «Le canton doit jouer le bon Samaritain d'une structure moribonde.» Contre l'avis du Conseil d'Etat, M. Robert (adi) a maintenu et développé un postulat réclamant de l'Etat une étude approfondie de la condition détaillée des bénéficiaires d'aides de l'Etat en matière d'assurance maladie, exprimant son étonnement devant le nombre considérable de gagne-petit du canton. Et il a laissé percer un des aspects des motifs de sa démarche en évoquant le cas d'un industriel au train de vie tout sauf modeste figurant au rang

des bénéficiaires avec un revenu annuel déclaré de 17.000 francs... Son postulat, soutenu par socialistes et populistes, a été rejeté par 42 voix contre 36.

Autre sujet «assurances»: la proposition de l'Etat de supprimer l'aide cantonale à la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP). Sur tous les bancs, on fustigea le rapport gouvernemental pour son inexactitude. Et on rendit hommage au rôle de la CCAP. MM. Augsburg (soc), Blaser (pop) et Robert (adi) voulaient le renvoyer purement et simplement au Conseil d'Etat, condamnant, autant que la forme, le manque d'étude globale préalable du problème. M. Moser (rad) proposa une coupure moins brutale de l'aide cantonale, dont M. Béguin (CE) affirma que l'effet était dérisoire aujourd'hui, sauf pour le quart de million qu'elle inscrit au budget. Amendé dans le sens où le voulait M. Moser, le retrait progressif de participation de l'Etat fut voté par 44 voix contre 38.

Sachez encore que...

- ON N'AVANCERA PAS L'OUVERTURE DE LA PÊCHE À LA GAMBE pour les pêcheurs sportifs, la population des perches et les pêcheurs professionnels se trouvant bien de la réglementation actuelle. (M. Béguin à M. Brunner, lib.)
- POUR LE TRAITEMENT DES TOXICOMANES l'Etat projette la création d'une nouvelle institution thérapeutique, cofinancée par la Confédération, mais pas de type «ouvert» comme l'était la Jonchère. (M. Béguin à Mmes Philippin (soc) et Wyss-Boudry (rad).)
- SOINS À DOMICILE: l'Etat veut créer un système intégré avec les soins ambulatoires hospitaliers, et attend le résultat d'une étude d'organisation confiée dans ce sens à l'ISH. (M. Béguin à M. Virgilio (soc).)
- IL Y A DE PLUS EN PLUS DE POURSUITES engagées contre des Neuchâtelois. Effet de la crise, puisque les réquisitions portent souvent sur des loyers, des impôts. Mais si l'Etat budgétise 2,3 millions d'émoulements à ses recettes pour cela, c'est aussi parce que les tarifs (fédéraux) ont augmenté. (M. Dubois à M. Cavin (adi).)
- ELLES COÛTENT CHERS, LES PENSIONNAIRES de la Fondation Bellevue, établissement pour jeunes filles de Gorgier; près de 160.000 francs par an pour chacune des quelque dix pensionnaires, soit plus de 400 francs par jour. Pour quel résultat? M. Dubois répondra plus tard à M. Kaufmann (lib).)
- RÉPARATIONS PRIVÉES POUR LES VÉHICULES DE L'ÉTAT? Il est normal que le personnel du garage de l'Etat assure certaines réparations lui-même. (M. Brandt à Mme Gueissaz (lib).)
- L'AUTRE PROJET DE DÉCHARGE CONTRÔLÉE de type 3 se situe dans un vallon retiré du côté du Gurnigel. On l'étudie du point de vue hydrogéologique. Sans pour autant que le site des Savaux soit définitivement abandonné. (M. Brandt à M. Wildi (adi).)
- FOSSES À PURIN: UN EFFORT supplémentaire sera fait par l'Etat pour accélérer leur amélioration, au nom de la protection des eaux, et par le biais du Fonds des améliorations foncières. (M. Béguin à M. Ghelfi (soc).)

Demain soir
au Cercle Catholique
à 20 heures précises

Grand match au loto

du Club des Amateurs de danse

Abonnements pour la soirée: Fr. 18.-, 40 tours
1er tour gratuit

Cartes supplémentaires Fr. -.50
Dès le 26e tour abonnements Fr. 6.-

Lots de consolation à chaque perdant au tirage au sort
2 cartons de Fr. 500.- en bons CID

29353



Ronde
VEND:
EXPERTISE
GARANTIE



Ronde
VEND:
EXPERTISE
GARANTIE

A vendre d'occasion
BAS PRIX
Pneus neige: Fr. 25.- à Fr. 50.-
Jante dès Fr. 15.-
Pneus neufs regommés neige 50% du prix d'un pneu neuf. Neige neuf à moins du tiers du prix du catalogue.

2300 La Chx-de-Fds 039/28 33 33 Fritz-Courvoisier 55
2300 La Chx-de-Fds 039/28 33 33 Fritz-Courvoisier 55

Publicité intensive
publicité par annonces



VISION 2000
ORDINATEURS OPTIQUES
Maitres opticiens
Av. L.-Robert 23
039/23 50 44
von **gunten**



Comment **DÉPENSER MOINS** pour votre nouvel agencement de cuisine ?
En consultant notre **ANNONCE SPÉCIALE** qui paraîtra dans ce journal le 23 novembre
Une surprise vous attend...
CUISINE 2001 s. à r.l.
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, Tilleuls 1,
038/57 19 00

Je cherche pour le 1er avril 1985 ou pour date à convenir
bel appartement de 3 à 3 1/2 pièces
tout confort, avec balcon ou coin jardin.
Ecrire sous chiffre JZ 30288 au bureau de L'Impartial.

A louer
un studio meublé
pour Fr. 309.-, charges comprises.
039/28 58 49, midi ou soir.

Votre journal: L'IMPARTIAL

A VENDRE
salle à manger buffet de service
3 portes, plaqué noyer.

un accordéon diatonique

un tour de lit berbère fait main.

feu de cheminée électrique.

039/28 40 57 de 19 à 20 h 30.

J'achète au comptant **toutes antiquités**

meubles et bibelots.
038/31 51 71 31 51 74

PRÊTS
discrets et rapides jusqu'à
Fr. 30 000.-
039) 23 27 72

A VENDRE
diverses très belles pièces en étain poinçonné

1 collection de chaises valaisannes avec chaîne - 8 pièces
1 soupière - 1 plat - 1 lampe à pétrole - 1 vase à fleurs - 1 statuette - 1 service à café - 13 pièces - 2 bougeoirs - Le tout: Fr. 1100.-
025/81 28 59 de préférence le matin ou soir de 19 à 20 h.



RESTAURANT DU THEATRE
2300 La Chaux-de-Fonds
039 23 88 88 - Léop.-Robert 23
M. et Mme J.-M. Humbert
La qualité d'abord et le sourire en plus

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
039/23 75 00

AVIS pour cause de dégats d'eau grande vente de meubles

Légèrement abimés à des prix très bas:
1 paroi moderne, 2 parois rustiques, 1 buffet de service pin, armoires, tables de salle à manger, chaises, lits rustiques, lits, salons, 1 lit rabattable, tables de salon bois, fauteuils sacs, chevets rustiques, semainiers, service-boy, commode merisier Louis XV massive, studio complet, 1 table de salle à manger merisier marquetée avec rallonge + 4 chaises Louis XV, divers petit meubles

De bonnes affaires Profitez Livraisons gratuites
veuthey meubles
AU BÜCHERON
Av. Léopold-Robert 73
039/23 65 65



Marending
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
Aujourd'hui et demain vendredi
mille-feuilles
à ne pas manquer !
Fr. 1.- au lieu de 1.15
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

NOUVEAU NISSAN CHERRY

Elégante et compacte, elle allie énorme puissance et comportement routier exemplaire. Son moteur ultra-moderne, avec turbo-compresseur, lui confère des performances exceptionnelles, en dépit d'une faible consommation. Même si elle se contente d'essence normale sans plomb, cela ne l'empêche pas de passer de 0 à 100 km/h en 9,8 secondes seulement!

Son habitacle luxueusement équipé trahit la recherche d'un fonctionnalisme optimal et d'un confort raffiné. Quant à la suspension à roues indépendantes et aux freins assistés, avec disques ventilés à l'avant, ce sont des gages appréciables de sécurité. NISSAN CHERRY TURBO: conçue pour les conducteurs qui recherchent un cocktail de tempérament sportif, puissance et élégance qu'on trouvait jusqu'ici rarement dans cette catégorie.



Nissan Cherry Turbo
Fr. 17 900.-

Technique de pointe: moteur OHC à 4 cylindres en ligne, avec turbo-compresseur et injection électronique. Moteur de 1,5 litre, 105 CV/DIN (77 kW), boîte à 5 vitesses, suspension à 4 roues indépendantes, avec jambes de force McPherson et bras triangulés à l'avant, bras triangulés à l'arrière aussi, freins avant avec disques ventilés, régulateur de freinage, vitesse de pointe d'env. 190 km/h.
Équipement luxueux: radio, compte-tours, montre à quartz, 2 rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, sièges-baquet drapés de tissu, dossier arrière en 2 parties rabattables séparément, vitres teintées, volant réglable en hauteur, etc.

NISSAN (SUISSE) SA, BERGERMOOSSTRASSE 4, 8902 URDORF, TÉLÉPHONE 01-734 28 11

NISSAN

INFORMATION GRATUITE J'aimerais en savoir davantage sur ce modèle sportif.

Veuillez m'envoyer votre documentation détaillée. Nom: _____ Rue: _____ NPA/localité: _____

A envoyer à: Nissan (Suisse) SA, Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf

Usego

votre agréable voisin

Actions Usego du 22.11.-1.12.84

Mandarines sucrées, sans pépins
«**Satsumas**» d'Espagne

1 kg

1.10



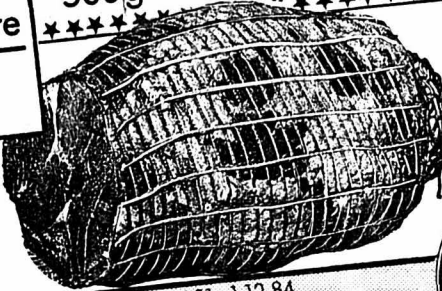
Offre de produits frais valable jusqu'au 24.11.84

Jambon roulé
fumé

9.45

500g

Qualité supérieure
sans couenne
et sans graisse



Actions Usego du 22.11.-1.12.84

Côtes-du-Rhône 83
Sélection Bergeron
Appellation contrôlée
Un vin rouge, corsé
et harmonieux

70 cl

3.75

Frères Eusebius
Pinot Noir 1983
de Hongrie
Un vin fin, fruité et racé. Il accom-
pagne chaque repas
de façon idéale.

70 cl

3.50

Carstens SC 1979
Vin mousseux
«**Spécial Cuvée**»

75 cl

6.50

Rimuss Party
sans alcool

70 cl

2.75



«**Florance**»
Pralinés
«**Confiseur-Suisse**»

500 g

13.60



Cailler «Fémina»

500 g

14.95



Saucisson vaudois
pièces de 200 à 300 g

100 g

1.30

Saucisses
de Vienne

2 paires

200 g

2.30

Crème à fouetter
UHT 35%



¼ litre

2.75

Nescafé Gold
de Luxe

200 g

11.75

«**Wernli**»
Choco Petit Beurre

120 g

2.20 (100 g 1.83)

«**Sungold**»
Pêches
moitiés

500 g*

1.95

● Ananas
10 tranches

350 g*

1.50 (100 g - .42)

● Cocktail de fruits

548 g*

2.50 (100 g - .46)



«**Pico B.**»
● Petits pois/carottes
moyens 1/1

pois
égoutté
540 g

2.10 (100 g - .39)

● Haricots fins 1/2

pois
égoutté
210 g

1.80 (100 g - .85)

Uncle Ben's
Riz

900 g

2.70 (100 g - .30)

«**doppel-douche**»
● sport
● moschus
● marine

300 ml

3.30 (100 ml 1.10)

Softlan
Concentré

1 litre

4.25

«**Tipo Napoli**»
Pâtes à la semoule de blé dur

● Spaghetti
● Cornettes
● Penne

500 g

-.90

Niixa

5 kg

12.90



OFFRES D'EMPLOIS

Cercle Catholique, Le Locle

La place de

TENANCIER

est à repourvoir. Certificat de capacité exigé.
Délai de postulation: 15 décembre 1984.
Ecrire au président du Cercle Catholique, Jehan-Droz
13, 2400 Le Locle. 91-32415

DIEMAND SANITAIRE

cherche

installateur sanitaire qualifié

Travail intéressant

22-2739

Joseph Diémand SA
Rue Saint-Martin 24, Lausanne
téléphone 20 34 01

Entreprise F. Bernasconi & Cie

cherche à engager un

employé de commerce qualifié

pour son bureau d'exploitation et sa-
laires des Geneveys-sur-Coffrane.

Le profil suivant est demandé:

- justifier d'au moins 5 ans d'acti-
vité,
- précision et esprit d'organisation,
- aptitudes à un travail indépendant
et à diriger une petite équipe de
collaborateurs.

Nous offrons: - place stable,
- prestations sociales d'une grande
entreprise.

Les personnes intéressées adresseront leurs offres
manuscrites avec curriculum vitae, photo, références
et prétentions de salaire à:

F. Bernasconi & Cie,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.
28-486

L'annonce, reflet vivant du marché



Avenue
Léopold-
Robert 109
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 70 77

Nous cherchons

un mécanicien de précision

ayant quelques années d'expérience, pour le montage
et la mise au point de prototypes de machines auto-
matiques d'assemblage

un concierge

possédant permis de conduire
Ce poste implique un travail en dehors de l'horaire nor-
mal de l'usine.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone. 30290

CARY

SWISS

Notre sphère d'activité est la métrologie dimensionnelle
dans laquelle le niveau élevé et la qualité des produits
CARY sont mondialement reconnus.

collaborateur technico-commercial

pour seconder le chef marketing-vente.

- Nous demandons:
- bonnes connaissances techniques de base, avec si pos-
sible une expérience dans le domaine de la mesure
 - maîtrise des langues française, allemande et anglaise
 - habitudes des problèmes commerciaux et administratifs
 - aptitude à la prise de responsabilités

Nous offrons:

- travail intéressant
- contacts avec clientèle internationale
- possibilité d'avancement
- avantages sociaux d'une grande entreprise

28-473

MESELTRON S.A.
P.O. Box 162 - CH-2400 Le Locle - Tél. 039 31 27 77

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Ouverture de la 15e Semaine campagnarde des Geneveys-sur-Coffrane La preuve du dynamisme d'une région

Bien avant l'ouverture officielle de la 15e Semaine campagnarde des Geneveys-sur-Coffrane fixée à 17 h. 30 hier, les gens se pressaient déjà dans l'annexe de l'Hôtel des Communes où se déroule jusqu'à dimanche soir la traditionnelle fête au village organisée par les commerçants du lieu.



Les enfants n'étaient pas les moins pressés à être de la partie lors de l'ouverture de la 15e Semaine campagnarde des Geneveys-sur-Coffrane.

Si le commerce des Geneveys-sur-Coffrane est bien représenté dans toutes les facettes de ses activités, du tourisme aux loisirs, du ménage au confort de son chez-soi, du sport à la boutique cadeau en passant par les services les plus divers et les «gâteries» culinaires, il ne faudrait pas oublier la part active que jouent les sociétés locales dans l'animation des soirées de cette Semaine campagnarde. Fanfares et chœurs d'hommes seront à tour de rôle de la partie pour agrémenter le passage des visiteurs.

Tout a été fait pour que chacun prenne plaisir à faire un tour dans les salles d'expositions, il ne reste plus au public qu'à confirmer le bien-fondé de cette invitation.

M. S.

Berne proteste Les autoroutes neuchâteloises ne sont pas «ignorées»

On conteste, à Berne, avoir voulu tout bonnement «ignorer» les autoroutes neuchâteloises sur le dépliant distribué pour indiquer les tronçons où la vignette est obligatoire. Un porte-parole de l'administration fédérale de douanes a précisé que cette absence, critiquée mardi au Grand Conseil neuchâtelois par le conseiller d'Etat André Brandt, était motivée par le fait qu'il s'agit pour le moment, dans le canton de Neuchâtel, de tronçons mixtes.

On ne ferait que troubler le touriste en indiquant à cet endroit une sorte de pointillé, a précisé le porte-parole. Il en va de même pour le trajet Thusis-Bellinzone, qu'il est prévu

d'élargir. Cette décision a été prise d'un commun accord par la Direction générale des douanes et par l'Office pour la construction des routes nationales.

Voulant apaiser les esprits, la direction des douanes préparait mercredi matin une explication à l'intention des autorités neuchâteloises. Le porte-parole a souligné que le dépliant en question n'est pas essentiellement touristique.

Les automobilistes ont d'autres cartes à disposition pour se renseigner. Quant aux contrôles de police, il est évident qu'ils se feront surtout sur les longues autoroutes et aux frontières. (ats)

Stationnement nocturne interdit à Fleurier Bientôt la neige de contraventions

La commune de Fleurier vient de publier un arrêté dans la «Feuille officielle». Elle interdit, durant l'hiver 1984-85, le stationnement des véhicules sur les rues et les trottoirs du village, de minuit à 6 heures du matin. En janvier dernier, pareille décision avait fait tomber une neige de contravention sur les pare-brise des voitures. Il en sera sans doute de même prochainement. Même si les automobilistes ont gagné une heure de stationnement en soirée.

L'arrêté de la commune de Fleurier est assez vague pour accorder une certaine

liberté à ceux qui font dormir leur voiture dans la rue. Il interdit le stationnement «durant l'hiver». On peut comprendre: quand la neige tombe à gros flocons et que les voitures ventouses empêchent le travail des chasse-neige.

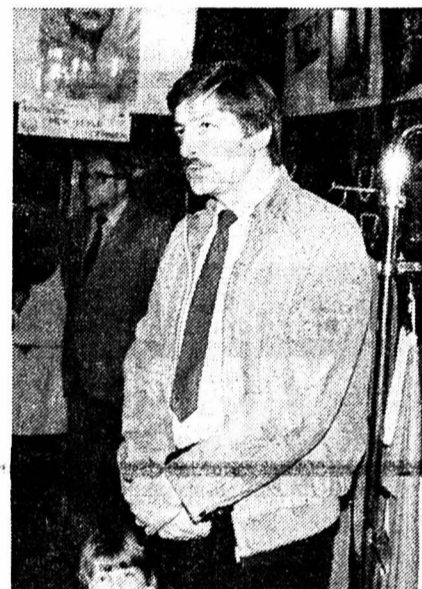
Mais encore faut-il prévoir les chutes de neige. L'an dernier, un automobiliste de Fleurier qui refusait de payer l'amende avait été acquitté par l'ancien juge-suppléant du Tribunal du Val-de-Travers. Il s'était basé sur l'article 20, alinéa 3 de l'ordonnance sur la circulation routière qui dit ceci:

«Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige ne serait gêné.»

Cette nuit-là, la neige était tombée sans crier gare vers les trois heures du matin. Le conducteur ne pouvait pas le prévoir... La commune de Fleurier fait recours contre le jugement du tribunal, mais sa lettre n'arriva jamais à bon port! Et le Fleurisan économisa 20 francs tandis que de nombreux autres piqués en infraction par les agents de la police locale, avaient, entre-temps, payé leur dette. Bon gré, mal gré.

Cette année, le Conseil communal interdit le parage à partir de minuit et non de 23 h. Les clients des cafés et restaurants auront, ainsi, plus de chance d'éviter une «contredanse».

Il leur reste, enfin, la solution de parquer leur véhicule sur la place de Longe-reuse «qui sera débarrassée de la neige dans la mesure du possible»...(jjc)

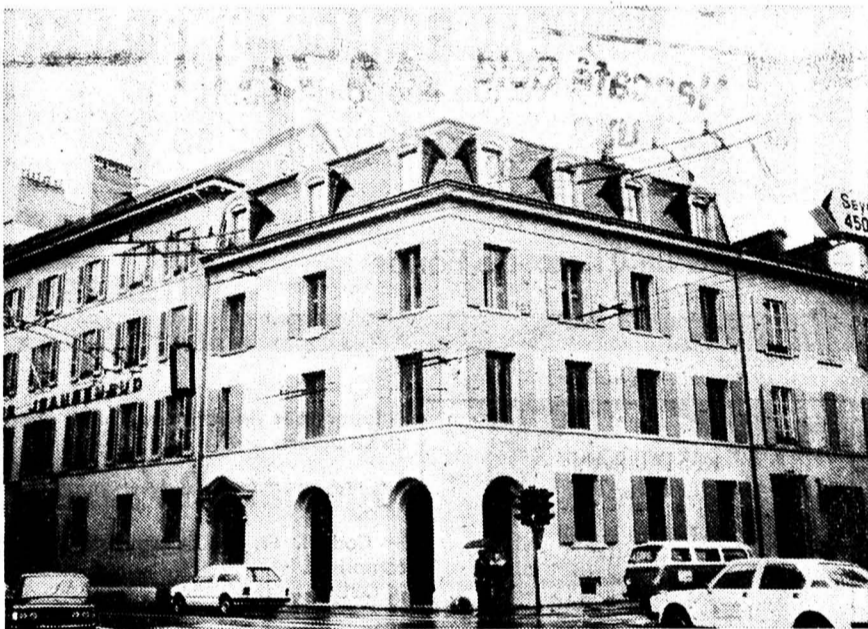


M. Fredy Gertsch, président de commune, lors de son allocution. (Photos Schneider)

UN SALON

A n'en point douter ce salon commercial régional, le grand rendez-vous de l'automne, c'est aussi et surtout un salon où l'on cause. Un moyen privilégié de discuter et de se tenir au courant des nouveautés dans les domaines exposés tout en dégustant une spécialité régionale ou en sirotant un verre de blanc entre amis.

A Neuchâtel ADEN: à locaux neufs, agencement neuf



Le premier étage du bâtiment rénové est réservé à l'ADEN.

L'Office du tourisme de Neuchâtel et environs (ADEN) occupe depuis de longues années quelques étroits locaux au premier étage d'un bâtiment sis à la Place d'Armes. Il était indispensable de trouver un espace plus grand et mieux situé à cet office qui reçoit énormément de monde à ses guichets.

La chasse est restée infructueuse jusqu'au moment où le Conseil général a accordé un crédit pour transformer l'intérieur de l'immeuble qui fait angle avec la rue de la Place d'Armes et la rue Pury, siège de la gendarmerie il y a quelques lustres.

Les travaux touchent à leur fin, tout comme le ravalement des façades.

Le rez-de-chaussée et le premier étage sont d'ores et déjà réservés à l'ADEN qui en prendra possession avant la fin de l'année.

En procédant à l'inventaire, les responsables ont dû constater que l'agencement actuel n'était pas digne d'être déménagé dans des bureaux modernes. La ville a décidé de suivre l'exemple de La Chaux-de-Fonds qui prend à sa charge l'aménagement de l'Office du tourisme. Elle demandera à cet effet au

législatif, le 3 décembre prochain, un crédit de 46.000 francs destinés à l'achat de meubles pour l'ADEN. (Photo Impar-RWS)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Schopfer Eric, fils d'Albert Samuel, La Brévine, et de Monique, née Bourquin. - Colianni Marco, fils de Luigi, Auvernier, et de Maria, née Alvarez. - Catarino Mike, fils de Joaquim Tomas, Neuchâtel, et d'Ana Maria, née Fernandes. - Morel Patrick, fils de Jean-Pierre Roger, Cressier, et de Marie-Noëlle Jacqueline, née Zuber. - Picci Jean-Paul, fils de Salvatore Pierre Alain, Neuchâtel, et de Pascale Pierrette Charlotte, née Brenot. - Rime Valentine Emilie, fille de Michel Alexandre, Bienne, et de Christiane Monique, née Badet.

Promesses de mariage

Rieder Olivier Alexandre et Magnin Véronique, les deux à Neuchâtel. - Libert Emmanuel Elie Louis Joseph et Blecker Véronique Josiane Ginette, les deux à Neuchâtel. - Isch Charles André et Lobsiger Eliette Elisabeth, les deux à Neuchâtel.

Mariages

Favre Jean-Luc et Lanchi Norma Valentina, les deux à Neuchâtel. - Veya Antoine Hubert Jean-Marie et Aebersold Josiane, les deux à Neuchâtel. - Bouilloux Christian Marie Michel, Marsonnas (France) et Masset Carmen Rosy, Neuchâtel. - Bokhari Djamal Kheir Eddine, Sidi-bel-Abbes (Algérie) et Rezoug Aicha, Neuchâtel. - Jean-Mairet Patrice Roland et Neukomm Denise, les deux à Neuchâtel.

Samedi à Saint-Sulpice Majorettes sans trompettes



Un ballet endiablé. Sur une musique d'Offenbach. (Impar-Charrère)

On associe facilement majorettes et musique militaire. Celles du Val-de-Travers qui ont donné samedi dernier à Saint-Sulpice leur spectacle annuel se sont produites sans tambour ni trompette, mais sur une musique aussi belle que le boléro de Ravel ou les rythmes joyeux d'Offenbach.

Et puis, les 31 gaminettes de la troupe emmenée par Marie-Louise Kaeser portaient non seulement le costume traditionnel (bottes et jupette) mais également de belles robes cousues par Mme Monique Dreyer, de Couvet qui s'occupe des débutantes.

Ce spectacle fut une révélation et la joie des majorettes faisait plaisir à voir. (jjc)

Deux morts sur les routes neuchâteloises en octobre

Le bureau des statistiques de la brigade de circulation de Neuchâtel annonce qu'il y a eu 199 accidents sur les routes du canton au mois d'octobre passé. 71 personnes ont été blessées. En outre, la route a été meurtrière par deux fois.

Les causes principales de ses accidents sont la violation de priorité (20 pour cent des cas), l'inattention, une vitesse non adaptée et l'ivresse au volant (12 à 13 pour cent des cas).

La brigade de la circulation signale encore qu'il y a aussi eu douze cas d'ivresse sans accident. (Imp.)

PUBLICITÉ

Pour vos soirées,
pleins feux
sur les
nouvelles robes
habillées

**LA MAISON
DU TRICOT**

La Chaux-de-Fonds
53, avenue Léopold-Robert 23 30 88

Suite des informations
neuchâteloises ► 31

PUBLICITÉ

ASSURANCE MATERNITÉ

NON
à une fausse
«protection»...

qui menace
les femmes
et la famille

Resp. François Rebin

ANNONCES DIVERSES

Vendredi 23 novembre
à 20 heures
à la Salle FTMH
au Locle

MATCH AU LOTO
Famiglia Bellunese

Beaux quines
Abonnement de 30 tours:
Fr. 12.-
Un tour gratuit - 3 cartons
91-32438

Café de la Place - Le Locle

Vendredi 23 novembre
à 20 h 15

MATCH AU LOTO
de la Musique scolaire

Superbe quines
35 tours Fr. 15.-
3 cartons - Tour gratuit
91-32400

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Acteurs - un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 30

R	X	R	E	K	A	L	O	Y	Y	L	O	J
R	I	Y	Y	B	A	E	S	O	B	X	U	D
E	A	V	O	A	R	O	L	Y	A	T	R	T
K	T	D	A	U	N	N	E	R	O	L	Y	O
O	E	O	A	L	N	I	R	D	L	O	A	S
C	N	R	C	M	L	G	V	O	E	H	N	I
H	I	S	I	O	A	I	E	O	O	N	T	
A	E	N	N	T	C	Y	S	S	N	P	E	D
R	B	O	I	F	U	U	O	I	H	E	G	I
T	O	L	N	I	K	M	O	T	L	E	R	E
A	O	E	A	L	T	C	I	Z	S	L	I	V
T	C	D	H	C	I	R	E	S	Y	E	U	O
I	X	A	D	S	O	D	E	B	B	E	W	L

(pécé)

- | | | | |
|---------|---------|---------|---------|
| A Adam | Eyser | Loren | Ryan |
| B Beck | G Gish | Love | S Sim |
| Bedos | H Hanin | Loy | T Tati |
| Bose | Hart | Lulli | Taylor |
| C Clift | Holt | M Mayo | Tisot |
| Coco | Hope | Muti | V Valli |
| Coob | J Joly | N Négri | Veidt |
| D Dax | K Kerr | Niven | W Webb |
| Delon | Koch | Noël | West |
| Dors | L Lake | O Oury | Y Yann |
| Dux | Lee | R Rich | Young |
| E Eine | Lisi | Riva | Z Zouc |
| Etaix | | | |



Une nouveauté sensationnelle de Mitsubishi. D'une robustesse à toute épreuve, c'est la Pajero 4x4. Dès Fr. 26 400.-

La toute nouvelle Pajero 4x4 constitue une solide démonstration de la supériorité technologique de Mitsubishi. D'une robustesse à toute épreuve, ce véhicule polyvalent à souhait est convaincant sur toute la ligne. Performant, il a fière allure et comporte un équipement complet comme on n'en trouve guère sur les véhicules 4x4. Existe en version à toit fermé (Metal top) et découvrable (Canvas top), avec moteur à essence ou Turbo Diesel. Dès Fr. 26 000.- jusqu'à Fr. 29 500.-.

Et des offres qui demeurent imbattables.

NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Avenue Léopold-Robert 117
☎ 039/23 45 50



2300 La Chaux-de-Fonds

RESTAURANT DES PILONS

☎ 039/31 18 14, Le Locle

Samedi 24 novembre 1984

SOIRÉE DANSANTE

animée par le duo
Kurt et Petch

Menu sur plat
Civet de chevreuil - Tagliatelle -
Salade verte
Fr. 14.-

Réservations souhaitées
91-32433

Restaurant

FRASCATI

Le Locle

☎ 039/31 31 41
91-278

CHASSE-NEIGE YAMAHA
de 5 à 20 cv



Inégalable dans toutes les neiges!
SUPER PRIX!
A l'achat d'une machine, un cadeau vous attend

Vente, conseils, service dans tout le canton

P.-A. VERMOT
Avenir 2 - Le Locle
☎ 039/31 11 30
Machines, matériel de jardin et forestier

RESTAURANT DU THEATRE
2300 La Chaux-de-Fonds
039 23 88 88 Léop. Robert 23
M. et Mme J.-M. Humbert

La qualité d'abord et le sourire en plus

A louer tout de suite au Locle, quartier de La Jaluse

logement 3 1/2 pièces

+ Coditel. Fr. 460.- par mois, charges comprises.
☎ 039/31 10 50.
91-164

BON À SAVOIR!

Grâce aux frais réduits, nous pouvons vendre meilleur marché les mêmes meubles que la concurrence
Meubles Graber - Serre 116
La Chaux-de-Fonds



A LOUER
pour tout de suite ou date à convenir

APPARTEMENTS

de 2 pièces, dans immeubles anciens, chauffage central général, salle de bain, rues du Nord, Collège, Combe-Grieurin, Progrès.
30395

APPARTEMENTS

de 2 à 3 pièces, dans petit immeuble moderne, service de conciergerie, chauffage central général, salle de bain, près de l'Hôpital.
30419

SPACIEUX APPARTEMENT

de 7 pièces, entièrement rafraîchi, chauffage central général, salle de bain, balcon, bien centré.
30420

APPARTEMENT

de 5 pièces, dans petit immeuble, chauffage central général, salle de bain, cuisine agencée, 2 balcons, dans quartier tranquille et ensoleillé.

CHARLES BERSET 30421
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

Cherchez-vous à louer ou à acheter un **piano**

avantageux ou un **piano à queue**

demandez ☎ 031/44 10 82
Heutschi Gigon Berne 79-7143

Bon **cuisinier**

cherche place région La Chaux-de-Fonds, Franches-Montagnes.
Ecrire sous chiffre A 18-325046
Publicitas, 1211 Genève 3.

depuis 1969 vite résolues.
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

UN SACRÉ NUMÉRO, BRANCHE!

Branchée, la nouvelle Peugeot 205 3 portes! Trois versions au choix, moteurs de 1124 ou 1360 cm³ Peugeot 205 trois portes... Testez-la! Un look GTI fulminant et un charme... Son prix vous aguçera autant que son look: à partir de Fr. 10 995.-

NOUVEAU: version 3 portes!



PEUGEOT 205
ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 146. ☎ 039/26 42 42
Le Locle, Girardet 33. ☎ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide simple discret

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Intervalles, revue culturelle du Jura bernois et de Bienne Un numéro consacré entièrement aux crêtes du Jura

Le dixième numéro de la revue culturelle du Jura bernois et de Bienne, la revue Intervalles, vient de paraître. Il est consacré entièrement aux Crêtes du Jura. La moitié des textes, d'ailleurs, ont été écrits par des gens qui y habitent. Le reste de la revue présente la région, ses hommes et sa nature, vus par l'œil de Pierre Siegenthaler, Maurice Villard et Francis Steulet. La photographe Simone Oppliger, native de Renan, a photographié Mont-Soleil et ses quatre saisons. Quant à Eric Sandmeier, de Bienne, il a réalisé d'éblouissantes photos-couleurs sur les dallages des maisons de la crête ainsi que sur la crête elle-même. Des photos de la Swissair montrent ce pays vu d'en haut, alors que la flore est immortalisée par Jean-Philippe Girard et Eric Grossenbacher. Un numéro très réussi qui aide à comprendre ce que vivre sur les crêtes du Jura signifie.

«Pour l'habitant des plaines, pour le citadin, les crêtes du Jura, ce sont les longues vagues toutes semblables et pourtant toutes différentes roulant sous la coupole d'un vaste ciel qui s'appuie au nord sur la molle ondulation des Vosges et au sud sur les dents de scie du massif alpin. Ce sont aussi, pour eux, les longues pistes de ski de fond ou les pâturages boisés éminemment propices aux randonnées qui, sans exiger d'efforts violents, permettent aux poumons de se dilater dans un air tout imprégné de l'âpre senteur des résines». Ces mots, c'est la rédaction d'Intervalles qui les a écrits en préambule à son dixième numéro, entièrement consacré aux crêtes du Jura. Et plus loin, elle explique que les amateurs de la revue n'ont pas voulu parler de cette vision touristique des crêtes mais bien plutôt donner la parole aux gens qui y vivent.

«TOUTE LA TRAME D'UN COMBAT POUR LA VIE»

Dans un texte intitulé «monographie en sol aride», Frédy Geiser, 48 ans, qui exploite une ferme à Corgémont, raconte «toute la trame d'un combat pour la vie» qui pourrait se lire, dit-il, dans les arpentés de montagne. Les reliefs, les signes évoquent pour lui l'aventure modeste de communautés paysannes qui «séparèrent les pierres de la terre pour gagner leur place au soleil». «Nos crêtes furent d'abord les lieux d'efforts peu communs», affirme-t-il. Et d'expliquer d'abord ceux fournis, avant la fin du moyen âge, par les laboureurs et les bourgeois désireux de se tailler de petits fiefs sur les hauts de leur village. Plus tard, au temps de la réformation, communances et particuliers disposaient déjà de quelques domaines pour l'estivage, mais qui étaient gouvernés à partir de bâtiments frustes et trapus. «Car le bel ouvrage», écrit Frédy Geiser, «se fit

plus tard: vers 1630, 1650». Après le XIXe siècle, nombre de pionniers allèrent à l'industrie alors que les fermes commençaient à vieillir sous leurs tuiles ou leurs bardeaux. «Il se fit sur nos crêtes un effort lent, patient, obstiné, que les éléments ne cessent de contrarier et dont les fruits furent jetés à bas plus souvent qu'à leur tour». Frédy Geiser est issu d'une famille anabaptiste établie aux Prés-de-Cortébert au début du XVIIIe siècle. Il connaît bien les habitants des crêtes. Voilà comment il les décrit: «Tous ont un air de parenté, une même démarche, un visage à la fois serein et crispé, et n'était-ce leur vêture, on les prendrait pour des pèlerins en recherche».

LES ANABAPTISTES DANS LE JURA

Samuel Gerber, 68 ans, est pasteur monnonite et agriculteur propriétaire du domaine de la petite fraise aux Reussilles. Pour Intervalles, il s'est penché lui sur les anabaptistes qui sont réunis aujourd'hui sous le nom de mennonites. Il raconte leur origine de l'Emmental, pays qu'ils ont dû fuir il y a bien longtemps. Nombre d'entre eux avaient auparavant déjà dû quitter Zurich. La Suisse est en effet le berceau des mennonites, même s'ils ne sont que trois mille membres baptisés en tout à y demeurer. La moitié d'entre eux vivent dans le Jura bernois et dans le canton du Jura. Au cours des décennies, beaucoup ont émigré à nouveau en France, aux Etats-Uns. Dans l'Ohio, par exemple, se trouve une communauté portant le nom de Sonnenberg (Mont-Soleil). La plus forte migration eut lieu vers 1870, quand le service militaire fut décrété obligatoire. 700.000 mennonites se sont ainsi dispersés dans le monde entier. Mais, comme le relève Samuel Gerber, aujourd'hui, les mennonites jurassiens vivent de nombreux

changements culturels, économiques, structurels et politiques. «La langue allemande perd progressivement son influence. Quelques communautés sont même entièrement de langue française, surtout dans les cantons de Neuchâtel, du Jura et en Franche-Comté. La même évolution est sensible dans le Jura bernois: dans la plupart des communautés, le culte est tenu en deux langues». Plus loin, Samuel Geiser dit: Alors qu'il y a quarante ans, dans la région de Tramelan, environ 80 pour cent de nos adeptes étaient agriculteurs, ils ne sont plus que 25 à 30 pour cent». Enfin, comme le souligne le pasteur, «en politique, les mennonites, autrefois souvent appelés les silencieux du pays, sont sortis de leur isolement».

LA FAMILLE TSCHANZ, DE MONT-SOLEIL

La parole a aussi été donnée à l'institutrice de l'école des Prés-de-Cortébert, Mme Elisabeth Ledermann, qui décrit avec tendresse le dur chemin de l'école suivi par les enfants de la montagne. Enfin, avant la description du paradis floral que représente le haut Chasseral par Maurice Villard et un texte sur un parcours le long des crêtes de Francis Steulet, c'est l'écrivain Pierre Siegenthaler qui brosse le portrait de la famille Tschanz, de Mont-Soleil. Maurice Tschanz, paysan et facteur, est né à Mont-Soleil en 1931. Sa femme, Marianne Bolzli, est du Petit-Chasseral. Ils ont deux enfants, Pierre, qui poursuit un stage d'agriculteur à Nods, et Christine, qui travaille comme vendeuse à la Coopérative de Saint-Imier. En s'approchant de cette famille, Pierre Siegenthaler a voulu comprendre la vie des gens de la montagne. Il décrit leur quotidien, et leurs jours de fêtes. Les photographies de Simone Oppliger, qui montrent les quatre saisons de cette famille et de leurs proches, complètent harmonieusement le tableau.

C. D.

Villeret: élaboration du budget communal 1985

Le Conseil municipal de Villeret a consacré l'essentiel de sa dernière séance à l'élaboration du budget communal 1985. Basée sur une quotité inchangée de 2,5, sur une taxe immobilière inchangée également de 1,1% de la valeur officielle des immeubles et une taxe des chiens de 40 francs pour le village et 10 francs pour la montagne, ce projet de budget laisse apparaître un petit déficit de quelque 7000 francs pour un roulement total de plus de 1,6 million de francs.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce projet de budget. Signalons toutefois d'ores et déjà que quelques investissements ont été prévus. Au total, quelque 125.000 francs peuvent être qualifiés de dépenses extraordinaires (investissements, alimentation de fonds etc). Rappelons par ailleurs que ce budget sera prochainement distribué à tous les ayant-droit au vote dans l'optique de l'assemblée municipale fixée au 12 décembre 1984.

PÉRÉQUATION FINANCIÈRE 1984

Toujours en matière financière, le Conseil municipal a pris connaissance de la décision de l'Intendance des impôts relative à la péréquation financière pour l'année 1984. C'est ainsi que la commune de Villeret s'est vu attribuer une somme de 83.553 francs. Cela est de bonne augure si l'on sait que le budget communal 1984 prévoyait un montant de 60.000 francs. En 1983, le versement de la péréquation financière était de 64.677 francs.

HORAIRE CFF 1985-87

Dans le cadre de la mise à l'enquête de l'horaire CFF pour la période 1985-87, le Conseil municipal a d'autre part revendiqué un train de plus en fin de soirée, et ce, dans les deux directions. L'horaire actuel ne permet en effet pas de rentrer de La Chaux-de-Fonds et de Bienne à la fin d'une manifestation culturelle ou sportive par exemple. Il est bon de rappeler que l'exécutif communal, à l'image d'autres communes du val, avait déjà formulé cette revendication lors de la mise à l'enquête de l'horaire actuel. Il reste à espérer que cette fois-ci, les CFF en tiendront compte.

Collège primaire: modification de l'alimentation électrique. Dans le cadre des travaux de correction de la route cantonale T 30 à Villeret, il a été

prévu d'alimenter le collège primaire en électricité par voie souterraine. A cet effet, le Conseil municipal a accepté les divers devis présentés par la société de la Goule en vue de la modification de diverses installations à l'intérieur du bâtiment. L'exécutif communal a d'autre part ratifié le devis présenté en vue du raccordement du collège au réseau de TV Telerguel.

Pour en terminer avec cette rétrospective des activités du Conseil municipal, signalons encore qu'il a préavisé favorablement la demande de transfert de la patente du Restaurant du Château. Signalons également qu'il a décidé de réduire les avances de chauffage de 5 francs par pièce et par mois pour ses immeubles locatifs. Ajoutons enfin, qu'il a procédé à l'adjudication de divers travaux dans le cadre de la construction de l'abri de protection civile. (mw)

L'Ecole primaire remercie

Dans le cadre d'un appel lancé au sein de la population, l'Ecole primaire de Villeret était à la recherche de tables usagées pour son atelier de travaux manuels. Cet appel a été largement suivi et la direction de l'Ecole primaire tient aujourd'hui à remercier la population. (mw)

L'armée au village

Depuis jeudi dernier et jusqu'au 27 novembre prochain, la compagnie fus 461 effectue son cours de répétition à Villeret. Forte de quelque 60 hommes au total, cette compagnie est placée sous le commandement du capitaine Sägger.

Cette compagnie loge dans les locaux de la protection civile, locaux qu'elle connaît par ailleurs bien, puisqu'elle y a déjà séjourné en 1981. (mw)

Assises à Tramelan de l'Association de gymnastique féminine du Jura bernois

En raison du 50e anniversaire de la fondation du groupement féminin de gymnastique à Tramelan, l'Association du Jura bernois que préside Mme Jacqueline Cuenin de Malleray, tenait ses assises annuelles au restaurant de l'Union. Un copieux ordre du jour comportant 13 points, dont de nombreux rapports, ont permis aux représentantes des sections de s'informer et d'apporter leurs suggestions à cette association qui vole de ses propres ailes depuis quatre ans déjà.



Un comité très actif

Parmi l'assistance, on remarquait MM. Francis Lanz, de Tavannes et Robert Mutti de Péry, respectivement président et futur président de l'association sœur masculine, MM. Lucien Bühler et Marcel Weber conseillers municipaux, M. Gabriel Forestier pour l'UST, M. Ronald Ermatinger président central de la SFG Tramelan, Mme Annette Germiquet, responsable de la section dame de Tramelan et Mme Marceline Althaus, membre d'honneur.

A noter que toutes les sections de l'association étaient représentées à cette assemblée générale et que les débats furent rondement menés par une présidente dynamique et compétente.

Au cours de cette réunion plusieurs personnes s'exprimèrent, soit MM. Ronald Ermatinger, président central SFG Tramelan, M. Lucien Bühler au nom des autorités, M. Francis Lanz président de l'association masculine et Mme Marceline Althaus, membre d'honneur. L'association a un rôle très important à jouer aussi bien auprès de la jeunesse que des actives. C'est pourquoi elle regroupe des sections qui déploient une activité intense dans les disciplines les plus diverses allant de l'éducation des tous petits enfants aux cours pour aînés. C'est la raison pour laquelle le dossier

des rapports ne comporte pas moins de 25 pages.

Mme J. Cuenin a retracé bien sûr l'activité de l'association dont le bilan peut être considéré comme positif puisque le but fixé lors de la fondation en 1980 de l'association était la participation à la Fête fédérale de Winterthur en 1984 avec une production de l'association. Les différentes fêtes organisées dans le Jura bernois ont également fait l'objet de commentaires et un tour d'horizon a permis de survoler l'activité de cette association qui se prépare déjà pour la Fête fédérale de Lucerne en 1991.

Au sein du comité, plusieurs démissions ont été enregistrées. Les responsables ont trouvé déjà deux nouvelles secrétaires, soit Mmes Nelly Ramseyer de Tavannes et Catherine Renggli de Malleray alors que Mme Josette König cumulera deux fonctions «Sport pour tous» et «Ski et discipline spéciales». L'admission de la section de Plagnes étant confirmée, l'association compte maintenant 17 sections affiliées.

Du côté des finances, on doit malheureusement enregistrer une diminution de fortune de près de 3000 francs alors que le budget, avec des cotisations inchangées pour 1985, prévoit lui un déficit de 600 francs environ.

Sonvilier organisera l'assemblée 1985 de l'association alors que le programme des cours pour le prochain exercice est accepté sans autre. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Signalons que de nombreux rapports furent présentés, tous très intéressants mais dont il nous est impossible de parler en détail. Nous signalerons cependant que ces rapports ont été présentés par Martine Kneuss (présidente technique, cours agrès); Rosella Mazzaracca (l'AGF représentée au cours de l'ASGF; responsable gymnastique, pupillettes et gymm Jazz); Martine Courvoisier (cours de formation pour monitrices I, actives, conditions physique J + S); Annemarie Walliser (Cercles dames et Actives, cours de perfectionnement dames); Jean-Willy Wütrich (athlétisme); Sabine Nobs (cours de perfectionnement monitrices pupillettes); Jacqueline Kohler et Antoinette Voirol (mère et enfants); Paulette Giaque (gymnastique enfantine); Annelise Rossel (cours groupement rythmiques) Francine Jeanbourquin (ski alpin et ski de fond).

(Texte et photo vu)

Altercation entre propriétaires de chiens à Saint-Imier Il y a galvanoplaste et galvanoplaste!

Un galvanoplaste de Saint-Imier avait utilisé de l'ammoniaque dilué à 10% pour éloigner un jeune chien berger allemand dont il avait peur. Pour des raisons évidentes, nous ne pouvions publier son nom, l'affaire ayant donné lieu à deux plaintes, celle du propriétaire du jeune chien et celle du galvanoplaste. Malheureusement, cette discrétion porte préjudice à un autre galvanoplaste de Saint-Imier, qui n'est pas à confondre avec l'auteur du geste envers le jeune chien. Il nous prie donc de publier ce qui suit:

«Suite aux différents téléphones anonymes que nous avons reçus concernant l'altercation entre propriétaires de chiens à Saint-Imier, article paru dans «L'Impartial» du mercredi 14 novembre 1984, nous précisons que cette triste affaire ne nous concerne pas. A. von Kaenel, galvanoplastie horlogère, Saint-Imier». (cd)

Corgémont: les tireurs iront à Coire

Au cours d'une assemblée présidée par M. Gottlieb Brunner, les membres de la Société de tir, ont décidé de participer en section à la Fête fédérale de tir, qui se déroulera à Coire du 22 juin au 14 juillet 1985.

Cette assemblée était motivée par l'obligation de réserver les cibles avant fin novembre, pour permettre aux organisateurs de prendre les dispositions nécessaires pour une présence attendue de 80 à 100.000 tireurs.

La Fête fédérale de Coire connaîtra un succès particulier, étant donné l'ampleur des installations et leur perfectionnement technique.

Alors que la Fête fédérale de tir de Lucerne avait été décentralisée dans une vingtaine de stands, à Coire, les tirs s'effectueront dans un seul stand comptant 279 cibles ultramodernes. La gestion des données sera également traitée par un système informatique très élaboré.

Les tireurs de Corgémont ont choisi le week-end du 28 juin au 30 juin pour se rendre dans la capitale grisonne, en utilisant le train comme moyen de déplacement. Pour bénéficier de la subvention de la société, les participants seront astreints à suivre un entraînement intense dans les semaines précédant la fête.

En 1985, il n'est pas prévu de manifestation régionale au stand de tir de Corgémont. Le tir en campagne aura lieu à Sonceboz, le tir de district à Renan et le tir des matcheurs à Plagne.

Dans les divers, l'assemblée a pris connaissance de la demande d'admission de M. Heinz Schweizer dans la société et un membre a proposé la création d'un fonds destiné à l'équipement de la ciblérie en cibles automatiques.

Avant les débats, les participants avaient approuvé le procès-verbal dont le secrétaire, M. Hermann Liechti donnait une lecture détaillée. (gl)

ÉTAT CIVIL

TRAMELAN

Naissances

Vuilleumier Christian, de Georges Bernard et de Léonie, née Mukandoli. - Rossel Anne, de Jean Philippe et de Danièle Germaine, née Nicolet.

Suite des informations
du Jura bernois

► 30

cela va
se passer

Artisanat brésilien exposé à Tavannes

Le Mouvement populaire des familles organise une exposition-vente d'objets artisanaux du Brésil, les 23, 24 et 25 novembre prochains à Tavannes, dans la salle communale. Tous les articles présentés sont fabriqués par les artisans de la Comar (Coopérative de Recife) qui bénéficie de l'aide technique de la Suisse et du soutien du Mouvement populaire des familles. L'exposition-vente pourra être visitée le vendredi de 18 h. 30 à 22 h., le samedi de 10 h. à 22 h. et le dimanche de 10 h. à 18 h. (cd)

Audition d'orgue à Sonceboz

Samedi 24 novembre, à 16 h., au temple de Sonceboz, tous les amis de l'orgue et les organistes des paroisses sont invités à venir écouter des œuvres allant de Bach à Vierne, en passant par les classiques et les romantiques. Les élèves du «Cours d'orgue 1984» ont longuement mûri et travaillé leurs morceaux, avec leur professeur, Bernard Heiniger. Encourageons-les, en venant nombreux à Sonceboz. (comm)

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

VEND À JUMBO DES SALONS À DES PRIX... JUMBO !!!

87727

A vendre

Mazda 1300 GLS

5 portes, année 1984, 14000 km.

☎ 039/26 75 39

30343

A vendre au Val-de-Ruz
à 10 minutes de Neuchâtel

villa familiale

avec 2 garages et 900 m² de terrain.

Ecrire sous chiffres 87-1150 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel 87.412

TRAMELAN
à louer

appartement

4 chambres, cuisine habitable, hall, salle de bains/WC Fr. 511.-

Libre dès le 1er février 1985. Ecrire à Fiduciaire et Gérance Hans Roth SA route de Bâle 78 à Delémont. ☎ 066/22 31 54 14.000459

Autolocation

Hertz No.1

Utilitaires

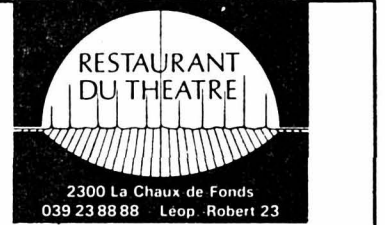
La Chaux-de-Fonds

☎ 28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

On mange bien à l'Auberge des Rochettes

☎ 039/28 33 12 29166

Publicité intensive
publicité par annonces2300 La Chaux de Fonds
039 23 88 88 Leop. Robert 23

M. et Mme J.-M. Humbert

La qualité d'abord
et le sourire en plus

Un grand choix? Oui, à MIGROS

Chemise pour hommes
55% coton, 45% polyester.
Jersey. A glissière sous patte.
Entretien facile.
Tailles 37-44.
24.-
au lieu de 28.-

Quelques exemples:

Chemise sport
Pur coton, flanelle, à carreaux
ou rayures. Entretien facile.
Tailles 37-44
13.-
au lieu de 17.-

14.-
au lieu de 18.-
Chemise City
Pur coton. A rayures fines
ou à carreaux. Entretien facile.
Tailles 37-44
31.-
au lieu de 35.-
Maestro
de LuxePur coton, peigné et mercerisé.
Tailles 37-44
28.-
au lieu de 32.-

19.-
au lieu de 23.-
Chemise pour hommes
55% coton, 45% polyester.
Tissu gratté. Entretien facile.
Tailles 37-44.

MAESTRO

Pur coton. Jersey. Coton retors
et mercerisé. Coupe raglan.
Entretien facile. Tailles 37-44

4.- de moins sur toutes les chemises pour hommes

MIGROS

dans les Marchés MIGROS et
principaux libres-services

ERGUEL VOYAGES

Dimanche 25 novembre
COURSE À TOFFEN
Musée international antique et classique
de voiture
Prix du car et entrée:
Fr. 27.- par personne

THÉÂTRE BESANÇON

LE CHANTEUR DE MEXICO

De Francis Lopez

Samedi 8 décembre - 1 jour

Prix car et entrée:

Balcons 1re à Fr. 67.-

Galleries face à Fr. 57.-

Dimanche 9 décembre - 1 jour

Balcons 1re à Fr. 74.-

Galleries face à Fr. 59.-

VALSES DE VIENNE

de Johann Strauss

Dimanche 24 février 85 - 1 jour

Prix car et entrée:

Balcons 1re à Fr. 67.-

Galleries face à Fr. 57.-

Inscriptions et renseignements:
☎ 039/41 22 44 - SAINT-IMIER 28584

A votre rythme

Voyages CFF

Dimanche 25 novembre

Dîner au Château d'Aigle 78.- *

Visite du château
et repas de midi compris 96.-

Samedi 8 et dimanche 9 décembre

Train spécial

10e anniversaire

Course de St-Nicolas 64.- *

A cette occasion, vous voyagez
en voiture Intercity, les plus
modernes des CFF 75.-Ambiance, surprises
et repas de midi compris

* avec abonnement 1/2 prix

Programme détaillé, inscription et
retrait des billets jusqu'à la veille du
départ à 15 heures.Votre prochaine excursion avec ou sans
famille

Circuit de la Gruyère 56.-

Tous les jours...
... en train, naturellement 28225

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 23 62 62

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Cour pénale du Tribunal cantonal

Failite de Novoboîtes SA: l'administration condamnée

La Cour pénale du tribunal cantonal présidée par Me Hubert Comment, a prononcé hier son jugement dans l'affaire dirigée contre G. G., Vaudois, 66 ans, ancien administrateur unique de Novoboîtes SA, entreprise horlogère tombée en faillite en 1979, à Courroux.

En première instance, le Tribunal de Delémont, le 6 avril 1984, avait condamné G. G. à 10 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, sous la prévention de banqueroute simple, escroquerie, violation de l'obligation de tenir une comptabilité et de la loi sur l'AVS, et gestion déloyale. Mais l'inculpé fit appel sur l'ensemble du jugement et le procureur sur l'abandon de la prévention de faux dans les titres.

En audience du 13 novembre, la Cour pénale du tribunal cantonal avait procédé aux débats, renvoyant le prononcé du jugement à hier.

Rappelons que la faillite en question avait abouti à une perte économique de plus de 400.000 francs. On reprochait au prévenu d'avoir modifié les comptes de Novoboîtes en transformant des pertes en bénéfices, en omettant de comptabiliser des factures, en présentant des bilans

falsifiés et en ne faisant pas appel au juge alors que les passifs de la société dépassaient les actifs.

Dans son jugement, le tribunal cantonal a pour l'essentiel maintenu le jugement de première instance, tout en atténuant légèrement la culpabilité de G. G., tenant compte du fait qu'il a notamment abandonné pour 56.000 francs d'honoraires et remboursé en plus quelque 65.000 francs. Le tribunal cantonal l'a condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, sous les mêmes préventions qu'en première instance. Il a fixé sa part des frais à 4/5, soit 15.320 francs pour la première instance et à la moitié, soit 825 francs pour la seconde, lui octroyant une indemnité pour sa défense de 1500 francs pour la première instance et de 1000 francs pour la seconde.

V. G.

amende de mille francs, les frais de la défense étant de 3125 francs et ceux de la détention préventive de 7 jours de 251 francs. La Cour a également retenu le délit de manque d'escroquerie envers l'assurance et d'escroquerie envers un garagiste de Courtedoux auquel C. W. avait acheté une auto en annonçant qu'il paierait au moyen de la prestation de l'assurance, sans indiquer que celle-ci faisait des réserves sur ce versement.

Le prévenu peut encore interjeter appel de ce jugement auprès du Tribunal fédéral, dans les délais légaux prévus.

V. G.

Accueil des réfugiés dans le canton du Jura

Page 17

Après cette séance d'information se pose la question de savoir ce que va devenir le projet de Boécourt. Jean-Pierre Joliat ne veut pas baisser les bras.

Il entend poursuivre le dialogue avec cette commune pour trouver un compromis. Mais il ne cache pas que son service est dépassé et qu'il faut absolument que le monde politique jurassien prenne ses responsabilités pour l'aider à trouver des solutions. Avant que la situation ne se crispe et alimente des courants racistes qui couvent.

La commune de Boécourt s'est plaint de n'avoir pas été consultée suffisamment tôt. «C'est vrai, reconnaît Jean-Pierre Joliat, mais le canton ne pouvait pas l'informer avant, tant que l'Office

fédéral des étrangers n'avait pas donné son feu vert».

En fait, toutes les communes jurassiennes doivent se préoccuper du dossier, afin de permettre au service de l'aide social du canton de planifier des structures d'accueil. Il s'agit de dépasser les préjugés, de réunir les bonnes volontés pour faire face à cette situation.

Et manifestement, la Confédération doit assumer ses responsabilités. Sans quoi les cantons risquent de se retrouver dans l'impossibilité de réaliser ce qu'on leur demande, faute de pouvoir trouver un consensus général pour nombre de personnes dont les dossiers dorment de manière irresponsable dans les tiroirs de l'administration fédérale.

P. Ve

Lire aussi «Le Regard» en page 17

Le Parlement jurassien se réunit aujourd'hui à Saignelégier

Un ordre du jour qui fait craindre l'indigestion

Députés jurassiens, ayez du courage! Le Parlement jurassien se réunit aujourd'hui à Saignelégier. L'ordre du jour n'est pas copieux, il est tout simplement indigeste. Pas moins de 27 points sont prévus. Si les parlementaires en traitent une dizaine, ce sera déjà un exploit.

Outre la révision du règlement du Parlement (en deuxième lecture) et les amendements qui proposent la réintroduction des résolutions, les députés prendront connaissance du rapport de la commission Vellerat, présidée par Roland Béguelin.

Les débats seront néanmoins nourris par la modification de la loi sur le statut des magistrats et fonctionnaires et l'examen du rapport du groupe de travail sur l'organisation de l'administration (GTO). Un sujet «très populaire» puisque l'on parlera de l'échelle des traite-

ments des fonctionnaires, des conditions d'engagement. L'adaptation du salaire des ministres jurassiens, de 106.000 à 130.000 francs, n'est pas à l'ordre du jour mais sera traitée lors de la séance du mois de décembre. A moins que la conférence des présidents décide de renvoyer la dossier, ainsi que le demandent le parti socialiste et le parti chrétien-social indépendant. Mais à coup sûr, l'adaptation du salaire des ministres jurassiens sera tout de même évoquée.

Le débat sur le statut des fonctionnaires et l'échelle des traitements va sans aucun doute provoquer une large discussion. Les syndicats ont déjà pris position, notamment la CRT (Confédération romande du travail) qui propose le renvoi du dossier et formule un contre-projet. Sur le plan purement politique, les partis sont divisés sur le rapport du GTO. Manifestement, les modifications proposées par le gouvernement jurassien ne font pas l'unanimité et la commission parlementaire chargée du dossier y a déjà apporté de substantielles corrections.

Outre l'examen de très nombreuses interventions parlementaires, les députés examineront la modification de la loi sur le développement de l'économie.

(pve)

Réclusion pour un incendie criminel

La Cour pénale du tribunal cantonal a par ailleurs examiné hier les recours conjoints déposés par le procureur du Jura Me Steullet et l'avocat du prévenu Me Conti, contre le jugement du Tribunal de district de Porrentruy qui avait reconnu un commerçant de cette ville, C. W. coupable d'incendie intentionnel, de délit manqué d'escroquerie et d'escroquerie et l'avait condamné à 18 mois de prison avec sursis pendant 3 ans, à 1000 francs d'amende et aux frais.

Les faits remontent à mai 1983 quand, un dimanche vers 2 heures du matin, un incendie avait éclaté dans un magasin de musique, causant des dégâts pour 80.000 francs et mettant en danger la vie de 6 Espagnols vivant aux étages. Il a été établi, sur la base d'un faisceau d'indices, mais sans preuve que C. W. avait mis intentionnellement le feu à son magasin, dans le dessein de toucher une prime de sa compagnie d'assurance, pour se sortir d'une situation financière catastrophique

que au point que sa faillite devait être prononcée deux jours plus tard.

C. W. a toujours nié être l'auteur. Mais il n'a pas pu expliquer pourquoi l'enquête avait permis de détecter la naissance de deux foyers d'incendie, la présence de traces de liquide inflammable. Les autres explications du prévenu sur sa présence sur les lieux avant l'incendie n'ont pas convaincu la Cour pénale. Se rangeant à l'avis du procureur, elle a en outre retenu le délit d'incendie intentionnel qualifié, avec mise en danger de la vie d'autrui, les locataires ayant été entendus hier comme témoins et ayant déclaré que de la fumée se dégageait à l'étage au moment où ils se sont réveillés.

Pour la défense, l'instruction était lacunaire, faute d'expertise faite sur les lieux. La Cour a rejeté ces reproches et prononcé une condamnation à 3 ans et demi de réclusion, sans sursis, au paiement des frais de 3800 francs plus une

Le Noirmont sous la loupe de l'ADIJ

En filigrane: les défis posés à tout le Jura

Initiative intéressante de l'Association jurassienne pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ): le village du Noirmont est passé au peigne fin par un universitaire, Michel Arnoux qui analyse la situation d'un village périphérique face à son avenir économique.

Le mémoire de licence de Michel Arnoux dépasse le simple constat local et met en exergue la nature des problèmes économiques et démographiques du Jura.

Michel Arnoux a choisi de cerner une réalité, à partir de cinq indicateurs: démographie, secteurs économiques et population active, mouvement pendulaires, structures des revenus, étude des entreprises.

Le bilan peut se résumer très sommairement par ce constat positif d'abord: le blocage de l'émigration; la qualification élevée des emplois; les revenus corrects; une infrastructure industrielle souple. Points négatifs: le vieillissement de la population, la structure mono-industrielle du village. Un problème de fond: le marché du travail qui influe tous les facteurs de développement.

«Si l'on désire infléchir les tendances actuelles qui signifient, a plus ou moins court terme, une diminution de la population résidente, il est indispensable d'agir sur l'emploi. C'est là une idée qui n'a rien de neuf. En effet, ceux qui vivent la réalité quotidienne des Franches-Montagnes savent bien que les problèmes actuels se posent bien moins au niveau des idées qu'à celui de leur réalisation.

»En termes simples, pour maintenir la population du village au niveau actuel, il faudrait créer pour les années 1985 une trentaine d'emplois. On se rend bien compte que l'objectif est ambitieux dans

la conjoncture actuelle. L'action sur l'emploi et plus particulièrement l'amélioration des activités resteront, après 1985, les éléments essentiels d'une politique de développement, dont la finalité peut être exprimée ainsi: maintenir la population en renforçant le potentiel économique du village», écrit Michel Arnoux. Michel Arnoux analyse les différents leviers pour parvenir à cette objectif. Mais l'on retiendra son ultime conclusion: cautionner n'est pas encourager et toute politique de base du développement doit être engagée par la base, la commune. La décentralisation politique est une condition fondamentale de la décentralisation économique. (pve)

Elections du Noirmont

Position du PS

Le ps du Noirmont a décidé de laisser la liberté de vote pour l'élection du maire et du président des assemblées, postes pour lesquels il ne présente pas de candidats. Il conseille à ses membres et sympathisants de voter massivement, «afin que les noms sortis des urnes soient les plus représentatifs de la volonté populaire». (Imp.)

LES BOIS

Bureau de vote

Pour les prochaines élections communales le bureau de vote est constitué comme suit: président, Jean Schneider; membres: Josiane Pittet, Joseph Quenet, Henri Paupe, Jean-Paul Simon. Bureau de dépouillement: président; Hubert Bouille; membres, Jean-Pierre Epitiaux, Madeleine Cattin, Henri Boilat, Gérard Cattin, Yves Jeanbourquin, Michel Froidevaux. (jmb)

Carnet de deuil

LES BOIS. - On a conduit mardi à sa dernière demeure, M. Arthur Chaignat, décédé après une courte maladie, à l'âge de 83 ans. Né le 3 janvier 1901 aux Bois, M. Chaignat y passa sa jeunesse. Sa scolarité terminée, il aida ses parents aux travaux de la ferme, ferme qu'il reprit en 1943 lors du décès de sa mère. Aimant la musique, il fit partie durant son jeune âge de la fanfare du village. Homme calme, M. Chaignat laisse le souvenir d'une personne sympathique et gaie. (jmb)

- Hier on a conduit à sa dernière demeure, Mlle Madeleine Willemin, décédée après une courte maladie, à l'Hôpital Saint-Joseph de Saignelégier, à l'âge de 91 ans. Avant dernière fille d'une belle famille de 12 enfants, Mlle Madeleine Willemin était née le 4 juin 1893 aux Bois. Après sa scolarité effectuée aux Bois, elle alla travailler comme vendeuse à la boulangerie de son frère aux Bois, puis chez son beau-frère à Saint-Imier. A l'âge de 20 ans, elle revint au village, au magasin Emile Willemin, où elle travailla durant 50 ans. A côté de son travail, elle aida durant 66 ans, sa sœur Joséphine à la décoration de l'église. Personne pieuse et conciliante, Mlle Madeleine Willemin laisse le souvenir d'une personne douce et travailleuse. (jmb)

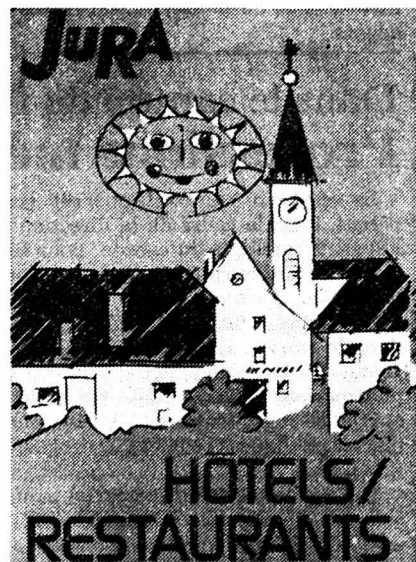
Le «Guide 1985» est sorti de presse

Tout, tout, tout sur les hôtels et restaurants du Jura

Parmi le matériel de propagande destiné à faire connaître le Jura, figure tout naturellement un document mettant en valeur la gastronomie jurassienne. En cette fin d'année 1984, l'Office jurassien du tourisme - Pro Jura vient d'éditer, en collaboration avec les Syndicats d'initiative régionaux du Jura, le «Guide 1985 des hôtels et restaurants».

La nouvelle carte de visite des établissements publics jurassiens des sept districts a été modernisée et augmentée. Les renseignements sont fournis à l'aide des pictogrammes créés par la Société suisse des hôteliers.

Le «Guide des hôtels et restaurants» contient par ordre alphabétique des



localités, avec leur district d'appartenance, les renseignements fournis par 423 hôtels, restaurants, cafés, bars, dancings, confiseries et établissements soumis à la loi sur les auberges.

On trouve notamment sous le nom de chaque auberge, l'adresse, le téléphone, l'altitude, le nombre de lits, les places disponibles dans les salles à manger, brasseries, terrasses, l'équipement sanitaire des chambres, les prix en pension et demi-pension, les jours de fermeture, les spécialités culinaires, les installations des équipements mis à disposition des hôtes, les écuries pour chevaux, etc.

Divers renseignements sur le tourisme jurassien, une carte générale du Jura ainsi que deux plans de ville complètent cette publication touristique.

Le «Guide des hôtels et restaurants du Jura», édition 1985, peut être obtenu sans frais à l'Office jurassien du tourisme à Delémont et Moutier, aux Syndicats d'initiative à Saignelégier et Porrentruy ou contre l'envoi d'un timbre de 50 centimes à l'Office jurassien du tourisme, case postale 188, 2800 Delémont. (comm)

Suite des informations jurassiennes

31

Francité: les inquiétudes du RJ

Le Rassemblement jurassien (RJ) rappelle, dans un communiqué diffusé hier à Delémont, que «le sursaut historique des Jurassiens» pour obtenir leur canton n'a pas eu «pour seul but d'obtenir un résultat en vase clos». «Petit, mais solide maillon d'une nation selon le concept le plus large, laquelle compte au moins 80 millions d'individus pétris de francité, notre Jura a voulu se rendre maître de sa tour de guet». Le RJ estime que les habitants du nouveau canton ont «toujours eu conscience d'être un élément de valeur dans un dispositif infiniment plus étendu».

Le mouvement séparatiste craint «que dans le cadre suisse, la Romandie minoritaire continue d'évoluer, comme le pays romanche et le Tessin, vers l'état de colonie intérieure, et toute la révolution jurassienne du vingtième siècle n'aura servi à rien. Il en va de même sur le plan mondial, où la France est seule, dans la famille, à pouvoir mener une grande politique. Si elle était un jour submergée, Jurassiens, Romands, Wallons, Québécois et tous les autres disparaîtraient à leur tour, en même temps que notre belle langue française». (ap)

SAIGNELÉGIER

Octobre vu par la station pluviométrique

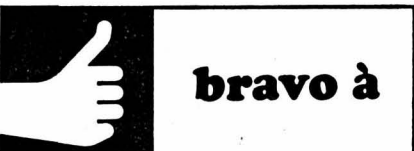
Durant le mois d'octobre, le préposé à la station pluviométrique a fait les observations suivantes: 14 jours avec des précipitations (9 en octobre 83). Valeur de ces précipitations: 107,6 mm. (82,5 en 83). Température maximale: 16 degrés (20 en 83); température minimale: 4 degrés (1). (y)

Elections communales

Le Conseil communal a désigné le bureau chargé de contrôler les opérations de vote des élections communales du week-end prochain. Présidé par M. Abel Veya, le bureau de vote comprend notamment Mme Françoise Frésard et André Bilat (pdc), MM. Jean Vallat, Bertrand Cattin et Mario Jeanbourquin (ps), Georges Varin et Michel Finazzi (plr) et Vincent Wermeille (psci). Le bureau de vote sera, pour le dépouillement proprement dit, renforcé par les personnes suivantes: François Beucler, Jean-Louis Jobin et Paul Simon(pdc), Gisèle Pelletier, Madeleine Heyer et Vincent Vallat (ps), François Wermeille et Rudolf Jaggi (plr) et André Willemin (psci). Rappelons que le bureau de vote est ouvert vendredi et samedi de 17 à 19 heures et dimanche de 10 à 13 heures. (y)

Arrondissement de sépulture

Pour succéder à M. Gérard Queloz, décédé, comme représentant de la commune à l'arrondissement de sépulture, le Conseil communal a désigné M. Jean-Marie Veya des Cerlatez. (y)



M. Michel Maillard... employé de l'entreprise Elcalor SA, d'Aarau, qui vient d'obtenir brillamment sa maîtrise de représentant et agent de commerce avec l'excellente moyenne de 5,2. (y)

Le Père Noël en visite au Printemps

printemps
votre innovation à La Chaux-de-Fonds



Le Père Noël attend tous ses petits amis, au 4e étage, tous les après-midi, de 14 à 18 heures (samedi 17 h)

**du mercredi 28 novembre 1984
au samedi 1er décembre 1984**

A tous ceux qui se feront photographier en sa compagnie, il offrira une friandise et un petit jouet.

Brûleurs à mazout

Entretiens, dépannages, contrôles et réglages de combustion. Toutes marques.

Maurice VOINNET - Chauffage
☎ 039/28 45 55
La Chaux-de-Fonds.

Solution du mot mystère:
Bardot

20579

CONTINENTAL
Swiss Quartz

98.-

148.-

UNIP

Dépannage



Electro-Service

Lave-linge, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, outils électriques.

Déplacements gratuits dans les districts du Locle et du Val-de-Travers.
☎ 039/35 13 88

A vendre

Dobermann

femelle, 3 mois, pure race, sans pedigree.

☎ 066/22 21 48
dès 18 heures

93-46057

Réservez vos places!

hivernage

pour voitures

☎ 039/26 09 70
(heures des repas)

29978

Particulier vend:

Jetta GLI 81

1600 cc
50000 km

30025

Ford Fiesta 1.1 I

75000 km 79
Expertisée

☎ 039/28 14 52

30357

A vendre

Fiat 124 spéciale

expertisée,
Fr. 2200.-

☎ 038/46 10 05,
midi et soir

30362

A vendre

Volvo 345 DL

grêlée. Fr. 7000.-
à discuter.

☎ 039/26 05 03

30235

A vendre

VW 1302

non expertisée,
bon état.

☎ 039/28 72 00
heures des repas.

30358

A vendre

Peugeot 504 TI

neus neige neufs, batterie neuve, expertisée. Prix intéressant.

☎ 039/23 78 69

30194

Magnifique

Ford Taunus 200 spéc. V6

4 portes
1981, argent mét., 61500 km, radio. Expertisée. Garantie totale.

Fr. 180.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou comptant.

M. Garau, case postale 772,

2501 Bienne

☎ 032/51 63 60

06-001527

JURA BERNOIS

«Armes-Réunies» du district de Courtelary Les matcheurs toujours au rendez-vous!

A l'occasion des matches annuels, pour la grande distance, 27 concurrents, dont 12 au fusil d'assaut, se sont rencontrés au stand de Corgémont par des conditions de temps et de tir très raisonnables. Les totaux obtenus tant au programme A en deux positions qu'au fusil d'assaut le prouvent suffisamment, étant donné que huit tireurs sur 15 ont dépassé la limite des 500 points au mousqueton, et six sur 12 au fusil d'assaut ont atteint les 255 points au moins.

Avec respectivement 534 points au mousqueton et 261 points au fusil d'assaut, Kurt Habegger, de La Heutte et Robert Aellen, de Saint-Imier, ont été proclamés champions de district 1984.

Les champions «couché» ont été Hans Zbinden, de La Heutte (279 points au mousqueton) et Robert Aellen (185 points au fusil d'assaut).

A genou, Willy Probst, de Péry (264 points au mousqueton) et Yvan Voiblet, de Plagne (83 points au fusil d'assaut) ont été les meilleurs avec quelques longueurs d'avance sur leurs suivants immédiats.

Quant aux challenges «ARDC» réservés aux sections, ils s'en sont allés à Saint-Imier avec 520 points de moyenne au mousqueton et à Plagne, avec 256, 670 points au fusil d'assaut.

Voici un extrait du palmarès:

Programme A, mousqueton en deux positions (15 concurrents): Kurt Habegger, La Heutte, 534 points (champion du district avec médaille d'or); Gaston Thommen, Sonceboz - Saint-Imier, 530 (médaille d'argent); Willy Probst (v), Péry, 527 (médaille de bronze); Jean-Jacques Fischer, Plagne, 524; Jean Boegli, Tramelan, 522; Hans Zbinden, La Heutte, 519; Walter Haeller, Saint-Imier, 517; Thierry Tièche, Saint-Imier, 513; Charles Liechti, Corgémont, 494; Robert Althaus (v), La Heutte, 493; Erhard Huber, Péry, 492; Henri Laager (v), Péry, 492, etc.

Programme B, fusil d'assaut (12 concurrents): Robert Aellen, Saint-Imier, 261 points (champion de district avec médaille d'or); Heinz Gäumann, Péry, 260 (médaille d'argent); Yvan Voiblet, Plagne, 259 (médaille de bronze); Jean-Pascal Muller (jt), Plagne, 257; Martin Christen, Tramelan, 255; Bernard Mérillat, Plagne, 255; Franco Viloz, Plagne, 254; Willy Guerne (v), Tramelan, 254, etc.

LA HEUTTE

Collision

Hier à 13 h. 25 à La Heutte, dans un virage à droite, à la fin du nouveau tronçon P6 Péry - La Heutte, un véhicule a été déporté sur la gauche et est entré en collision avec un véhicule venant en sens inverse. Pas de blessé, 12.000 francs de dégâts.

Dans le canton de Berne

Professions médicales à la hausse

Le médecin cantonal qui est compétent, dans le cadre de la direction de l'hygiène publique du canton, pour contrôler les professions médicales et paramédicales, il ressort de son rapport que l'on comptait au 31 décembre dernier dans le canton 1287 médecins (1205 en 1982), 479 médecins-dentistes (469), 234 pharmaciens (221), 156 vétérinaires (144), 258 sages-femmes (248), 149 pharmacies publiques (148), et 203 drogueries (204).

Des autorisations d'exercer la profession ont été délivrées à 145 médecins (83 en 1982), 17 médecins-dentistes (24), 20 pharmaciens (21), et 17 vétérinaires (5).

Concernant les pharmacies le rapport mentionne qu'il y a dans le canton 149 pharmacies; il y a eu une ouverture en 1983, aucune fermeture et les constatations faites par l'inspection sont en général bonnes.

melan, 254; Francis Voumard, Tramelan, 254, etc.

Challenge de section, programme A: Saint-Imier, 520,00 points (gagne le challenge); La Heutte 515,333; Péry 503,670; Corgémont 481,00.

Challenge de section, programme B: Plagne, 256,670 points (gagne le challenge); Tramelan 251,333.

LES PISTOLIERS BEAUCOUP MOINS NOMBREUX!

Quatre concurrents au pistolet de match, dix au programme B (pistolet d'ordonnance) et six au programme C à 25 mètres, c'est à peu de choses près l'inventaire total des pistoliers du district de Courtelary.

Les conditions de temps ont été peu favorables pour les disciplines A et B alors qu'à 25 mètres - dont le programme se déroulait un soir de semaine - elles ont été bien plus agréables.

Au pistolet de match, Jean-François Huguenin, de Saint-Imier, a remporté la médaille d'or avec le total de 488 points plutôt modeste.

Libero Sampieri, quant à lui, s'est retiré du pas de tir avec 553 points au programme B devant Charles Huguenin, de Saint-Imier, qui s'est arrêté à la limite des 547 points.

Ce dernier a remporté la discipline à 25 mètres en alignant brillamment 557 points, c'est-à-dire, douze de mieux que Libero Sampieri, gagnant la distinction argent.

Pour la première fois, une dame au pas de tir, à savoir, Suzanne Hediger, de Courtelary mais tirant avec la section de Sonvilier. Pour sa première apparition, 505 points, ce n'est pas mal du tout!

Pistolet de match: Jean-François Huguenin, Saint-Imier, 488 points (champion de district avec médaille d'or); Libero Sampieri, Sonvilier, 484 (médaille argent); Charles Murer, Saint-Imier - Tramelan, 479. Hors concours: Pierre Tanner, Sonvilier, 483.

Pistolet d'ordonnance, programme B: Libero Sampieri, Sonvilier, 553 points (champion de district avec distinction or); Charles Huguenin, Saint-Imier, 547 (médaille d'argent); Aldo Todeschini Sonvilier, 539 (médaille de bronze); John Moor, Saint-Imier, 538; Bernard Ramseier, Sonvilier, 502, etc.

Hors concours: Willy Probst, Péry, 543 points.

Meilleur tir: «Précision», Libero Sampieri, 281 points; «Série», Libero Sampieri, 272 points.

Programme C, 25 mètres: Charles Huguenin, Saint-Imier, 557 points; Libero Sampieri, Sonvilier, 545; Suzanne Hediger, Sonvilier, 505, etc.

Meilleur tir de précision: Charles Huguenin et Libero Sampieri, 271 points.

Meilleur tir duel: Charles Huguenin, 286 points. (pst)

REMERCIEMENT

Tant de présence et d'émotion,

Tant de messages et de générosité,

Ont exprimé toute l'estime, l'amitié et l'affection dont était entourée

MADAME BLANCHE L'EPLATTENIER

Sa famille remercie profondément tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et l'ont soutenue par leurs marques de sympathie et de fidélité.

30409

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

LA CHAUX-DE-FONDS

Audience du Tribunal de police

La victime a été condamnée

La poisse noire ça existe, M. B. peut en témoigner! Prévenu d'infraction à LCR et d'ivresse au volant, M. B. a écopé d'une peine de cinq jours d'emprisonnement (sans sursis) et de 200 francs de frais. Cette sanction sera doublée d'un retrait de permis de conduire d'au moins une année puisqu'il y a eu récidive du prévenu. Une sentence normale, direz-vous? Eh, bien si l'on considère que M. B. a été «alpagué» par la police à son domicile alors qu'il dormait, à la suite d'une confusion, le jugement paraît disproportionné. Mais la justice est stricte, si faute il y a, condamnation il y a aussi. Point final.

Mais voyons les faits. M. M. et M. B. comparaissent hier devant le Tribunal de police, présidé par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de M. Philippe Matthey, fonctionnant comme greffier, pour infraction à la LCR et ivresse au volant. Les deux prévenus se connaissent bien, et un soir, après avoir fêté l'anniversaire d'un copain, M. B. est rentré avec M. M. à son domicile, en voiture, avec un petit verre dans le nez. Sans problème pour autant. Il s'est couché immédiatement. Son copain M. M. a alors décidé de faire un tour en ville, il a tout naturellement «emprunté» la voiture de M. B. Après avoir ramassé un pote en ville, M. M. s'est dirigé vers Les Endroits où il a perdu la maîtrise du véhicule. Résultat: accident et voiture démolie. N'écouterant que son courage, M. M. s'est enfui avec son acolyte pour annoncer la bonne nouvelle à M. B.

TOUS AU POSTE

Malheureusement pour M. M. et pour M. B. comme on le verra tout de suite, un témoin a vu deux personnes sortir de la voiture et prendre la fuite. Si bien que peu de temps après, grâce à la plaque minéralogique, la police a débarqué chez M. B., qui dormait et elle a coffré tout le monde, ne sachant pas qui se trouvait dans la voiture au moment de l'accident. Les prises de sang ont révélé plus de 0,8 pour mille d'alcool pour M. M. et aussi pour M. B. Encore dans les bras de Morphée quand la police est arrivée, M. B. n'a pas eu la présence d'esprit de déclarer aux gendarmes qu'il avait bu de l'alcool après avoir quitté son véhicule. Il a avoué avoir conduit dans cet état de légère ébriété. D'où la dénonciation!

Si on fait le bilan de l'entreprise M. B.: une voiture volée, puis détruite (12.800 francs de dommages) et un passage devant le tribunal pour ivresse au volant alors qu'il avait bien sagement une ivresse légère dans son lit. Le président du tribunal ne pouvait libérer M. B. étant donné la récidive d'ivresse au volant. C'est visiblement dans l'embarras que M. Duvanel a prononcé une peine de cinq jours d'emprisonnement ferme et 200 francs de frais pour M. B. Il

aura encore un retrait de permis de conduire dont la durée sera d'un an au minimum!

M. M. a lui aussi été condamné mais sa peine a dépassé la réquisition puisque M. Duvanel lui a infligé 20 jours de prison ferme et 500 francs d'amende et 280 francs de frais. Maigre compensation. (jh)

AUTRES AFFAIRES

T. J. et J.-C. V., prévenus pour leur part de vol, vol d'usage, infraction LCR et recel pour le second, ont écopé respectivement de 30 jours d'emprisonnement moins six jours de prison préventive, trois ans de sursis et 350 francs de frais, assortis de la prolongation d'un an du délai d'épreuve du sursis accordé en avril 1982 pour J. et 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 250 francs de frais pour V.

J.-M. J. quant à lui, sous le coup d'une infraction LCR-OCR-OAC, il s'est vu infliger une peine de trois jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, sans oublier 150 francs d'amende et 40 francs de frais.

Le vol ne payant pas, R. P. a été condamné à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, plus 50 francs de frais. Les objets séquestrés seront détruits.

M. M., après avoir violé LCR et OCR, en plus d'ivresse au volant, passera 20 jours en prison et payera une amende de 500 francs, ainsi que 280 francs de frais. Son compère M. B., pour sa part, accomplira cinq jours d'emprisonnement et s'acquittera de 200 francs de frais, une infraction LCR doublée d'ivresse au volant en étant la cause.

Pour les mêmes motifs, B. V. déboursa 600 francs d'amende et 270 francs de frais, C. L., ayant flirté avec la LFS-tup, il payera 90 francs d'amende et 75 francs de frais. Drogue et matériel seront, comme toujours en pareil cas, détruits.

J.-P. I. opère un retour au cortège des infractions LCR-OCR, ce qui lui vaut 90 francs d'amende et 80 francs de frais.

C. G., qui comparait pour examen de la révocation d'un sursis accordé par le Tribunal de police en août 1983, a vu ce dernier révoqué et purgera par conséquent sa peine.

J. A. a été condamné à 90 francs d'amende et 45 francs de frais, se voyant interdire du même coup les débits de boisson pour une durée de six mois. Une infraction LCEP assortie d'ivresse publique motive le jugement.

C. S. et U. B., prévenus d'infraction à la LFS-tup, se sont vus infliger 30 jours d'arrêt avec sursis durant un an et 380 francs de frais. La drogue séquestrée sera détruite.

A. C., qui n'a pas respecté la LCR-

OCR, déboursa 600 francs d'amende et 240 francs de frais.

Lecture du jugement de l'audience du 31 octobre a été donnée dans l'affaire J.-P. S., prévenu d'incendie par négligence, explosion, infraction à LF sur l'assurance-accident, infraction à l'Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Le prévenu payera 120 francs d'amende et 1360 francs de frais, avec radiation après un an.

Enfin, J. P., sous le coup d'infraction à la LCEP, menaces, injures et dommages à la propriété, D. S., prévenu de voies de fait, vol, dommage à la propriété, injures, menaces, infraction LCEP et insoumission à l'autorité, J.-F. D., pour menaces, et G. N., accusé de lésions corporelles simples, diffamation, injures, infraction au concordat sur le commerce des armes et des munitions, infraction à l'arrêté concernant les armes et les munitions et infraction LCEP, ils verront la lecture de leur jugement se dérouler le mercredi 12 décembre. (Imp)

TRIBUNE LIBRE

Courte, l'imagination de Nougaro?

Si Mme D. de C. est compétente en matière de chronique musicale, elle ne manque pas d'air en se posant comme juge des qualités poétiques et imaginatives de Nougaro.

On peut apprécier ou ne pas apprécier la virtuosité verbale et l'humour fantaisique de l'artiste, mais ne pas les reconnaître relève d'une absence malheureuse d'imagination et de fantaisie poétique.

Pourrais-je relever encore qu'il n'est pas donné à tout le monde de mixer musique et poésie avec le brio élégant et génial de Claude Nougaro.

Do. Launaz-Lude
2057 Villiers

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Mercier Sylvère Mathis, fils de Jean Noël Pierre et de Marlyse Heidi Emma, née Morand. - Steudler Angélique, fille de Bernard Roland et de Isabelle Huguette, née Thourot. - Soguel-dit-Piquard Justine Camille, fille de Gilbert René et de Mary-Claude, née Bastide. - Bieler Jonathan, fils de Daniel Lucien et de Dominique, née Bartschi. - Meylan Augustin Louis Dominique, fils de Pierre Louis et de Véronique Rachelle Odile, née Mettaz.

Promesses de mariage

Kohler William et Veuthey Chantal.

CANTON DE NEUCHÂTEL



cela va se passer

Rencontre des chœurs du Val-de-Ruz à Fontainemelon

La 10e rencontre des chœurs du Val-de-Ruz se déroulera samedi 24 novembre à 20 h. 15, à la salle de spectacles de Fontainemelon.

A tour de rôle, huit chorales du Vallon monteront sur la scène. Un programme qui se déroulera en deux parties avec chaque fois un chœur d'ensemble en final.

L'entrée est libre, avec une collecte au profit de l'Oeuvre de la sœur visitante du Val-de-Ruz. (Imp)

Un trio belge irrésistible à Boudry

L'an passé, la Société de développement avait lancé le style cabaret à Boudry. Le succès remporté a alors décidé les organisateurs à mettre sur pied un nouveau spectacle. C'est le fameux groupe belge De Nieuwe Snaar qui tiendra la vedette cette année.

Mozart et les Marx Brothers, les chansons de route militaro-écologiques, les Beatles, les souvenirs personnels: tout passe à la moulinette de ce trio de joyeux compères.

Il est tout simplement impossible de résister aux pitreries et clowneries de Jan De Smet (accordéon et chant), Kris De Smet (hautbois et chant) et Geert Vermeulen (violon, violoncelles et chant).

De Nieuwe Snaar, samedi 24 novembre, à 20 h. 30, à la salle de spectacles de Boudry. (sp)

Théâtre de la Poudrière à Môtiers

Samedi 24 novembre, à 20 h. 30, à la maison des Mascarons de Môtiers, le Théâtre de la Poudrière présentera «Le mystère de Joseph Noon». Cette talentueuse compagnie neuchâteloise se caractérise par son désir continu de remettre en question les règles de l'art des marionnettes. Des comédiens et des marionnettes occuperont donc la scène des Mascarons. De la chair et du bois. Mais qui est Joseph Noon? Réponse samedi soir. (Imp)

Artisanat à Brot-Dessous

Samedi 24 novembre, de 10 h. à 22 h. et dimanche 25 novembre, de 10 h. à 17 h., la chancellerie de Brot-Dessous accueillera une exposition regroupant les travaux de 11 artisans. Puzzles, jouets, imprimerie, céramique, bijoux, verre soufflé, peinture sur soie et bois, pâte à sel, dessin, fonderie d'art et fleurs séchées seront exposés. (Imp)

Quintette à vent à Couvet

Dimanche 25 novembre, à 17 h. 30, les jeunesses musicales du Val-de-Travers recevront, à la chapelle de Couvet, le Quintette à vent Capriccio. En font partie: Thierry Jequier (hautbois); Walter Stauffer (clarinette); Charles Aeschlimann (flûte); Grant McKay (basson) et Marc Baumgartner (cor).

Au programme: Franz Danzi, Jacques Ibert, Malcolm Arnold, Auguste Klughardt. (Imp)

74 permis de conduire retirés dans le canton en octobre

Les infractions commises ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) ont nécessité l'examen de 317 dossiers par le service des automobiles durant la période du mois d'octobre 1984.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période: 111 avertissements; 41 avertissements sévères; 9 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont 6 pour modification du véhicule, 3 pour ivresse au guidon; 1 interdiction de conduire en Suisse envers un étranger; 74 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 2 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour mise en danger des usagers; 7 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation de la priorité et accident; 1 pour inobservation d'un signal «stop» et accident; 1 pour dépassement intempêtif.

Pour une période de deux mois: 1 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour ivresse au volant; 1 pour vitesse inadaptée, perte de maîtrise et accident grave.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois: 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève.

Pour une période de six mois: 1 pour vols au moyen d'une voiture.

A titre définitif: 1 pour ivresse grave au volant et accident, nombreuses récidives.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 7 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour dépassement intempêtif et accident; 2 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour inobservation d'un feu rouge et accident.

Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: 2 pour perte de maîtrise et accident, récidive.

Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Adaptez votre vitesse!



CANTON DU JURA

Assemblée du Groupement jurassien de tennis aux Breuleux

La formation des juniors à l'ordre du jour

L'assemblée du Groupement jurassien de tennis s'est tenue en fin de semaine à l'Hôtel de la Balance aux Breuleux, sous la présidence de Me Laurent Helg de Delémont, en présence d'une quarantaine de délégués et de M. Frey d'Henniez, membre d'honneur. Un seul club n'était pas représenté. Une fois de plus, la formation des juniors et les championnats jurassiens ont été au centre des préoccupations de l'assemblée.

Les débats ont été ouverts par les souhaits de bienvenue de M. Robert Wernli, président du club local, un des derniers du groupement. Dans son rapport présidentiel, Me Helg a relevé que le programme 1984 avait été réalisé, mais non sans peine. Il a félicité le club de Moutier pour son cinquantenaire et celui de Saignelégier qui a inauguré ses nouvelles installations.

Le président de la Commission technique, M. Gérard Jeandupeux a rappelé qu'une trentaine de juniors avaient été entraînés durant l'hiver 84. Malheureusement, faute de moyens financiers et en raison d'une certaine lassitude des responsables, rien n'a été entrepris durant l'été. M. Jeandupeux a encore donné connaissance des nouveaux classements des juniors de la sélection dont une douzaine ont réussi une belle progression.

M. Claude Lusa de Moutier a commenté le déroulement des championnats jurassiens, subdivisés pour la première fois en trois phases et a félicité tous les champions 1984. Il a remercié les organisateurs de Mont-Soleil, Malleray-Bévilard, Tavannes, Les Breuleux et Tramelan qui ont assuré le parfait déroulement de ces championnats.

Présentés par M. Michel Renaud, les comptes ont été approuvés de même que le budget 1985.

CALENDRIER 1985

Les compétitions prévues en 1985 se dérouleront selon le programme suivant: 14-16 juin, à Malleray-Bévilard, Courrendlin et Nods, tournois principaux des championnats jurassiens; 21-23 juin, à Malleray-Bévilard, tour final du Jurasien; 30 août - 1er septembre, 12e Coupe des jeunes du Jura à Saignelégier; 13-15 septembre, à Porrentruy, championnats jurassiens juniors; 27-29 septembre, championnats jurassiens de double mixte à Courgenay.

Les innovations introduites cette année seront maintenues. Un mémoire devant éviter toutes sources de litige sera élaboré.

L'assemblée s'est ensuite longuement préoccupée de la formation des juniors. Durant cet hiver, 18 sélectionnés seront entraînés chaque semaine. Pour l'avenir, M. André Gobat a fait une proposition intéressante. Insistant sur la nécessité de créer une animation plus grande dans les clubs, de promouvoir et de mieux structurer l'entraînement des jeunes, le professeur delémontain a suggéré de regrouper les clubs par région et de les placer sous la direction d'un responsable qui sera automatiquement membre de la Commission technique. Il aura toutes

compétences pour organiser les entraînements qui seront subventionnés par le Groupement jurassien. Les groupes ont été constitués comme suit:

Zone I: TC Porrentruy, Courgenay, Courtedoux.

Zone II: TC Saignelégier, Les Breuleux, Tramelan, Mont-Soleil.

Zone III: TC La Neuveville et Nods.

Zone IV: TC Courrendlin, Delémont, La Croisée, Courtételle.

Zone V: TC Malleray-Bévilard, Tavannes, Moutier.

A l'unanimité, les délégués ont accepté cette proposition qui devrait se concrétiser dès le printemps prochain.

La Commission technique a enregistré avec regret la démission du responsable du championnat jurassien, M. Claude Lusa, quelque peu désabusé par les contestations et les critiques dont sa lourde tâche est souvent l'objet. Me Helg l'a chaleureusement remercié pour l'énorme travail accompli. Il n'a pas été possible de remplacer M. Lusa mais M. Jean-Jacques Bourquin, d'Eschert, a été chargé d'étudier la possibilité de simplifier ce travail par l'usage de l'électronique.

M. Jean-Pierre Schwab de Moutier a orienté l'assemblée sur les possibilités de subventionnement à disposition des clubs et les a invités à en faire usage. Après avoir décidé de ne pas modifier les cotisations, l'assemblée a fixé la prochaine assemblée à Malleray-Bévilard. Enfin, M. Frey a exprimé son plaisir de se retrouver parmi les tennismen jurassiens. Ces assises se sont terminées par une verve offerte par le club local. (y)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléx 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.

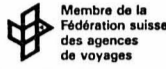
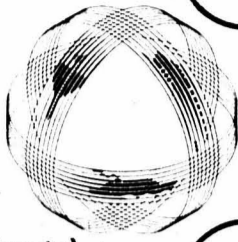
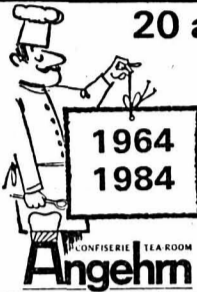
Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:
Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Orlied.

Publicité:
Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

Michel Berger Electricité

D.-Jean-Richard 25, Le Locle, ☎ 039/31 30 66

Electro-ménager - Réparations - Installations
Agencements de cuisines
(bâtiment de la poste)**Société de Banque Suisse**
Schweizerischer Bankverein**VOTRE AGENCE
DE VOYAGES****LE LOCLE,**
tél. 039/31 13 12 (ligne directe)**20 années d'amitié avec Le Locle**

Vatel, le fameux cuisinier du prince de Condé, s'avisait le premier de faire des glaces de forme ovoïde.

A l'issue d'un banquet offert par le prince au roi Louis XIV, Vatel fit servir un de ces œufs dans une tasse d'or, à chaque convive.

Tels furent les débuts des glaces richement ornées, qui ont connu un tel succès par la suite.

Le Locle ☎ 039/31 13 47

**sommeil agité?
nervosité?**Maintenant chez votre droguiste.
P. Jeanneret*droguerie parfumerie du marais*
2400 Le Locle, 5, rue du Marais, ☎ 039/31 59 57**Restaurant
de la Jaluse**

Famille D. Kneuss - Le Locle - ☎ 039/31 35 23

Nos spécialités: Côtelette, rôtis Notre menu du jour
Fondue au fromage sur plat Fr. 9.-
Fondue aux tomatesPour vos fromages de dessert
Pour vos raclettes et fondues
UNE SEULE ADRESSE33 ans de confiance
et de fidélité
réciproques**Givard**LAITERIE-ALIMENTATION, Bournot 17,
Le Locle, ☎ 039 31 10 66, bâtiment de la Poste**Grand assortiment
de vins****VIDEO CENTRE****Vidéo - TV - Hi-Fi - Location de cassettes**

M. Qureshi, Daniel-JeanRichard 32, Le Locle, ☎ 039/31 84 36

Un nouveau magasin qui mérite votre visite !

Parfumerie LocloiseJ. Huguenin - Esthéticienne diplômée
Grande-Rue 18 - Le Locle**INSTITUT DE BEAUTÉ JUVENA**

Impasse du Lion-d'Or - ☎ 039/31 36 31



Eau - Gaz - Electricité

Services IndustrielsLe Locle
Magasin de vente
Temple 19 - ☎ 0039/31 77 77
Choix - Qualité - Garantie
Service après-vente**Garage et Carrosserie des Eroges**

G. Rustico, France 59, ☎ 039/31 10 90

Agence:

Alfa Romeo

Depuis toujours une technologie qui gagne



Vente - Réparations - Tôlerie - Peinture

**Conseils personnalisés ...
chez votre
commerçant spécialisé !****Ina Coiffure
Dames - Messieurs**Daniel-JeanRichard 27,
Le Locle, ☎ 039/31 14 13**Club Dessange**

Ina est arrivée au Locle, en 1964, en possession d'un excellent bagage professionnel et de sept années d'expérience acquise dans la coiffure française. Mettant toutes ses connaissances et la gentillesse qui lui est coutumière au service de ses nouveaux patrons, elle acquiert rapidement la sympathie des clientes.

Il y aura trois ans, le 1er décembre 1984, que Mme Stefani reprenait le salon de coiffure, au No 27 de la rue Daniel-JeanRichard au Locle, avec les collaborateurs qui furent ceux de ses prédécesseurs, affirmant par là sa volonté de maintenir une équipe jeune et dynamique.

Désireuse de compléter sa formation professionnelle, elle prépare avec opiniâtreté, puis obtient en 1982 la Maîtrise fédérale, ce qui lui permet de former des apprenties, tout en participant, au titre d'expert, aux examens intermédiaires et finaux de coiffure.

Sans cesse informée des progrès techniques, Mme Stefani est toujours à l'avant-garde des nouveautés de la

mode parisienne grâce à sa participation régulière aux représentations organisées chez Dessange, à Paris, le grand styliste de la coiffure française. Et par vidéo-cassette, elle fait bénéficier ses collaboratrices d'une formation continue.

L'ambiance du salon, chez Ina, est agréable et détendue, clientes et personnel formant une grande famille, au sein de laquelle on se sent bien, où dames et messieurs sont accueillis avec gentillesse, tout en ressentant, à tous les niveaux, l'amour du métier et le désir de bien servir les clientes, quelle qu'en soit l'importance.

Les produits Kerastase sont partout présents et leur éventail d'utilisation s'étend aux clientes de tous les âges. Il en est également ainsi des permanentes qui correspondent à leur souhaits. «Rollers New's» en est une parmi d'autres et qui convient particulièrement bien à la jeunesse actuelle.

La fidélité de la clientèle, chez Ina, démontre tout à la fois la confiance qu'on lui témoigne et la chaleur de l'accueil qu'on y ressent.

*Un peu à l'avance, mais de tout cœur
Ina, Myriam, Nadia, Monique, Maria, Nathalie, Christine, Josefa, Karim
vous présentent leurs vœux les meilleurs pour la Nouvelle année
et vous remercient pour votre fidélité*

NOVEMBRE 1984

No 9

Paraît 10 fois l'an

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois

Entre Les Ponts-de-Martel et Les Petits-Ponts, une amélioration nécessaire avec la construction d'un trottoir.

La sécurité avant tout

La huitième étape de correction et de restauration des routes cantonales prévoit que quatorze projets répartis dans tout le canton - votation cantonale, le 2 décembre - sans compter la création de nouveaux circuits et itinéraires cyclables. Quels ont été les critères employés pour les choisir ?

Avant tout, les travaux publics ont décidé de poursuivre leur effort en faveur d'une meilleure sécurité sur les routes. Il s'agit notamment de supprimer quelques-uns des points noirs d'un réseau qui en compte malheureusement encore trop. En effet, il y a dans le canton certains endroits bien spécifiques où le nombre d'accidents est plus élevé qu'ailleurs. Ces endroits sont connus et répertoriés; la cause des accidents qui s'y produisent fréquemment peut avoir de mul-

tiples origines: topographie difficile des lieux, mauvaise géométrie de la chaussée, manque de visibilité, conditions climatiques particulières, etc.

En outre, l'Etat se doit d'entretenir son patrimoine routier - près d'un milliard de francs ! - sous peine de dépenses beaucoup plus lourdes, dues non plus à de simples travaux d'entretien mais à une véritable reconstruction.

Un examen attentif de ces critères a permis de retenir quatorze projets en priorité pour les inclure dans le crédit routier. Il s'agit des objets suivants:

Dans les Montagnes, le profil en long de la route entre Le Col-des-Roches et Le Locle sera corrigé. La chaussée et les trottoirs seront refaits.

Un passage à piétons dénivelé sera créé sur la T 20, au Locle, à la rue Girardet. Plusieurs accidents se sont produits à cet endroit, où de nombreux enfants traversent la route en surface pour aller à l'école, malgré un fort trafic, soit quelque 10.800 véhicules par jour en moyenne.

A l'entrée est du Cerneux-Péquignot, la route sera corrigée et élargie. On supprimera ainsi un virage dangereux.

La route de la vallée de La Sagne sera modifiée sur près de 700 m, à La Corbatière. Le dos d'âne en pleine courbe qui existe aujourd'hui sera supprimé.

Il est prévu de renforcer et d'élargir la route reliant Les Ponts-de-Martel et Les Petits-Ponts. De plus, un trottoir de 1,50 m de large sera aménagé depuis les abattoirs jusqu'aux Petits-Ponts, du côté sud de la chaussée.

Au Val-de-Travers, deux nouveaux tronçons d'itinéraires cyclables seront réalisés. L'un reliera La Presta et Travers, tandis que l'autre ira de Sur-le-Vau à Noiraigue en suivant la ligne de chemin de fer puis une deserte agricole. Un nouveau circuit pour cyclomotoriste sera également créé aux Cernets; il aura environ 19 km de long.

La sortie du Val-de-Travers en direction du Littoral n'a pas été oubliée. Des études d'avant-projet des ouvrages d'art de la liaison Brotdessous - Rochefort - Corcelles seront entreprises. On sait en effet que les deux autres solutions, soit Rochefort - Boudevilliers ou Rochefort - Colombier - Areuse ont été définitivement abandonnées au profit d'une amélioration de la sortie sur Corcelles.

Toujours le long de cette route, peu avant Corcelles, au lieu-dit Cudret, il est prévu de supprimer les deux virages actuels. Un nouveau tracé sera réalisé, avec élargissement et amélioration de la géométrie.

Au Val-de-Ruz, la passerelle « provisoire » des Hauts-Geneveys, qui date de 1965, disparaîtra enfin. Elle sera remplacée par un passage inférieur à piétons qui franchira la route à angle droit aux Gollières. La sortie nord sera reliée au chemin de la Vy-Creuse par un escalier et une rampe d'accès, tandis que la sortie sud, en direction du quartier de l'Orée, sera constituée par une cage d'escaliers.

Une deuxième étape des travaux de réfection de la chaussée sera entreprise à Boudevilliers. Elle s'étendra sur une longueur d'environ 140 m, de l'église au centre du village. Un trottoir sera également construit.

La forte circulation que l'on note en été entre Fontaines et la piscine du Val-du-Ruz nécessite une amélioration de la route. Elle sera donc élargie et renforcée, un trottoir de 1,50 m de large étant construit du côté est.

Sur le Littoral, un trottoir sera enfin construit à Corcelles, du chemin des Nods jusqu'en aval de l'Hospice de la Côte, ainsi que le long de la route de Montmollin jusqu'au chemin des Vernets. La chaussée sera également renforcée et le carrefour

des routes de Montmollin et de Rochefort sera modifié.

Le carrefour de l'Hôtel Pattus, à Saint-Aubin, sera corrigé et la chaussée élargie. En outre, un passage inférieur à piétons sera construit avec des rampes inclinées pour accès.

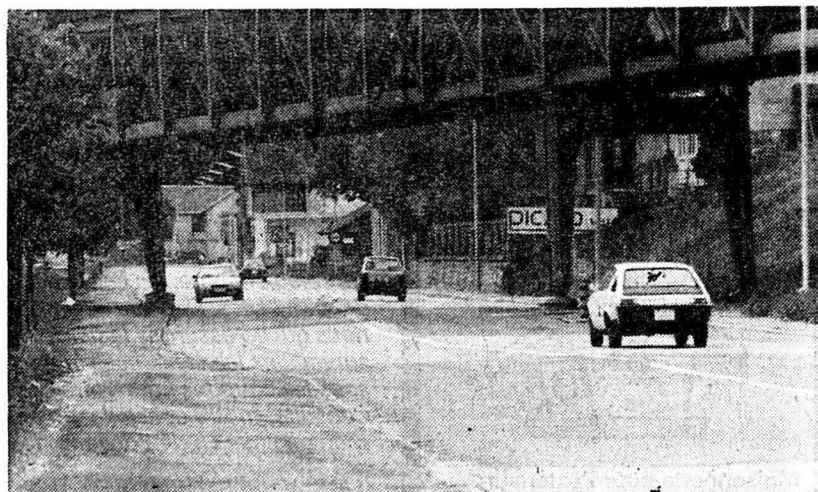
Afin de faciliter la liaison entre le cœur de Neuchâtel et le lac, un passage inférieur à piétons sera créé au sud de la place Pury. Il permettra aussi un accès protégé et facile au futur terminus de la ligne 5 des TN, une fois celui-ci déplacé au bord du lac.

Le passage actuel de la Maigroge, à Saint-Blaise, est un véritable goulet d'étranglement. Il sera donc reconstruit de façon à favoriser le trafic routier et celui des piétons. De plus, un

trottoir sera créé le long de l'avenue Dardel, jusqu'au bas du chemin des Carrières.

Notons à nouveau que ces divers travaux ne coûteront pas un sou aux contribuables neuchâtelois. En effet, ils seront intégralement financés par des taxes affectées, celles sur les véhicules ainsi que celles sur les carburants. C'est donc l'argent des automobilistes qui paie, et paiera également à l'avenir, la construction et l'amélioration des routes.

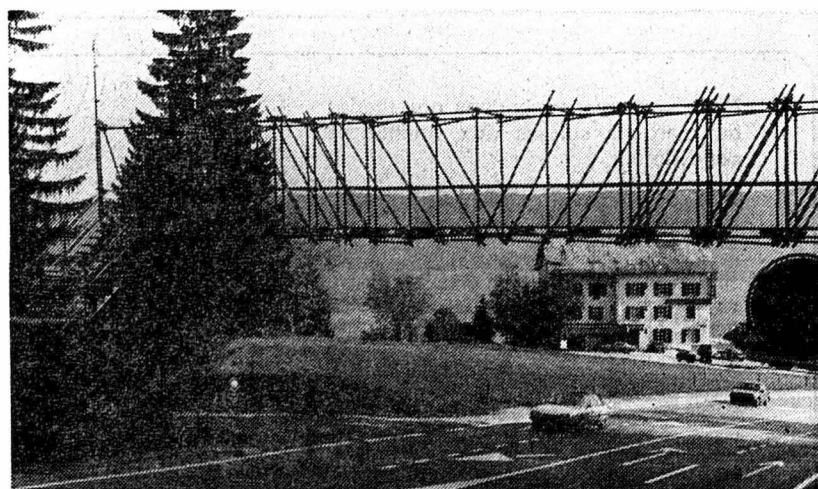
Le programme préparé par les travaux publics est cohérent. Il touche l'ensemble du canton, permet d'améliorer la sécurité et assure la conservation du patrimoine routier. Ne serait-ce que pour ces trois seules raisons, les citoyennes et citoyens neuchâtelois voteront oui le 2 décembre prochain.



Enfin, la route du Col-des-Roches sera refaite.



Le dos d'âne à La Corbatière sera supprimé.



La passerelle des Hauts-Geneveys pourrait être remplacée par un passage inférieur réservé aux piétons.



A l'entrée du Cerneux-Péquignot, la route sera corrigée.



Rochefort - Corcelles, un carrefour qui n'est plus de notre siècle.



Un passage pour piétons à créer à l'entrée du Locle, rue Girardet.



CIRCUITS

PARAIT DIX FOIS L'AN, le 3e jeudi de chaque mois, sauf juillet et août.

Dernier délai pour la remise des annonces: une semaine avant la parution.

ADMINISTRATION: Office du TCS, Pascal Capt, secrétaire, av. Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 11 22.

ÉDITEUR: Section Jura neuchâtelois du TCS, Delson Diacon, président, Charrière 55, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 84 77.

RÉDACTION: Commission du bulletin, Léopold-Robert 88, tél. 23 11 22

RÉGIE DES ANNONCES: Publicité Matthey, av. de l'Hôpital 18, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 42 83.

Prochaine parution:
20 décembre 1984.

Pour toutes vos installations
Electricité - Téléphone
HEUS & CHRISTEN SA

23 81 88

Rue Daniel-JeanRichard 11 2300 La Chaux-de-Fonds

UNE SACRÉE GTI

PEUGEOT 205 GTI

La Peugeot 205 GTI mord la route à belles dents - mais pas la poussière! 1580 cm³, injection L-Jetronic 105 ch DIN, 5 vitesses, 0-100 km/h en 9.5 s, 190 km/h chrono! Prix jugulé, y compris 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot: **Fr. 17 425.-**

ENTILLES SA GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds (039) 26 42 42 - Le Locle (039) 31 37 37

PEUGEOT TALBOT VOILA DES AUTOMOBILES

La compacité sportive. Mercedes 190/190E.

Les Mercedes 190/190E représentent une nouvelle classe Mercedes. Synthèse de compacité sportive et de technologie d'avant-garde, elles ont tous les attributs qui font la réputation de Mercedes. Venez nous rendre visite et faites connaissance de la conduite sportive des Mercedes 190/190E, lors d'un essai sur route.

Garage **P. Ruckstuhl s.a.**

Rue Fritz-Courvoisier 54
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 28 44 44

conseils
ordonnances
herbages variés
homéopathie

pharmacie droguerie
pillonel

Balancier 7 et Serre 61, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 46 46/47

PORSCHE Audi VW

Beau choix permanent de voitures d'occasion
Réparations toutes marques
DÉPANNAGE JOUR ET NUIT

J.-F. STICH
SPORTING
GARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 90
039/26 44 26

CHAÎNES À NEIGE

Faites confiance au spécialiste !

Représentation:
UNION - PEWAG SNOWGRIP

BERNARD KAUFMANN
accessoires automobiles
LA CHAUX-DE-FONDS
F.-Courvoisier 16, ☎ 039/28 74 18

Famille J. Robert

RESTAURANT EL BRASERO

La charbonnade
Les spécialités espagnoles
Nos menus sur assiette

Paix 69, ☎ 039/23 50 30
La Chaux-de-Fonds

OISELERIE DE LA TOUR
B. et A.-F. Piaget

Bientôt l'hiver, pensez aux oiseaux...

Maisonnets pour l'extérieur: dès Fr. 10.50
Graines sans tournesol le kg: Fr. 2.20
avec tournesol le kg: Fr. 2.80

Oiseaux et poissons exotiques

D. JeanRichard 13, ☎ 039/23 88 55
2300 La Chaux-de-Fonds

Il ne suffit pas d'avoir des titres, encore faut-il s'en occuper.

Ou mieux encore, les confier en dépôt à l'UBS. Dans ce cas, c'est nous qui en assurons la garde, surveillons les échéances et encaissons les coupons pour votre compte. Consultez notre conseiller en placement, il vous en dira davantage.

UBS: Votre banque tous azimuts.

Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds
50, avenue Léopold-Robert
☎ 039/23 67 55

Le Locle
2, rue Henry-Grandjean
☎ 039/31 76 76

NOS OCCASIONS expertisées

MAZDA 323 1300 GL, 3 portes, 1980, 54 000 km, Fr. 6 900.-
AUDI 80 L 1300, 4 portes, 1978, gris-métal, Fr. 3900.-
CITROËN 11 B, Limousine noire, 1953, Fr. 11 000.-
CITROËN GS, 5 portes, bleue, Fr. 4 600.-

GARAGE DE L'AVENIR
R. et A. Charnaux
Progrès 90, ☎ 039/23 10 77
La Chaux-de-Fonds

Boulangerie-Pâtisserie

Kolb

Balance 5
La Chaux-de-Fonds

Spécialités:
bretzels
et pain de seigle

Hertig Vins s.a.

Agents de

M. Chapoutier SA

Tain-L'Ermitage
Rue du Commerce 89
Tél. 039/26 47 26

AU VOLANT, LA VUE c'est la vie!

LUNETTERIE CENTRALE
Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15,
☎ 039/23 22 00, La Chaux-de-Fonds

Vos semelles se décollent ou sont glissantes ?

Une bonne adresse:
Cordonnerie Daniel

Rue Numa-Droz 160
☎ 039/26 47 00
La Chaux-de-Fonds
Ouvert le samedi matin

FIAT Ritmo 65
rouge, 1979, 5 p. 55 000 km

CITROËN 2 cv 6
verte, 1980, 14 000 km

CITROËN Visa Super
blanche, 1981, 41 000 km

ALFA Giulietta 1,6
noire, 1978, 63 000 km

BMW 320, 6 cyl.
vert-métal, 1981, 37 000 km

Garage de la Ronde
☎ (039) 28 33 33
rue Fritz-Courvoisier 55
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous vous recommandons nos literies de marques suisses aux meilleures conditions:

Superba - Elite - Bico - Happy - Roviv - Ressorta, etc...

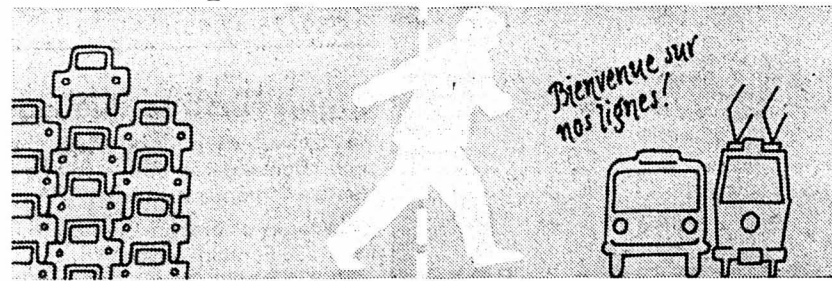
INTER-MEUBLES
meubles · habitation · tapis · rideaux

Place du Marché 2 et 4 + Collège 15 - ☎ 039/28 52 81 - La Chaux-de-Fonds



Alternative... Roulons !

Chaque fois - bon choix.



Bon choix à mini-prix

Abonnements personnels:		Cartes à courses multiples:	
• Adultes: annuels	Fr. 380.-	• Adultes: cartes de 10 courses	Fr. 8.-
• hebdomadaires	Fr. 38.-	• Enfants (6 à 16): cartes de 10 courses	Fr. 5.-
• Enfants, écoliers, apprentis: mensuels	Fr. 22.-		
• hebdomadaires	Fr. 7.-		
• Bénéficiaires de rentes AVS (personnes âgées) et de rentes AI (100%): mensuels	Fr. 25.-		



Actuellement, notre société fait que nous sommes continuellement confrontés à bien des problèmes dont l'évolution a une courbe exponentielle.

De ceux-ci, la circulation, bien que n'étant l'un des moins virulents, en comparaison à ceux économiques ou encore à celui de notre sécurité sociale, la circulation en général mais aussi celle dite urbaine doit trouver dans de multiples solutions son développement à venir afin de conserver un équilibre humain dans nos cités.

La proposition que nous émettons n'est en aucun cas l'unique solution mais une des possibilités qui nous est offerte face à cet engorgement constant de nos villes dont certaines en sont au point de saturation.

Si pour notre grande bourgade, tel n'en est pas encore le point, bien que pendant les saisons hivernales ces problèmes soient présents, il ne faudrait pas attendre le dernier moment pour réfléchir, tailler dans nos habitudes, nous obliger à des comportements sans nous laisser le temps d'adaptation.

De ces réflexions, n'y mêlant en aucun cas un « coup » de publicité comme certains l'ont écrit, nous vous suggérons d'examiner personnellement le bien-fondé de cette alternative.

CHAQUE FOIS - BON CHOIX !

service

TCS-Voyages suggère...

Il y a toujours du nouveau chez TCS-Voyages.

Si vous désirez passer vos vacances d'hiver au soleil et vous bronzer au bord de la mer, vous trouverez ci-dessous un choix extrait de divers programmes.

EGYPTE	9 jours dès	Fr. 1795.-
TUNISIE	8 jours dès	Fr. 706.-
MAROC	15 jours dès	Fr. 1103.-
MAJORQUE	8 jours dès	Fr. 667.-
MADÈRE	8 jours dès	Fr. 690.-
CANARIES	8 jours dès	Fr. 690.-
NEW YORK	VOL SEUL	Fr. 890.-
MEXIQUE	9 jours dès	Fr. 2170.-
MARTINIQUE	15 jours dès	Fr. 2314.-
GUADELOUPE		
ET ANTIGUA	15 jours dès	Fr. 2607.-
BRÉSIL	12 jours dès	Fr. 2350.-
KENYA	9 jours dès	Fr. 1350.-
SEYCHELLES	9 jours dès	Fr. 1790.-
ILE MAURICE	14 jours dès	Fr. 3194.-
SRI LANKA	9 jours dès	Fr. 1390.-
THAÏLANDE	10 jours dès	Fr. 2278.-
etc.		

Il s'agit des prix minimum hors-saison.

VOYAGES DE FIN D'ANNÉE

CIRCUIT D'ANDALOUSIE du 27.12 au 3.1	Fr. 1490.-
TUNISIE HAMMAMET du 27.12 au 3.1	Fr. 1070.-
MAROC - VILLES IMPÉRIALES du 26.12 au 2.1	Fr. 1740.-
BUDAPEST du 30.12 au 2.1	Fr. 845.-
DU TAJ MAHAL A L'HIMALAYA du 29.12 au 12.1	Fr. 2990.-
EGYPTE - CROISIÈRE NIL du 23.12 au 4.1	dès Fr. 3160.-

Nous louons, dans 23 pays, des voitures de location à des conditions particulièrement avantageuses.
Exemple: 1 semaine, km. illimité en Espagne, Fr. 181.-.
Au Portugal = Fr. 229.-, Irlande = Fr. 276.-, Chypre = Fr. 302.

Comme vous le savez certainement, TCS-VOYAGES représente toutes les compagnies organisatrices de voyages, telles que AIRTOUR SUISSE, HOTELPLAN, KUONI, AFRICAN SAFARI, UNIVERSAL, JELMOLI, POPULARIS, DANZAS, WAGONS-LITS, CLUB MÉDITERRANÉE, CLUB INTERSPORTS, CARS BURRI, MARTI, WITTEWER ainsi que toutes les compagnies d'aviation et de navigation.

Grâce à notre indépendance, nous pouvons vous offrir les meilleures prestations aux prix les plus avantageux.

Par ordinateur, nous sommes reliés directement à Swissair et pouvons vous confirmer tout de suite vos vols et vos hôtels pour de nombreuses destinations.

Faites confiance aux professionnels de la branche.
TCS = VOTRE CLUB ET VOTRE AGENCE DE VOYAGES
(039) 23 11 22



Membre de la Fédération suisse des agences de voyages

Parcage: mesures hivernales

Les bons conseils même suivis, ne peuvent remplacer une sage organisation, les intérêts de chacun doivent s'effacer devant ceux de la communauté et, pour ce faire les Conseils communaux de nos deux villes ont édicté chacun des mesures propres à la configuration de leur localité.

La Chaux-de-Fonds

Voici quelques principes généraux qui régissent la circulation et le parcage dans la ville.

- Partout où il ne reste pas une distance de quatre mètres entre le véhicule stationné et le bord opposé de la chaussée ou l'amas de neige empiétant celle-ci, le parcage est interdit.

- Idem là où les signaux connus de tous l'interdisent.

- Un certain nombre de rues est régi par une interdiction complète de parcage, la liste peut être consultée au poste de Police locale.

- Puis là où il y a possibilité de parcage avec disque de stationnement (zone bleue) autorisé de 8 à 19 heures, mais interdit de 3 à 7 heures et, en règle générale pour les rues parallèles à cette colonne vertébrale formée par l'artère Fritz-Courvoisier - Léopold-Robert et rue du Locle, possibilité mais du côté NORD.

Pour toutes les rues perpendiculaires à cet axe central, ces possibilités vous sont offertes mais du côté EST.

Il y a certaines exceptions, la liste vous donnera celle-ci avec précision.

- Ensuite, d'autres rues où les interdictions sont différenciées, soit de 3 à 7 heures; de 3 à 8 heures ou encore de 8 à 11 heures.

Tous ces endroits seront bien entendu signalisés, aucune confusion en sera possible, en vous rappelant que si l'interdiction va de telle à telle heure, aux autres moments du jour ces lieux permettent de s'y parquer.

- Enfin, certaines places ou endroits seront alternativement limités à 12 heures, permettant ainsi de dégager une moitié de la surface pendant que l'autre sert de parking.

Afin de pouvoir enlever complètement la neige, une interdiction totale mais temporaire y sera appliquée.

Ainsi, pour le parking Numaga (Rue Numa-Droz, Forges, Charles-Naine), une interdiction temporaire, respectivement et alternativement Nord/Sud permettra de déneiger. Pour ce faire, le parking côté Nord sera interdit de 14 à 16 heures, alors que le côté Sud sera interdit le matin. Là aussi, la signalisation rappellera les interdictions de parcages.

- Un fait important: lorsque les pouvoirs publics doivent faire enlever un véhicule tampon, les frais de ce travail seront facturés au contrevenant, plus une amende.

Mais si vous êtes dans l'incapacité de déplacer vous-même votre voiture, soit par suite de maladie, d'accident ou autre cause, adressez-vous à la Police

locale qui fera le nécessaire; sa permanence est ouverte 24 heures sur 24.

En soulignant que près de 3000 véhicules dorment à la belle étoile, nous comprenons qu'il est très difficile de nettoyer toutes les rues sans imposer un plan mûrement réfléchi même s'il est parfois contraignant.

Alors automobilistes, prudence, patience et compréhension.

Le Locle

Ici le principe est différent de celui appliqué à La Chaux-de-Fonds.

L'interdiction généralisée du parcage est instaurée dans tout Le Locle sur la voie publique, de 20 à 6 heures. Des panneaux indiquant cette restriction seront placés à toutes les entrées de la Ville.

Mais conscients, les services préposés offrent des possibilités de garer les véhicules à certains endroits; ceux-ci doivent être libérés à des heures précises, mais différenciées suivant les lieux, pour pouvoir dégager des amas de neige ces places.

En voici la liste:

Parc Bournot - Andrié, moitié Nord	6.30-7.30 h.
Parc Bournot - Andrié, moitié Sud	9-10 h.
Parc des SI (Jeanneret)	6.30-7.30 h.
Parc halle de Beau-Site	9.30-10.30 h.
Abattes	10-12 h.
Tertre	10-11.30 h.
Parc Dixi	6.30-18 h.

Une autre possibilité est offerte, celle d'aménager sa propre aire de parcage en creusant «sont trou»; les endroits prévus sont indiqués ci-après:

Extrémité Gérardmer, extrémité Jambe-Ducommun, Jardin du Marais, Abattes (partie supérieure), Parc de la Cure. On ne manquera pas alors l'aspect sportif qui se doit à montrer du fair-play et de ne pas aller occuper un emplacement creusé par un autre.

Un rappel important: sauf pour les entrées de la ville, aucun panneau d'interdiction ne sera placé sur la voie publique.

AUTRES MESURES:

Rue Mi-Côte et Abattes, selon les conditions d'enneigement, ces rues ne seront accessibles que dans un sens. La Police locale prendra les dispositions nécessaires dès qu'elle le jugera utile.

Ne pas oublier que la Police locale offre en tout temps son aide et que sa permanence est ouverte 24 heures sur 24.

automobilistes !

A tout nouvel adhérent: 1 mois gratuit !

Le soussigné désire adhérer au TCS dans la catégorie suivante:

Cotisation

automobiliste (une voiture) Fr. 45.-

par voiture supplémentaire Fr. 27.-

motocycliste Fr. 18.-

cycliste, cyclomotoriste Fr. 12.-

campeur, caravanier Fr. 33.-

campeur, caravanier déjà membre auto ou moto Fr. 23.-

juniors *** Fr. 7.-

nautique, prière de m'envoyer les renseignements

* + taxe d'entrée Fr. 5.-

** + taxe d'entrée Fr. 20.-

*** pas de taxe d'entrée

NE PAS REMPLIR

M	J	Cat.	Section	N° de sociétaire
81				

NOM (M/Mme/Mlle): _____ PRÉNOM: _____

Profession: _____ Date de naissance: _____

Rue et N°: _____ Tél. prof.: _____

N° postal: _____ Lieu: _____ Tél. privé: _____

Etes-vous déjà membre du TCS dans une autre catégorie? _____ N° de votre carte de membre: _____

En quelle langue voulez-vous recevoir la correspondance du TCS? Français Deutsch Italiano

Catégorie désirée: _____	Plaques d'immatriculation _____	Cotisation TCS _____	Taxe d'entrée _____	TOTAL _____
Deuxième voiture _____	_____	_____	Fr. 10.-	Fr. 27.-
Troisième voiture _____	_____	_____	_____	Fr. 27.-

Le montant total * a été versé au compte de chèques postaux 23-3473 TOTAL À VERSER _____

* est à prélever contre remboursement

** Envoyez-moi un bulletin de versement

La cotisation est valable pour l'année du calendrier et n'est pas fractionnable.

Lieu et date: _____ Signature: _____

Pourquoi devenir membre du Touring Club Suisse ?

En vous assurant des services de notre club, vous bénéficiez des prestations suivantes:

Où que vous soyez à l'étranger, le livret ETI Europe ou Monde vole à votre secours, préserve votre porte-monnaie à l'abri d'une mauvaise farce. Que vous soyez en voiture, en avion, en bateau, en vélo ou à pied, notre livret se révèle un partenaire sûr !



Une panne en Suisse ? Aucun problème, il suffit d'appeler le 140 pour que le

Touring-Secours vous vienne en aide. Si votre véhicule n'est pas réparable tout de suite, nous vous le ramenons gratuitement au garage le plus proche de votre domicile. Etant déjà membre, la carte Touring-Secours vous offre les mêmes avantages pour votre deuxième

voiture, mais au prix de Fr. 27.- par an.



Vous êtes mêlé à un accident ou en litige avec votre garagiste, grâce à une consultation juridique gratuite auprès de 250 avocats, vous connaîtrez, vos droits, vos torts et vous pourrez vous défendre.

Si vous devenez membre de notre club dès maintenant, nous vous offrons la gratuité de nos prestations jusqu'à la fin de l'année 1984. N'hésitez pas ! Retournez votre demande d'adhésion à l'adresse suivante: Touring Club Suisse, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.



Vous savez
ce que vous achetez.

Jetta C. L'amie de la famille.

1300 cm³, 58 ch (43 kW), 4 portes. Traction avant. L'un des plus grands coffres de toutes les berlines de série, avec une capacité de 660 litres! Phares halogènes à large spectre. Feux de brouillard intégrés. Réservoir de 55 litres.
Jetta: avec moteur 1300 et 1600 cm³ de 54 ch (40 kW) à 75 ch (55 kW), ainsi qu'en version Diesel ou Diesel Turbo.

Jetta Carat. L'exclusive.

1800 cm³, 90 ch (66 kW). Boîte 5 vitesses. Direction assistée. Lève-glace électriques à l'avant et à l'arrière. Verrouillage central. Sac pouvant par exemple accueillir 4 paires de ski. 2 rétroviseurs extérieurs chauffants et réglables électriquement. Volant cuir 4 branches. Ordinateur de bord. Peinture métallisée.

Jetta GT. Le punch.

1800 cm³, 112 ch (82 kW). Boîte 5 vitesses à étagement sport. Injection K-Jetronic. 189 km/h chrono. 0 à 100 km/h en 10 secondes. Bas de caisse noir. Béquet. Volant sport 4 branches. Sièges sport à l'avant. Compte-tours. Ordinateur de bord.



Jantes en alliage léger en option.

Jetta C
fr. 14'800.-

A vendre un
téléviseur couleur
écran standard, état de neuf, Grundig,
Fr. 1300.-.
☎ 039/23 13 33 ou 039/26 68 43
30351

A vendre
VW GOLF LS
1600 cc, 1976, expertisée, 115 000
km, Fr. 2800.-.
☎ 039/26 47 65. 30252

Orgue électronique Hohner
Un festival de musique aux meilleurs
prix. Demander notre documentation.
Vente - démonstration.
C. Wagner, instruments de musique,
Midi 22, Fontainemelon
☎ (038) 53 31 92. 28-300586

Lames-lambris dès Fr. 7.80 m²
isolations diverses
avec rabais spécial
Service à domicile

**JURA-BERNE-BOIS
BOBA SA**

2615 Sonvilier, ☎ (039) 41 47 68/71

UNE CHANCE A SAISIR !

Si vous n'êtes pas mariés, vous pouvez demander notre choix en photos accompagnées de descriptions. N'oubliez pas qu'à deux les longues soirées d'hiver sont plus gaies! Dames, Messieurs, âgés entre 20 et 70 ans, téléphonez-nous au numéro **021/51 74 23** aussi le soir et le samedi, ou bien écrivez-nous à AMI, 1800 Vevey 88-1540

Il y a désormais des modèles VW à catalyseur.

Les avantages des voitures de tourisme VW neuves:

- 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion.
- 2 ans d'assurance voyage AMAG Intertours-Winterthur.
- 1 an de garantie d'usine, sans limitation de kilométrage.
- Valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Intéressante offre de leasing: téléphone 056/43 91 91.

VW. Une européenne



Importateur officiel des véhicules
Audi et VW
5116 Schinznach-Bad
et les 570 partenaires V.A.G

Code: 91001 No.: 1084.2.4.f

document sur le modèle suivant: Cocher ce qui convient*

sans* avec catalyseur*

Nom et adresse:

NP, localité:

Prière de découper et d'expédier à:
AMAG Automobiles - et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE, J.-F. STICH, CRÊTETS 90, ☎ 039/26 44 26
LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, ☎ 039/51 17 15 - SAINT-IMIÈRE: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71. 02-2500

**Institut
Evasion**

vous propose une

NOUVELLE MÉTHODE

de traitement utilisant la conjugaison d'huiles essentielles, d'oligo-éléments et d'électro-stimulation pour tous les soins du corps et du visage.

Marinette Petoud

Dipl. esthéticienne, visagiste
Av. Léopold-Robert 76
☎ 039/23 45 45 28808

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 46

Louis Charbonneau Le Grand Ordinateur

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

Il avait une vision outrée d'un monde fabriqué par des fous bien intentionnés, chacun détruisant ce qu'il avait voulu bâtir. Hoover et son FBI. Conway et son Centre des Données. Egan et son mouvement de jeunes. Et Edward Lee Craddock...

Il considéra cet homme qu'il avait connu sous le nom de Carl MacAdam.

- Je ne comprends pas, fit Riskind, ramentant son patron à la réalité. Il n'aurait jamais pu s'en sortir. S'il s'appropriait à disparaître, nous aurions su qui il était, dès qu'il aurait été porté manquant.

- Je doute que cela nous aurait servis, Riskind. Nous aurions fouillé l'univers en quête de Carl MacAdam, et il aurait cessé d'exister. Edward Lee Craddock serait rentré libre chez lui...

- Mais... que voulait-il dire? Il a crié «ce n'est pas terminé...»

A cet instant, le hurlement d'une sirène d'alerte au feu rompit le silence du bâtiment. Aussitôt, Egan se rappela qu'il y avait deux autres personnes à l'intérieur. Il pensa également à ce bioxyde de carbone qu'il avait voulu remplacer par un autre produit.

- Il a dit la vérité - ce n'est pas fini! s'écria-t-il en s'élançant.

45

VENDREDI 18 FÉVRIER - 18 HEURES 31

A la console du bureau de sécurité, Egan s'adressa par l'interphone à Conway et à Greiner. Il leur expliqua que Craddock-MacAdam était mort.

- C'était MacAdam que vous soupçonniez de vous avoir fait saquer, Greiner?

- Oui. Il n'a pas eu de mal à s'introduire dans les Systèmes de Crédit sans laisser aucune trace chez Grayson's. Il lui suffisait de s'emparer du code qu'il voulait et brouiller quelques dossiers. Tout le reste, il a dû le faire du Centre.

- Oui... Il ne reste plus maintenant qu'à vous sortir de là.

- De combien de temps disposons-nous? interrogea calmement Conway.

Sur l'écran de contrôle, Egan nota qu'il avait une expression tendue. D'un coup d'œil sur le cadran du compte à rebours, il calcula rapidement et répondit:

- Moins de quatre minutes. On va essayer de forcer la porte, Monsieur, mais autant vous prévenir que ce sera rude.

- Je m'en doute, fit Conway, lorgnant Greiner. Et ce gaz est vraiment mortel?

- Hélas, oui! Nous allons vous sortir de là.

- Vous ferez de votre mieux, j'en suis sûr. Il n'a pas manqué un seul de ses vilains coups, hein?

- En effet.

- Bon, on n'est pas encore morts, pesta Greiner. Craddock n'a pas fait de confession de dernière minute, Egan?

- Rien. Mais je crois qu'il pouvait s'il le

désirait ouvrir ces portes. Il a visiblement modifié le code, mais il portait sur lui un terminal compact. S'il en avait eu le temps, il aurait peut-être dégagé les portes... Le tout est de trouver le nouveau code. Je n'ai cessé de m'interroger sur la raison pour laquelle il a patienté jusqu'à vendredi soir alors qu'il avait déjà mis la main sur les ordinateurs depuis deux, trois jours. Il tenait à ce week-end pour pouvoir filer, mais cela n'explique pas tout. Il avait une raison précise pour vouloir liquider l'affaire ce vendredi.

- Quelle raison?

- Eh bien... sa femme est morte il y a sept ans jour pour jour. Il a tout programmé en fonction de cette date, à mon avis. Je ne peux faire mieux que de deviner, Greiner. Avez-vous tenté de rompre le code?

- Je n'ai fait que ça depuis une demi-heure! Il a pu utiliser n'importe quels chiffres au hasard!

- Ce n'était pas son genre. Pourquoi ne se serait-il pas servi de ce qui avait pour lui tant d'importance? Le jour et l'heure, il y a sept ans! Oui, injectez cela dans votre ordinateur, Greiner!

- Et l'heure?

- Je ne sais pas, mais c'était la nuit.

- Peu importe, rétorqua Greiner qui était déjà au clavier. La Grosse Bertha est très forte pour les chiffres, on va essayer.

- Vous avez deux minutes.

Les deux minutes les plus longues de son existence. Il épia Greiner qui s'agitait frénétiquement devant la console, alimentant inlassablement son ordinateur avec les séquences possibles de chiffres. Des millions d'opérations furent ainsi effectuées par l'ordinateur. Et finalement, Greiner se tassa sur son siège, vidé. Restait une minute.

A 6 h. 30, brusquement, la sonnerie d'alarme s'interrompit. Egan observa avec désespoir les deux hommes enfermés. Du plafond de la salle d'informatique, les gaz allaient à présent être libérés par les ouvertures ménagées à cet effet.

L'écran de contrôle commença à s'obscurcir quand un épais nuage de gaz descendit - mais une nouvelle séquence de chiffres s'inscrivit sur l'écran:

02 18 70 06 31.

Conway et Greiner se ruèrent sur le sas, dont la porte s'écarta.

Egan tremblait de soulagement quand il abaissa la manette de l'interphone.

- Terminé. Fermez! ordonna-t-il en s'efforçant de maîtriser sa voix.

Sa voix résonna le long du couloir de l'autre côté du bâtiment, dans des bureaux vides, et seule l'équipe de sécurité, qui, dans la bibliothèque, tentait de forcer les portes de la salle d'informatique, entendit les mots et interrompit ses efforts.

- Terminé. Evacuez les lieux!

Levant la tête, Egan regarda l'écran de contrôle d'où l'on découvrait la salle des ordinateurs. Au travers du nuage de gaz, on discernait encore les chiffres - le code était formé par le jour et l'heure de la mort de Mary Jane Craddock.

46

VENDREDI 18 FÉVRIER - 23 HEURES 55

Peu avant minuit, il se remit à neiger. Egan et Jenny coururent entre les flocons depuis la sortie de l'hôpital jusqu'à la Véga sur le parking. (suite en page 41)

RESTAURANT DU THEATRE
 2300 La Chaux-de-Fonds
 039 23 88 88 Léop. Robert 23
 M. et Mme J.-M. Humbert

**La qualité d'abord
 et le sourire en plus**

Porte d'entrée alu	fr. 580.-	Porte de garage	fr. 390.-
Porte intérieur	fr. 208.-	Fenêtre ISO	fr. 225.-
Porte anti-feu	fr. 250.-	Porte d'étable	fr. 590.-
Porte de cave	fr. 185.-	Fenêtre d'étable	fr. 82.-

Et maintenant, appelez-nous!

Ces articles sont livrés d'usine à des prix extrêmement avantageux. Toutes les portes sont livrées avec cadre!

uninorm tél. 021/37 37 12
 1018 Lausanne, 124, route Aloys-Fauquez

Amicalement MaryLong

MaryLong
 MARYLAND FN
 Goudrons 13mg, Nicotine 0.9mg

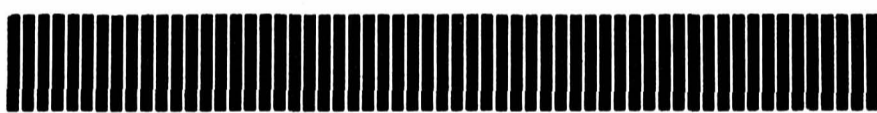
MaryLong extra
 MARYLAND EXTRA FN
 Goudrons 5 mg, Nicotine 0,5 mg

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

AGENCEMENTS DE CUISINES

Bernard Ducommun
 Menuiserie + agencements de cuisines
 ☎ 039/28 74 95
 28 27 90
 La Chaux-de-Fonds

Fornachon & Cie
 Appareils ménagers + agencements de cuisine
 ☎ 039/28 40 33
 038/46 18 77
 Le sens du beau travail soigné caractérise les spécialistes Hauenschild
 Devis sans engagement
 Exposition permanente Serre 15, en ville 2154

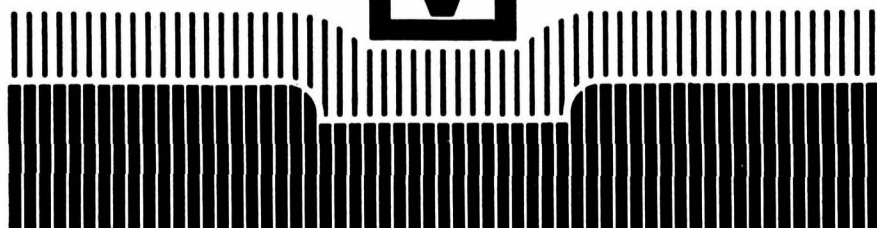


Nouveaux taux d'intérêt des obligations de caisse de la BPS:

5 1/4 % sur les obligations de caisse de 5 et 8 ans

5 % sur les obligations de caisse de 3 et 4 ans

BANQUE POPULAIRE SUISSE



famila **mon amigo**

SUPER JOKER
 AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT
 10 GOLF C
 GAINS D'UNE VALEUR DE **1'000'000.-**

Ovomaltine 500 g 6.35 net	Doblès Rioja 7 dl 4.75 net	ROCO Ravioli à la SAUCE TOMATE 870 g 3.45 net (100 g = -.397)
Mars 3-Pack 177 g 1.55 net (100 g = -.876)	Hakle 3-couches , papier hygiénique 2x 200 cps 2.10 net	Wega WC liquide 700 ml 2.90 net
Sandra Mouchoirs en papier 2 paquets à 6 x 10 seulement au lieu de 1.90 1.55	REGINA Miel Guatemala 500 g seulement au lieu de 3.45 2.95	Nescoré 200 g 7.60
Dish-Lav pour automates à laver la vaisselle 1 kg 4.30	Kägi Fretli 165 g (100 g = 1.424) 2.35	Sana Jeunesse Serviettes hygiéniques 10 pièces 2.40

plus près, sympathique, avantageux...

waro l'offre la meilleure

15 ans
Hit de jubilé
PORTABELLA & COMA
Méthode Champenoise
Vin mousseux d'Espagne
● brut
● seco
75 cl



6.95

ENDIVES BELGES
étrangères,
500 g **1.45**

JAMBON ROULE FUME
sans couenne, sans graisse
500 g **9.45**

valable dès le 22.11.84

BAROLO Riserva 1977 Pistone Luigi Vino a denominazione di origine controllata 70 cl 6.25	FROMAGE D'EMMENTAL 1ère qualité 100 g 1.40
MONTE MINERAL eau minérale naturelle, gazéifiée 1 litre (+ dépôt) -.30	RIZ ARBORIO 1 kg 1.70
La Reine Chocolat Suisse CREMANT 100 g -.90	PETIT BEURRE Piazza 430 g 2.- (100 g -.46)
La Reine Chocolat Suisse REINOR 100 g 1.-	COLLANT CREPE, STRETCH 20 den. empiècement large 2 pièces 5.90
WHISKAS ● au foie ● au gibier ● au boeuf 400 g 1.25	SERVIETTES HYGIENIQUES FINAFLOR 20 pièces 1.45
PAL ● viande + boeuf ● viande + gibier ● viande + poulet 800 g 2.20	DISH-LAV 4 kg 11.90
ARIEL 5 kg 14.40	SHAMPOOING SILKIENCE Nouveau chez Waro 200 ml 3.90

CYNAR 16,5° 1 litre **Fr... waro** l'offre la meilleure
(Seulement dans les filiales avec patente)

Boucherie Charcuterie

Votre maître boucher vous sert à:

- LE LOCLE, rue Bournot 31
- ONEX, grd. Communes 46-68
- PAYERNE, rue de Lausanne 21
- PETIT-LANCY, Chemin de la Caroline 18
- SIGNY
- THONEX, rue de Genève 109
- YVERDON, Waro le Bey

COTELETTES DE PORC
1 kg **12.90**

LANGUE DE BOEUF fumée
500 g **6.75**

OFFRES D'EMPLOIS

Joliat Intérim S.A.
Agence de coordination pour l'emploi
Tout simplement à votre service
58, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 27 28

engage tout de suite ou pour date à convenir, postes fixes ou temporaires

bouchers
Veuillez prendre contact par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour une entrevue. 29614

Fabrique de Machines Weinig
Ruelle du Repos 18
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 12 12/13

Michael Weinig S.A.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, plusieurs

OPÉRATEURS
pour machine à commande numérique CNC.
Exigence:
- quelques années de pratique
Nous offrons:
- une bonne rémunération
- les avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable
Ecrire ou prendre rendez-vous par téléphone. 30034

Portescap
Service du personnel



cherche pour son département **COMPTABILITÉ** un(e)

collaborateur (trice)
de formation commerciale, maturité ou titre équivalent, pour son service de comptabilité analytique.
Travail intéressant et varié dans une petite équipe disposant d'un ordinateur
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.
Faire offre avec documents usuels au Service du personnel de Portescap, rue Numa-Droz 165, 2300 La Chaux-de-Fonds 28-1035

Intermedics S.R.
cherche

un comptable

Les travaux qui seront confiés à notre collaborateur sont:

- établissement compte d'exploitation
- contrôles et rapports de la production
- établissement de rapports mensuels comptables, dans le cadre d'une consolidation avec notre maison mère
- divers contrôles, rapports inhérents à la gestion d'une entreprise faisant partie d'un groupe multinational.

De bonnes connaissances d'anglais sont un avantage certain. Une solide expérience en comptabilité industrielle est indispensable.

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre écrite avec curriculum vitae et certificats à **INTERMEDICS SA, Tourelles 17, 2400 Le Locle.**

L'IMPARTIAL

sports

A quelques semaines du coup d'envoi de la saison 1984-1985 des compétitions de ski alpin

Dans le calendrier officiel des Coupes du Monde et d'Europe pour l'hiver prochain, publié par la Fédération Internationale de Ski, on note quelques changements. C'est ainsi qu'en Coupe du Monde on a ajouté une étape à Park City (EU), où seront disputés un slalom masculin et féminin, alors qu'une descente masculine aura lieu à Panora City (Can), en lieu et place de celle prévue à Lake Louise.

Au total, en tenant compte des slaloms parallèles valables pour le seul classement par équipes, on dénombre 32 courses chez les messieurs (37 classements, 5 combinés) et 30 chez les dames (34, 4).

Pour ce qui concerne la Coupe d'Europe, les doubles descentes prévues en Suisse ont été annulées, aucun organisateur n'ayant pu être trouvé. Si bien que les garçons n'auront que cinq descentes à leur programme, les filles quatre.



Les slalomeurs, à l'image de Joël Gaspoz, seront-ils plus heureux cette saison que la précédente ? (Photo Keystone).

Nouvelles listes de points FIS

A un mois du début des compétitions de Coupe du Monde, la Fédération Internationale de Ski (FIS) a publié ses classements. Si l'on a tenu compte du retrait des Américains Phil et Steve Mahre ainsi que de celui de l'Autrichienne Lea Sölkner, Hanni Wenzel par contre figure encore dans ces listes.

Côté suisse, Michela Figini, la championne olympique, occupe la première place du classement de la descente, devant sa compatriote Maria Walliser, tandis que, chez les messieurs, le vainqueur de la Coupe du Monde, Pirmin Zurbriggen, figure en tête du classement du slalom géant.

Messieurs

CLASSEMENTS

Descente: 1. Bill Johnson (EU) 0,00. 2. Helmut Höflechner (Aut) 1,06. 3. Urs Räber (S) 1,83. 4. Franz Klammer (Aut) 2,30. 5. Anton Steiner (Aut) 2,72. 6. Pirmin Zurbriggen (S) 2,74. 7. Erwin Resch (Aut) 2,97. 8. Todd Brooker (Can) 3,47. 9. Steve Podborski (Can) 3,63. 10. Harti Weirather (Aut) 3,71. 11. Peter Müller (S) 4,18. 12. Franz Heinzer (S) 4,24. 13. Michael Mair (It) 5,49. 14. Bruno Kernen (S) 6,33. 15. Peter Wirnsberger (Aut) 6,44. 16. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) 6,48. 17. Gary Athans (Can) 7,57. 18. Conradin Cathomen (S) 7,89. 19. Sepp Wildgruber (RFA) 7,99. 20. Steven Lee (Aus) 8,19. **Puis les autres Suisses:** 21. Silvano Meli 8,81. 32. Peter Lüscher 12,27. 36. Daniel Mahrer 13,26. 52. Karl Alpiger 15,59. 68. Gustav Oehrli 19,17. 77. Luc Genolet 20,74. 90. Michael Plöschinger 23,65. 124. Werner Marti. 144. Luca Pedrini. 150. Markus Schnüriger. 152. Thomas Bürgler. 164. Marc Chabloz. 168. Rolf Ulrich. 181. Martin Inniger. 189. Christoph Wachter. 213. Alexandre Perraudin.

Slalom: 1. Marc Girardelli (Lux) 0,00. 2. Ingemar Stenmark (Su) 1,14. 3. Franz Gruber (Aut) 2,56. 4. Robert Zoller (It) 2,61. 5. Bojan Krizaj (You) 4,08. 6. Andreas Wenzel (Lie) 4,48. 7. Klaus Heidegger (Aut) 5,43. 8. Paolo de Chiesa (It) 6,15. 9. Peter Popangelov (Bul) 6,30. 10. Lars-Goeran Halvarsson (Su) 6,71. 11. Stig Strand (Su) 7,76. 12. Jonas Nilsson (Su) 8,50. 13. Didier Bouvet (Fr) 9,03. 14. Alex Giorgi (It) 9,74. 15. Paul Frommelt (Lie) 10,16. 16. Max Julen (S) 11,51. 17. Oswald Totsch (It) 11,84. 18. Gunnar Fjällberg (Su) 12,86. **Puis les autres Suisses:** 22. Joël Gaspoz 14,35. 38. Zurbriggen 19,09. 39. Jacques Lüthy 19,36. 44. Thomas Bürgler 20,98. 65. Bernhard Fahner 26,91. 66. Jean- Daniel Déléze

27,12. 77. Hans Pieren 29,95. 78. Martin Hangl 30,49. 107. Claude-Alain Schmidhalter. 109. Jörg Anderegg.

Slalom géant: 1. Zurbriggen 0,00. 2. Hans Enn (Aut) 0,87. 3. Stenmark 1,36. 4. Julien 2,03. 5. Wenzel 2,47. 6. Hubert Strolz (Aut) 4,24. 7. Martin Hangl (S) 4,34. 8. Gaspoz 4,71. 9. Girardelli 4,75. 10. Jure Franko (You) 5,26. 11. Giorgi 5,93. 12. Bürgler 6,43. 13. Robert Erlacher (It) 7,48. 14. Strel 8,44. 15. Guido Hintersee (Aut) 9,15. 16. Krizaj 9,39. 17. Gruber 9,95. 18. Richard Pramotton (It) 10,73. 19. Günther Mader (Aut) 11,27. 20. Jörgen Sundqvist (Su) 11,75. **Puis les autres Suisses:** 33. Lüthy 14,72. 42. Heinzer et Müller 16,27. 44. Pieren 16,29. 48. Kernen 17,06. 49. Genolet 17,65. 61. Mahrer 19,54. 72. Werner Marti et Oehrli 21,36. 75. Karl Näpflin 21,80. 77. Déléze 21,84. 90. Lüscher 23,54. 102. Philippe Schuler. 113. Claude-Alain Schmidhalter. 115. Christoph Wachter. 118. Bernhard Fahner. 119. Marc Chabloz. 138. Christophe Berra. 140. Hanspeter Bärtschi. 150. Rolf Steger. 152. Rolf Ulrich. 158. Hugues Ansermoz. 172. Roland Bläsi. 173. Eric Dubosson. 197. Meli. 203. Frédéric Bourbon. 239. Stéphane Produit. 249. Martin Knöri. 257. Philippe Grichting et Stefan Grunder. 264. Hans Grüter. 270. Franco Bonzani.

Dames

Descente: 1. Michela Figini (S) 0,00. 2. Maria Walliser (S) 0,57. 3. Hanni Wenzel (Lie) 0,95. 4. Irene Epple (RFA) 1,08. 5. Holly Beth Flanders (EU) 1,54. 6. Ariane Ehrat (S) 3,81. 7. Olga Charvatova (Tch) 4,78. 8. Marie-Luce Waldmeier (Fr) 6,55. 9. Sylvia Eder (Aut) 6,73. 10. Elisabeth Kirchler (Aut) 7,15. 11. Jana Gantnerova (Tch) 7,94. 12. Karen Stemmlé (Can) 8,37. 13. Brigitte Oertli (S) 8,94. 14. Marina Kiehl (RFA) 9,48. 15. Maria Maricich (EU) 9,54. 16. Veronika Vitzthum (Aut) 10,50. 17. Sieglinde Winkler (Aut) 11,04. 18. Marie-Cécile Gros-Gaudenier (Fr) 11,09. 19. Cindy Oak (EU) 11,15. 20. Regine Mösenlechner (RFA) 11,87. **Puis les autres Suisses:** 26. Erika Hess 12,36. 31. Patricia Kästle 13,12. 42. Véronique Robin 17,54. 43. Zoë Haas 17,82. 56. Heidi Zeller 25,53. 76. Catherine Andeer 31,47. 93. Chantale Bournissen 36,79. 123. Petra Bernet. 126. Marielle Studer. 134. Heidi Abbühl. 145. Jeanette Rominger. 156. Elisabeth Giger. 167. Françoise Guinnard. 179. Stéphanie Siry. 189. Nathalie Bressoud. 197. Brigitte Gadiant. 200. Regula Betschart. 203. Marlies Spescha. 208. Doris Hartmann. 228. Nadja Caluori. 249. Cora Gaiser. 250.

Karin Flück. 254. Bernadette Kalberer. 255. Marianne Zihlmann. 261. Gaby Bucher. 272. Sylvie Aufranc. 277. Sandra Denoth. 281. Andrea Allenbach. 295. Maria Theresa Pinorin.

Slalom: 1. Tamara McKinney (EU) 0,00. 2. Hanni Wenzel (Lie) 3,18. 3. Roswitha Steiner (Aut) 3,71. 4. Perrine Pelen (Fr) 4,17. 5. Erika Hess (S) 4,67. 6. Paolotta Magoni (It) 5,66. 7. Maria Rosa Quarzo (It) 5,78. 8. Anni Kronbichler (Aut) 6,02. 9. Dorota Tlalka (Pol) 6,73. 10. Christin Cooper (EU) 6,91. 11. Malgorzata Tlalka (Pol) 8,31. 12. Maria Eppel (RFA) 8,45. 13. Daniela Zini (It) 9,19. 14. Brigitte Gadiant (S) 9,27. 15. Ursula Konzett (Lie) 10,05. 16. Monika Hess (S) 12,92. 17. Brigitte Oertli (S) 13,43. 18. Olga Charvatova (Tch) 15,85. 19. Christelle Guignard (Fr) 16,13. 20. Nusa Tomé (You) 16,84. **Puis les autres Suisses:** 21. Christine von Grünigen 20,41. 30. Catherine Andeer 25,16. 53. Vreni Schneider 35,36. 57. Corinne Schindhauser 36,36. 86. Marielle Studer 46,68. 90. Françoise Guinnard 47,67. 95. Regula Betschart 49,04. 97. Heidi Andenmaten 49,22. 108. Figini. 124. Beatrice Gafner. 154. Robin. 173. Kästle. 174. Siry. 189. Bournissen. 193. Elisabeth Giger. 194. Sandra Bovier. 199. Gerda Grab. 200. Haas. 201. Walliser. 217. Nathalie Bressoud.

Slalom géant: 1. McKinney 0,00. 2. Cooper 0,43. 3. Erika Hess 0,89. 4. Kiehl 1,00. 5. Maria Epple 2,60. 6. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) 3,88. 7. Debbie Armstrong (EU) 3,91. 8. Hanni Wenzel 4,22. 9. Figini 4,30. 10. Pelen 5,17. 11. Irene Epple 5,73. 12. Kirchler 8,29. 13. Carole Merle (Fr) 8,33. 14. Fabienne Serlat (Fr) 9,01. 15. Cindy Nelson (EU) 9,18. 16. Laurie Graham (Can) 9,24. 17. Hélène Barbier (Fr) 9,61. 18. Charvatova 10,07. 19. Lisa Savijarvi (Can) 10,08. 20. Anne-Flore Rey (Fr) 12,79. **Puis les autres Suisses:** 22. Walliser 13,57. 24. Oertli 14,78. 25. Haas 15,07. 27. Andeer 15,59. 33. Schneider 17,15. 35. Monika Hess 17,59. 39. Christine von Grünigen 19,35. 44. Brigitte Gadiant 20,26. 47. Ehrat 20,60. 79. Betschart 30,20. 87. Studer 31,39. 88. Heidi Zeller 31,49. 127. Schmidhauser. 135. Kästle. 147. Bournissen. 150. Siry. 160. Gafner. 161. Guinnard. 172. Petra Bernet. 177. Heide Andenmaten. 179. Nathalie Bressoud. 181. Robin. 186. Bovier. 190. Heidi Zurbriggen. 207. Corinne Bressoud. 213. Nanna Meyer. 214. Flück. 270. Kalberer. 278. Heidi Abbühl. 285. Spescha. 295. Marianne Zihlmann. 298. Caluori. 323. Véronique Uldry. 358. Rominger. 361. Elisabeth Giger. 379. Sandra Burns. 401. Sylvia Aufranc. 406. Gisella Stoffel. 415. Ruth Kuenzi. 438. Doris Hartmann. (si)

Calendrier de la Coupe du Monde...

Messieurs

DÉCEMBRE		D	S	SG	SuG	C	P
2	Sestrières	••	•				
6-8	Val d'Isère	••	•	•	••	•	
11-12	Kranjska Gora		•	•			
16	Val Gardena	•					
17-18	Madonna di Campiglio		•		•	•	
22	Bormio	•					

JANVIER

4	Bad Wiessee		•				
6	La Mongie		•				
7-8	Baqueira/Esp		•	•			
12-13	Kitzbühel	•	•			•	
15	Adelboden		•	•			
19-20	Wengen	•	•				
22	Todtnau		•	•			
26-27	Garmisch-Partenkirchen	•			•	•	

FÉVRIER

14	Bad Kleinkircheim	•					
----	-------------------	---	--	--	--	--	--

MARS

2-3	Furano/Jap	•			•		
9-10	Aspen	•		•			
16-17	Panora City/Can	•			•		
20	Park City/EU		•				
23-24	Heavenly Valley	10	10	6	5	5	1

Dames

DÉCEMBRE

DÉCEMBRE		D	S	SG	SuG	C	P
1	Courmayeur		•				
5	Val d'Isère	•					
8-9	Elm		•		•	•	
13	Santa Caterina	•					
15-16	Piancavallo		•	•			
21-22	Altenmark	•				•	

JANVIER

4-5	Maribor		•	•			
10-11	Bad Kleinkircheim	•	•			•	
13-14	Pfronten		•		•		
19	Chamonix	•					
20	St-Gervais			•			
21	Mégève				•		
26-27	Arosa	•	•			•	
2-3	Vail	•		•			
9-10	Sunshine	•			•		
13	Lake Placid			•			
16-17	Waterville Valley		•	•			
19	Park City		•				
21-24	Heavenly Valley		•				•
		8	10	7	4	4	1

World Series à San Sicario 24-29 novembre 1984
Championnats du monde à Bormio 27 janvier-10 février 1985
Championnats suisses 18-24 février (Arosa-Saanan)

...et de la Coupe d'Europe

Messieurs

DÉCEMBRE

DÉCEMBRE		D	S	SG	SuG	C	P
14-15	Obereggen/It		•		•		
21-22	Velenje Golte/You		•	•			

JANVIER

3-4	Les Carroz		••				
7-8	Berchtesgaden		•	•			
12-13	Arnoldstein/Aut	••					
18-19	Valloire	••					
23-24	Méribel				•		
29-30	Haute-Nendaz		•	•			

FÉVRIER

27-28	Brigels		•	•			
-------	---------	--	---	---	--	--	--

MARS

2-3	Lermoos		•				
5	Villach		•				
8-9	Selle Nevea/It		•				
11-12	Borovetz/Bul		•				
14-15	Sarajevo		•		•		
18-23	Valcarlina/It		•	•			•

Dames

JANVIER

7-8	Kaprun		•	•			
13-14	Stoos	••				•	
16-17	Monte Pora/It		•	•			
22-24	Val Zoldana/It	••					
26-27	St Sebastian/Aut		•	•			

MARS

6-7	Ljubljana/Bled		•	•			
9-10	Pamporovo/Bul		•	•			
12-13	Witoscha/Bul		•			•	
16-17	Abetone		•	•			
18-23	Valcarlina		•	•			•

(D = descente; S = slalom; SG = slalom géant; SuG = super-G; C = combiné; P = parallèle).

parmi les excellents restaurants de notre région...

Hôtel du Lion d'Or
Boudry NE



Fam. J. Vermot
Tél. (038) 42 10 16

Salle pour banquets, mariages, repas de famille, 120 places.

Une adresse pour manger les filets de perches au bord de l'Areuse. Spécialités aux morilles et aux champignons. Truites du vivier.

HOTEL TOURING
NEUCHÂTEL

de la TERRASSE du Touring vous goûterez au charme du vieux port de Neuchâtel, tout en dégustant une cuisine « bien de chez nous » servie sur assiette



Neuchâtel - Tél. (038) 24 01 51
Familles J.-L. Defferrard - E. Mutti

HÔTEL-RESTAURANT des Beaux-Arts

Fondue chinoise à discrétion Fr. 19.-
Fondue bourguignonne à discrétion Fr. 21.-



Restaurant-Pizzeria « Chez Benito »
Dans un cadre complètement rénové, le choix de spécialités italiennes que vous pourrez déguster tous les jours
PIZZA AU FEU DE BOIS
Grand choix spécialités italiennes à la carte
Chambres tout confort
Propriétaire: M. Pinelli
Fleurier - ☎ (038) 61 19 77

Jusqu'au 2 décembre 84
Quinzaine champenoise
avec la collaboration du restaurant **ROYAL CHAMPAGNE**
à AY près d'Épernay



Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

2 BONNES ADRESSES A NEUCHÂTEL

HÔTEL RESTAURANT CITY
Th. Blättler
Pl. A.-M.-Piaget
Tél. 038 25 54 12

LA PORTE DU BONHEUR
RESTAURANT CHINOIS

Restaurant BAR - DISCOTHÈQUE de Pertuis

Mme et M. Daniel Kähr
Tél. 038/53 24 95

Entrecôte Pertuis 250 g. Fr. 17.-
Entrecôte poivre vert 250 g. Fr. 19.-
Entrecôte mexicaine 250 g. Fr. 20.-
Entrecôte morilles 250 g. Fr. 20.-
Côtelette Pertuis 250 g. Fr. 13.-
Jambon rôsti maison Fr. 11.-
Fondue bourguignonne Fr. 21.-
bœuf-cheval ou mélangée Fr. 20.-
Filets mignons aux morilles Fr. 21.-
Tournedos aux morilles Fr. 23.-
Jeu de boules neuchâtelois



Café-Restaurant « LE PANORAMA »

Rémy Fahrni, 2063 Saules (NE)
☎ 038/36 12 08. Fermé le lundi

Le chef vous propose ses spécialités de chasse:

Sur assiette: Médillons de chevreuil sauce poivrade 17.-
Civet de chevreuil « Grand-Mère » 13.-
Sur plat: Selle de chevreuil « Grand-Veneur » (min. 2 pers.) 68.-
Médillons de chevreuil sauce poivrade 28.-
Râble de lièvre sauce Piron 40.-
Civet de chevreuil « Grand-Mère » 22.-



Hôtel des Communes

et son restaurant **L'AUBERGE**
Les Geneveys-sur-Coffrane
C. Cupillard Tél. (038) 57 13 20

LE RELAIS GASTRONOMIQUE DES GOURMETS

Salles pour banquets et sociétés Grand parking



LE RESTAURANT

Chez Norbert

2072 SAINT-BLAISE
Tél. 038/33 36 80

Premier relais gastronomique du canton
Cuisine personnalisée
Prière de retenir sa table

HOTEL DU PONT
BAR-DANCING
COUVET

Nos spécialités de la maison
Brochet entier aux herbes
Pavé de bœuf Helder (minimum 2 personnes)
Menus spéciaux pour toutes les bourses I Dès Fr. 20.-
Et toujours nos spécialités de la saison
F. Juillerat, ☎ 038/63 11 15

nous vous présentons aujourd'hui:

Restaurant
« Cercle National »
Neuchâtel



RESTAURANT CERCLE NATIONAL

Pl. Pury, Neuchâtel
☎ 038/24 08 22

Carte très variée:
Grand choix de spécialités italiennes, de saison, rognons, entrecôtes, scampis, etc.
Menus spéciaux sur demande

4 salles à disposition (40 à 150 places) pour familles, sociétés, mariages, etc. Musique de danse à disposition gratuitement
Fermé le dimanche Se recommande: Fam. J. Zeliani



L'immeuble qui abrite le Cercle National est planté au cœur de Neuchâtel, à la Place Pury. Les façades ont été restaurées il y a deux ans, tout comme l'intérieur à qui des transformations ont apporté une nouvelle jeunesse extrêmement réussie.

Il s'agit d'un véritable complexe comprenant un restaurant de 160 places, une salle de 100 places ouverte en été et donnant sur une terrasse où peuvent s'installer 150 personnes. A l'étage supérieur, deux salles de 75 et 30 places sont réservées aux familles, aux groupements pour des réunions, des assemblées, des repas.

A la cuisine, une brigade est à même de servir rapidement 200 personnes par repas.

La carte comprend de nombreuses spécialités italiennes ou flambées, offertes à des prix modiques, toujours préparées avec des produits de qualité. Ainsi pour 15 francs seulement on obtient une escalope aux bolets avec cornettes au beurre et petit pois à la française, une crème d'abricots,

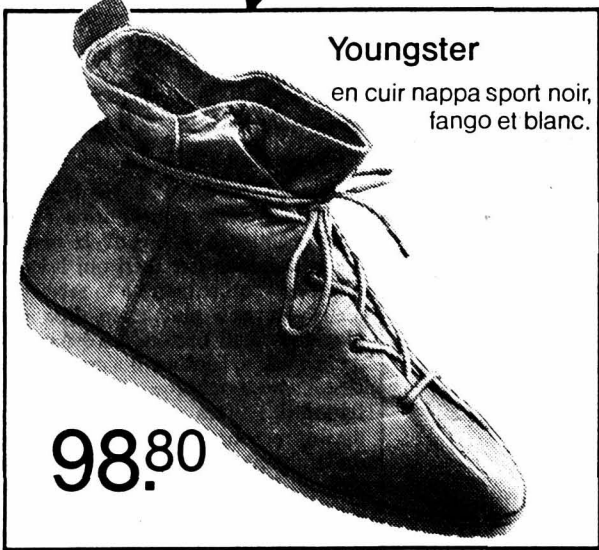
un verre de vin rouge, un café et...une promenade sur le lac. Car le tenancier, M. Joseph Zeliani s'occupe également de la restauration sur un des bateaux de la Société de Navigation.

L'accueil est toujours chaleureux dans tous les locaux, le client reste roi dans cet établissement, il peut, selon son désir, passer avec sa famille ou ses amis une soirée campagnarde, raclette, choucroute ou fondue, avec ou sans musique, avec ou sans chandelles!

L'ouverture nocturne dont bénéficie le Cercle National permet de prolonger d'une manière agréable les instants passés à déguster une excellente cuisine et des vins choisis ou tout simplement à discuter avec des compagnons.

Tout au long de la journée, le restaurant, magnifiquement agencé ainsi que le bar sont les lieux de rendez-vous des habitants de la région heureux de partager dans une chaude ambiance un café, un apéritif, un repas, un goûter.

Aha!



Youngster
en cuir nappa sport noir,
fango et blanc.

98.80

06
**CHAUSSURES
FRICKER**

JL. Gonzales
OPTICIEN

15, avenue Léopold-Robert - ☎ 039/23 47 41

Ne laissez pas tomber vos cheveux!

Amélioration indiscutable

LABORATOIRE D'ANALYSES CAPILLAIRES

Av. Léopold-Robert 68 - Tél. 039/23 65 55
Reçoit que sur rendez-vous 3727

À REMETTRE
pour cause départ de la localité

Café-Restaurant de campagne

Environs de La Chaux-de-Fonds
Excellent état
Conditions d'achat très avantageuses

Ecrire à la Gérance GECCO, case postale 555, La Chaux-de-Fonds. 91-475

Pour les professionnels du service après-vente: Le **nouveau** L 300 4x4 de Mitsubishi.



Fourgon L300 4x4, Fr. 22 800.-

Grâce à ses quatre vraies roues motrices et à sa puissance, le nouvel utilitaire L 300 4x4 de Mitsubishi vous conduit à destination en toute sécurité.

Les cinq vitesses «route» doublées de cinq vitesses «terrain» ainsi que le généreux moteur à essence 1,8 litre délivrent une puissance suffisante pour respecter à la minute près les délais de livraison. En effet, ce 4 roues motrices se joue

allègrement des intempéries, de l'état des routes et du terrain. De plus, le nouveau 4x4 de Mitsubishi ignore tous les problèmes de place et de poids. Sa maniabilité due à une longueur de 414cm, sa charge utile respectable de 780 kg et son étonnant plan de chargement de 3,4 m² en font un porte-faix des plus appréciés.

Les deux sièges avant sont non seulement confortables, mais aussi particulièrement résistants. Si nécessaire, trois à huit autres personnes peuvent même prendre place sur des banquettes rabattables pouvant être installées dans le compartiment de chargement.

Pas étonnant donc que tous les professionnels du service après-vente apprécient et fassent confiance 24 heures sur 24 à ce polyvalent économique.



L300 Country 4x4, Minibus 8 places, dès Fr. 23 900.-
(Bouclier de protection et support de roue de secours moyennant supplément de prix)

Financement avantageux · Prêts · Paiement par acomptes · Leasing **EFL** Service discret et rapide

Si vous hésitez encore entre cet utilitaire hors du commun et son pendant, le L 300 Country 4x4 (avec huit sièges confortables tendus de tissu), nous vous proposons de prendre leurs volants respectifs pour un essai routier, chez votre concessionnaire Mitsubishi. Tous gens de qualité pour des produits de qualité.

Mettre une croix dans la case correspondante:
Veuillez m'envoyer de plus amples informations sur
 le fourgon L 300 4x4 le L 300 Country 4x4, Minibus

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

A envoyer à: MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052 23 57 31

MITSUBISHI MOTORS CORPORATION
A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

Egan roula vers le campus de l'université où était stationnée la voiture que Jenny avait laissée en partant pour l'hôpital dans l'ambulance. Il regarda la jeune femme à la dérobée, à la lueur d'un réverbère.

- Il va se remettre, assura-t-il.
- Oui, je l'espère. MacAdam le sous-estimait... Je n'aurais jamais deviné que c'était lui, avoua-t-elle, cependant que ronronnait le moteur de la Véga.

- Il y avait un détail qui aurait pu me mettre sur la voie... Il avait une facilité à disparaître dans les constructions. Mais aussi d'autres détails...

- Par exemple ?
- D'abord, quelqu'un avait monté Thomas contre Greiner. C'était la façon la plus pratique de se débarrasser d'un spécialiste qui aurait eu tôt fait de déceler des manipulations faites au Centre. Et qui plus que MacAdam avait l'oreille de Thomas ?

- Continuez.
- Il avait accès partout, il connaissait parfaitement le système. Comme beaucoup de gens, bien sûr. Mais il était particulièrement chargé de déceler toute intrusion - simplement, il n'apportait que des renseignements futiles avec un petit peu de retard chaque fois. Sans que cela put menacer vraiment l'Intrus. N'oubliez pas que, de plus, l'Intrus semblait toujours en mesure de nous précéder. Ainsi, ce soir, il avait tout organisé, exigeant que le Centre fût évacué par tous. Cela expliquait l'absence de Carl MacAdam... Oui, franchement, tout dénonçait quelqu'un du personnel, mais nous nous refusions à le croire.

- Pourquoi n'a-t-il pas simplement agi de l'intérieur ? Pourquoi tout ce trafic à partir de divers terminaux ?

- Il ne voulait pas que les recherches se concentrent sur le personnel, justement. Il fallait que l'Intrus eût l'air d'être étranger au Centre, ce qui nous faisait des centaines de suspects possibles.

Egan entra dans le campus. Il sentait la fatigue lui bloquer les épaules. D'une main, il se frotta la nuque pour se détendre. Tout semblait maintenant paisible sur le campus. Il n'y avait personne en vue. La neige tombait, silencieuse. Un halo blanchâtre cerclait les rares lampes de réverbères.

- Qu'est-ce que c'est que cette histoire des Systèmes de Crédit ? reprit Jenny. Le type de Floride a bien dit que quelqu'un chez Grayson avait effacé le dossier Craddock des archives ? Comment Craddock a-t-il procédé ?

- D'après Greiner, la sécurité est peu assurée chez Grayson's. Craddock a dû sans peine s'arranger pour s'introduire dans le système par l'intermédiaire d'un numéro de code et falsifier ce qu'il voulait. Greiner n'a retrouvé aucune preuve que l'on avait truqué le système.

- Mais ces factures falsifiées ?
- Une méchante blague pour semer la confusion, toujours selon Greiner qui a probablement raison. Il est vrai que rien ne prouve la culpabilité de Craddock dans ces blagues. Les ordinateurs commettent aussi des erreurs !

- Touchée ! Une question encore, Michael. Je croyais qu'on enquêtait sur le passé des gens du Centre. Comment Craddock a-t-il pu être embauché sans plus d'histoires ?

- Riskind a examiné le passé de Carl MacAdam. Tout a été vérifié. Un diplôme de l'université de Boston, un excellent rapport d'une firme de matériel électronique. Oh, Craddock ne laissait rien au hasard ! Il avait choisi pour cela une grosse société. Désormais, ces sociétés et les universités aussi d'ailleurs ne fournissent que parcimonieusement leurs renseignements. On admet au personnel avoir eu Untel ou un autre, mais on ne donne pas d'informations supplémentaires.

- Enfin, même cela...
- Il avait injecté ces renseignements dans des dossiers informatisés. Ils semblaient assez authentiques pour duper Del Thomas qui l'a engagé. Je ne peux pas reprocher à Riskind de ne pas avoir poussé son enquête plus avant... En revanche, je me suis toujours demandé pourquoi Thomas n'avait embauché. Mais MacAdam avait énormément d'influence sur lui. Pourquoi ne pas croire qu'il aurait encouragé à choisir un directeur de sécurité sans connaissances en informatique ? Quelqu'un qui donc n'en savait pas assez pour être pour lui une menace.

- Bon, ne commencez pas à vous coller tout sur le dos. On n'aurait pas pu faire plus que vous n'avez fait.
- C'est possible, fit Egan sur le ton découragé de celui qui a laissé échapper un indice. Cela m'a tourmenté quelque temps, sans que j'aie su le définir. J'étais assis chez le maire pendant la réunion d'urgence. MacAdam qui était là a laissé entendre que tout le système opérationnel avait été bousillé. Cela a contraint Thomas à avouer au maire qu'il existait

une copie nette et intacte de tout le système opérationnel, et que cette copie était sous clé. C'était un système que Thomas était le seul à pouvoir utiliser. Une fois le système chargé, l'Intrus n'avait plus qu'à parfaire sa prise de pouvoir et le Centre passait sous son contrôle. Thomas ne voulait pas utiliser le système de remplacement, je l'ai remarqué. Je n'ai pas suffisamment prêté attention à la manœuvre qui lui a forcé la main.

- Je vais de surprise en surprise ! soupira la jeune femme.

Egan ne répondit pas. Devant eux, le bâtiment Administration, moderne, se découpait contre le ciel brouillé de la nuit. Des lumières brillaient dans la cour, au travers de l'écran de neige. Egan dépassa le Centre en regardant distraitement du côté du hall éclairé. Peu après, il virait dans le parking situé derrière le bâtiment Science. La voiture de Jenny était là, solitaire, déjà couverte de neige.

La jeune femme se redressa à sa place, comme arrachée pour la première fois à ses pensées.

- Que faisons-nous ici ?
- Votre voiture.
- Nous n'avons pas besoin des deux voitures, non ?

Il la dévisagea, détendit son dos, sa fatigue étant complètement envolée.

- En effet, dit-il en souriant.
Elle se blottit contre son épaule.
- C'est moi qui habite le plus près.

jeudi

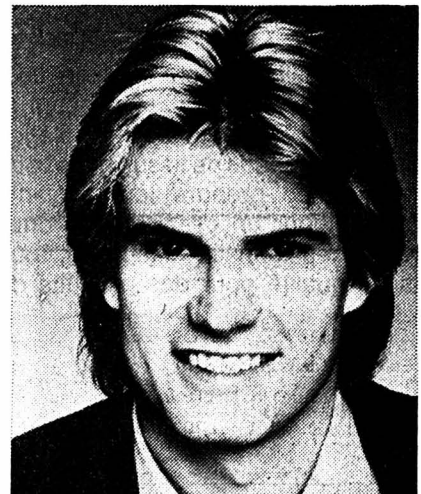
TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 12.00 Midi-public
13.25 Les Oiseaux se cachent pour mourir (4)
14.15 Télépassion
15.10 Vision 2: Spécial cinéma
16.10 Vision 2: Bonjour,voisin...
16.30 1954-1984
17.25 Flashjazz
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Lucky Luke
18.35 Journal romand
18.55 Dodu Dodo (188)
19.10 De A jusqu'à Z
19.30 Téléjournal

20.10 Temps présent
Le Pen: La route vers l'ordre

21.20 Dynasty
Dany



22.05 Téléjournal
22.20 Basketball
Suisse - Israël

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
18.00 TSI-jeunesse
18.45 Téléjournal
18.50 Viavai
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Non torneremo più nel Bosco
22.10 Thème musical
22.40 Téléjournal
22.50 Basketball
Téléjournal

FRANCE 1

- 11.30 TF1 Vision plus
11.50 La une chez vous
12.00 Paul et Virginie (9)
12.30 La bouteille à la mer
13.00 Le journal à la une
13.45 A pleine vie
13.50 Marion (1)
14.45 Portes ouvertes
15.00 Images d'histoire
15.25 Quarté
15.55 Santé sans nuages
17.00 La chance aux chansons
17.55 Minijournal
18.10 Le village dans les nuages
18.30 Danse avec moi (29)
19.15 Actualités régionales
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une

20.35 La Dictée

L'Apprenti. Série en 6 épisodes de Jean-Pierre Marchand... Où l'on voit Louis vivre sa première journée à l'Ecole normale...

- 21.30 Les jeudis de l'information
22.45 Une dernière
23.05 C'est à lire
23.10 Le jazz et vous

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
11.15 A2 Antiope
12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Les Autres Jours (4)
13.45 Aujourd'hui la vie
14.50 La Chaise vide
16.25 Un temps pour tout
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.37 Expression directe
20.00 Journal

20.35 La Fureur des Anges(1)

Série de Bugg Kulik - Avec: Jaclyn Smith - Ken Howard - Armand Assante



Marquée par la haine d'un procureur et l'amour de deux avocats...

- 21.30 Magazine de l'information
22.40 Histoires courtes
23.15 Edition de la nuit
23.30 Bonsoir les clips

FRANCE 3

- 17.00 Télévision régionale
19.10 Inf 3 - 19.15 Actualités régionales
19.55 Lucky Luke
20.05 Jeux de 20 heures
20.35 Histoire d'un jour (2)
22.10 Soir 3
22.35 Les cinq minutes d'écologie
22.40 Prélude à la nuit

SUISSE ALEMANIQUE

- 16.00 Rendez-vous
16.45 La maison où l'on joue
17.15 TV scolaire
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.20 Franz Liszt
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal
20.00 Chapiteau
21.30 Téléjournal
21.45 Aus dem Takt
22.30 Das hettisch du dir vorher
23.10 Bulletin de nuit

ALLEMAGNE 1

- 16.00 Téléjournal
16.10 Revue philharmonique
16.55 Kernbeisser
17.40 Tele-Lexikon
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.15 Pour ou contre
21.15 Scheibenwischer
22.00 Titel, Thesen, Temperamente
22.30 Le fait du jour
23.00 Schwarz Rot Gold: Kaltes Fleisch
0.40 Téléjournal

Temps présent

Le Pen

TVR, ce soir à 20 h. 10
Jean-Marie Le Pen tient aujourd'hui la vedette politique en France comme ailleurs. Après avoir renoncé à son bandeau sur l'œil...

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

- 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps: disques. 14.05 Profil. 16.05 Les déménageurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Emission sportive. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres. 19.05 Les dossiers de l'actualité. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. Fête comme chez vous. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: URSS (1), Cami. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

- 0.05 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions du journal. 6.25 Journal routier. Météo. 6.30 Journal régional. 6.55 Minute océanique. 8.10 Revue de presse. 8.30 Indicateur économ. 8.40 Mémento des manifestations. 9.00 Bulletin météo. 9.05 Turbulences, séquences variées, 11.30 On va pas rigoler tous les jours, par Lova Golovtchiner. 12.20 La tartine.

Jeudi

Vendredi